BEAU ET CHAUD
Vallée d'Ottawa et région de Montréal:—
Beau et chaud.
Canadiana

LE JOURNAL

BEAU ET CHA
Région de Québec et Gol...—
Beau et chaud.

DEUXIEME ANNEE—N° 210 MONTREAL, JEUDI, 22 AOUT 1901 8 PAGES: UN CENTIN

Le Conventum de Longueuil

Les fêtes sont commencées sous d'heureux auspices

LE BANQUET D'HIER SOIR

Malgré la température accablante et incertaine, la convention des anciens élèves du collège de Longueuil s'est ouverte hier matin en présence de toute la population de la localité et d'un grand nombre d'anciens élèves. La ville avait revêtu ses habits de fête, et les citoyens voulant fêter dignement la bienvenue à leurs confrères d'école n'avaient rien épargné pour rendre le séjour de leur ville attrayant. Toutes les maisons étaient magnifiquement décorées.

Programme des fêtes, mercredi :

La musique et le canon annoncent l'ouverture du conventum.

Réunion des anciens élèves—au collège.

Grand'messe solennelle à l'église paroissiale—Sermon de circonstance.

Adresses de bienvenue aux représentants du Collège, et aux dignitaires des municipalités de la Ville et de la paroisse de Longueuil.

Photographie—au collège. Visites aux parents et amis.

Séance de la Convention.

Partie de foot-ball.

Partie de baseball.

Banquet et discours.

Illumination générale de la ville et feu d'artifice en face du Collège.

A 8 heures, le canon annonçait l'ouverture des fêtes et au son de la musique tous les anciens se dirigèrent vers leur Alma Mater en se serrant mutuellement la main, heureux de se revoir. Il y eut réception au collège, puis on se dirigea vers l'église pour assister à la messe solennel d'actions de grâces.

M. l'abbé Jetté, vicaire de la paroisse, a officié, ayant comme diacre M. U. Geoffrion, et comme sous-diacre, M. E. Chagnon, tous deux vicaires de l'Eglise Saint-Vincent-de-Paul à Montréal. Un choeur composé de 100 voix a rendu avec effet la messe du second ton harmonisée. Les solistes furent MM. Arthur Mainville, L. P. Ste-Marie, J. O. Rouleau et Alfred Préfontaine.

L'honorable docteur Jean Girouard dirigea le choeur, et M. Louis Larivé, touchait l'orgue.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. Geo. A. Fondrouge, administrateur de la paroisse et ancien élève.

Le prédicateur parle de la reconnaissance que les chrétiens doivent avoir envers Dieu pour tous les biens qu'ils ont reçus de sa bonté depuis qu'ils sont en ce monde, et en particulier des bienfaits de l'instruction chrétienne qui leur a été donnée au collège. Il compare le collège au foyer paternel, retrouvant les plus chères affections de la famille dans la personne des Frères des Ecoles Chrétiennes, les fils de Jean-Baptiste de la Salle. Il y retrouve avec les affections du toit domestique, l'éducation chrétienne dont il a bégayé les premiers élements sur les genoux de sa mère, cette éducation qui a fait son succès jusqu'à aujourd'hui. Il invite ses auditeurs à s'unir à lui dans ces sentiments de gratitude et de considérer qu'eux-mêmes ont été comme lui, les privilégiés des bienfaits de Dieu. Puis il termine en les priant de renouveler aux pieds des saints autels, en ces beaux jours de fête, des sentiments d'actions de grâces pour les bienfaits de Dieu, et d'attachement pour la religion qui leur a été enseignée dans leur Alma Mater; les priant de conserver le souvenir de cette maison bénie, assurés que ce souvenir fera leur joie, leur consolation et leur succès jusqu'à la fin.

Immédiatement après la messe, les anciens élèves se rendirent au collège pour présenter des adresses aux représentants du collège et aux directeurs des municipalités de la ville et de la paroisse de Longueuil. Voici le texte de ces adresses :

Messieurs les Professeurs du Collège de Longueuil,

C'est avec émotion et en même temps avec un légitime orgueil que nous sommes aujourd'hui réunis dans l'enceinte du vieux collège de Longueuil.

En effet nous assistons aujourd'hui à une fête de famille. Nous avons passé les plus belles journées de notre vie et les meilleures, parmi vous tous qui vous vous sacrifiez dans l'intérêt, si cher, de l'instruction et de l'éducation.

L'instruction, vous l'avez donnée à large main ; il suffit de regarder ici les personnes présentes pour s'assurer que le collège de Longueuil peut mener à bonne fin celui qui veut s'en rendre digne.

Le collège de Longueuil, définitivement établi en 1855 par les Frères St-Viateurs est devenu l'une des principales maisons d'instruction commerciale de la province. Les professeurs laïques et les Frères des Ecoles Chrétiennes ont dignement succédé aux Frères Viateurs et nous avons aussi des remerciements à donner aux Révds. MM. Brossard, Thibault et Tassé, curés de Longueuil, de propager l'oeuvre patriotique de l'instruction.

Nous vous sommes surtout obligés, messieurs, de la bonne éducation que vous avez bien voulu nous donner, c'est l'éducation de la famille, celle qui est la meilleure ; vous avez souvent remplacé auprès de nous le père qui travaille ou la mère qui est malade. Nous avons su trouver auprès de vous tous les éléments nécessaires pour former un bon citoyen.

Nous sommes sûr que le collège continuera à progresser comme il le fait depuis sa fondation ; les rapports des inspecteurs d'écoles en sont une preuve marquante, le grand nombre d'élèves qui demandent votre hospitalité confirment notre certitude dans le progrès du collège. Continuez d'instruire nos enfants dans la bonne voie de la religion catholique et d'en faire de vrais Canadiens-français et vous compterez toujours sur nous tous, vos anciens élèves.

Merci de votre excellente hospitalité.

(Signé) J. ALFRED GARIEPY.

Longueuil, 21 août 1901.

A Son Honneur le maire de la ville de Longueuil et Son Honneur le maire de la paroisse de Longueuil.

Messieurs,

Nous nous empressons de vous remercier de l'excellent accueil que vous avez bien voulu nous faire dans notre bon vieux Longueuil. Grâce à vos démarches nous sommes sûrs que la fête du jour restera une des plus belles dans l'histoire de Longueuil.

Notre collège compte parmi les meilleures institutions du pays ; il est aussi un de ceux qui sont des mieux recommandés sous tous les rapports. Mais aussi, faut-il dire que vous n'avez jamais négligé les intérêts de l'éducation. Toujours Longueuil a eu à cœur de soutenir les progrès de l'instruction ; les travaux des différentes commissions scolaires de la ville et de la paroisse attestent hautement tout l'intérêt que vous avez déployé pour nous inculquer les sains principes de la science et de la religion."

Longueuil est fier de son brillant passé.

Fondé par Le Moine, patrie des d'Iberville, Ste-Hélène, Châteauguay, Bienville, habité par les Deneault et les Chaboillez, cette vaillante paroisse se glorifie encore d'avoir donné le jour au généreux Chevalier et d'avoir envoyé siéger au parlement, les Papineau, les Viger et les Quesnel.

Longueuil semble appelée à jouer un rôle important dans les destinées du pays. Les récentes opérations de chemin de fer laissent croire que d'ici à quelques années notre localité deviendra un centre d'affaires considérable.

Nous sommes convaincus que représentant nos intérêts publics vous continuerez toujours à prodiguer vos efforts pour l'avancement social et matériel de Longueuil.

La Providence a favorisé notre localité. Espérons que ceux qui sont à notre tête sauront toujours être à la hauteur de leur position.

Encore une fois nous remercions Longueuil et leurs dignitaires de leur large hospitalité et nous espérons pouvoir en profiter d'ici à un grand nombre d'années.

Vos dévoués,

J. ALFRED GARIEPY,
Président général.

J. A. STE-MARIE
Vice président général.

Longueuil, 21 août 1901.

A midi un photographe prit un groupe des anciens élèves et professeurs.

A 2 heures commença dans la cour du collège une série de jeux et d'amusements qui durèrent tout l'après midi.

Il y eut des parties de foot-ball et de baseball très contestées, et le nombreux public applaudit à outrance les vaillants joueurs.

Un ballon fut lancé aux acclamations de la foule après les jeux.

A sept heures, hier soir, les anciens élèves se retrouvèrent réunis autour d'une splendide table, richement servie. Le banquet fut présidé par M. J. A. Gariépy. A ses côtés on remarquait : l'honorable docteur J. Girouard, conseiller législatif, le maire Raymond Préfontaine, M. Victor Geoffrion, M.P., M. Maurice Perrault, M.P.P., le Rév. Bouile, de Longueuil et un grand nombre d'anciens élèves. Les convives étaient plus de 200. Après avoir fait grand honneur au menu, l'esprit repris le dessus et alors commença la série de discours et de santés.

La première santé fut le "Pape", puis le "Roi".

Ces deux santés furent bues debout, silencieusement, avec respect. Puis on but à "Nos parlements". M. Victor Geoffrion répondit à cette santé au nom du "Fédéral", et M. Maurice Perrault, au nom du "Provincial". Les deux orateurs furent très applaudis.

MM. les conseillers Dallaire, Miliette et Denicourt répondirent à la santé de la ville de Longueuil. L'honorable M. Girouard, commissaire d'école, répondit à la santé de la "Commission scolaire", proposée par M. Morin.

La santé qui eut le plus de succès fut celle de l'"Alma Mgter". M. R. Préfontaine et M. O. Dufresne y répondirent. A plusieurs reprises leurs discours furent interrompus par des applaudissements.

La dernière santé fut à "la presse". M. Marc Sauvalle y répondit.

Après le banquet, il y eut un superbe feu d'artifices. Les pièces pyrotechniques pouvaient être vues de Montréal. Plusieurs ballons illuminés furent lancés dans les airs.

Voici le programme des fêtes d'aujourd'hui :

8 heures a. m.—Messe de requiem à la mémoire des anciens professeurs et élèves défunts.

10 heures a. m.—Grande fête champêtre au bois Hurteau — Courses, jeux amusements, musique, discours, etc.

5 heures p. m.—Clôture de la Convention.

BLONDIN

La police ne cherceerait plus à l'arrêter

Lowell, 20 — Un ancien citoyen de Boston qui a bien connu Blondin, assure que le fameux suspect était encore à Roxbury et qu'il y travaillait dans la même boulangerie où il était employé au commencement de juillet dernier. Il prétend que la police le sait, mais qu'on ne tient pas à l'arrêter parce que l'on a aucune preuve sérieuse contre lui.

D'autre part, un cultivateur de Dracut, qui a une ferme près de l'ancienne mine de nickel dont on a abandonné l'exploitation depuis assez longtemps, prétend qu'il a vu un homme étrange dans ces parages. L'étranger ne sortirait que la nuit pour aller se procurer des provisions dans les granges ou traire les vaches. M. Graves — tel est le nom du fermier — ne prétend pas que cet inconnu soit réellement Blondin, mais il dit qu'il ressemble grandement à la description qu'il a lue de lui dans les journaux.

LE NAUFRAGE DE L'"ISLANDER"

Des survivants disent que le capitaine Foote s'est héroïquement sacrifié

D'autres prétendent qu'il était sous l'influence de l'alcool et qu'il s'est jeté à la mer en réalisant la position du navire

UNE ENQUETE S'INSTRUIT A JUNEAU

Victoria (Colombie anglaise), 21 — Les survivants du désastre de l'"Islander" ont donné de nouveaux détails qui confirment l'assertion que la bousculade sauvage qui s'est produite à bord a causé la mort inutile de bien des passagers. On estime définitivement à $275,000 la valeur de la poudre d'or perdue dans ce naufrage. Le second lieutenant Powell de l'"Islander", l'un des survivants, fait le récit de la mort du capitaine Foote et de plusieurs incidents qui se sont passés au moment où le navire sombrait. Le lieutenant a aidé au lancement des bateaux de sauvetage, après s'être attaché autour du corps une ceinture de sauvetage. Il allait sauter dans le dernier bateau où se trouvait encore une place lorsqu'en se retournant il aperçoit deux femmes qu'il a placées dans le bateau. Il s'est ensuite rendu dans le salon où il a trouvé un passager, M. Duncan, et Mme Ross avec son enfant et sa nièce. Il leur a passé à tous des ceintures de sauvetage. A ce moment le navire plongeait dans les flots, la proue la première. Le lieutenant a commandé aux passagers de se tenir ferme à la balustrade ; il l'a saisie lui-même. La nièce de Mme Ross, une jeune fille de 18 ans, s'est jetée au cou du lieutenant et s'y est maintenue cramponnée avec une force que décuplait la terreur. Une seconde plus tard, tout le monde était lancé dans les flots avec le navire. La jeune fille, emportée par une vague, a lâché prise et le lieutenant ne l'a plus revue. Débarrassé de son fardeau, il a pu gagner à la nage un radeau sur lequel le capitaine et le pilote venaient de sauter. Un grand gaillard planté au milieu du radeau a menacé le lieutenant Powell de son revolver s'il ne lâchait prise. "Allez, tirez, lui crie Powell. Je crois bien que vous ne tarderez pas à me suivre. Du reste, je ne crains rien, vos cartouches sont trop mouillées." Le lieutenant a continué de s'accrocher au radeau jusqu'à ce qu'il aperçut une porte de cabine flottant près de lui. Il l'a saisie et s'y est maintenu plus d'une heure. Le lieutenant Powell ajoute qu'en flottant ainsi autour du radeau, il a vu le capitaine Foote allumer sa pipe, la fumer tranquillement et se jeter ensuite à l'eau en criant qu'il se sacrifiait parce qu'il y avait trop de monde sur le radeau.

Seattle (Etat de Washington), 21 — M. Snyder, habitant de Juneau, est arrivé ici avec le vapeur "Farallon". Il était sur l'"Islander" qui a fait naufrage près de l'île Douglas. M. Snyder a raconté qu'il est resté trois heures dans l'eau, accroché à un radeau. Lorsqu'on l'a recueilli, il avait perdu connaissance. Il a sauté par dessus bord en même temps que le capitaine Foote. Celui-ci a pu sauter sur le radeau, tandis que lui y est resté accroché. Au bout d'une demi-heure, le capitaine s'est écrié qu'il ne pouvait supporter plus longtemps cette situation et s'est laissé couler à l'eau.

Une enquête a été ouverte à Juneau et M. Snyder y assistait. Il raconte qu'elles furent les conclusions de cette enquête et les faits qu'elle a révélés. Le capitaine ne doit pas être blâmé de ne pas avoir immédiatement dirigé son navire vers la côte pour l'échouer. Lorsque le pilote lui a suggéré cette idée, le capitaine a cru que le navire pourrait encore tenir la mer pendant plusieurs milles. Mais il s'est passé un incident qu'il a ignoré. Un matelot a ouvert la cale pour laisser sortir un passager qui s'y était caché pour ne pas payer. Aussitôt l'eau qui entrait à flot s'est précipitée dans les compartiments supérieurs et le navire a été rempli en un clin d'œ . Le capitaine ne connaissant pas ce fait a voulu continuer sa route, ce qu'il aurait pu faire sans l'imprudence du matelot.

Il paraîtrait d'après M. L. Robe, un autre passager, que les officiers n'ont pas accompli leur devoir, et que, quelques-uns d'entre eux étaient sous l'influence de l'alcool. Le vaisseau, pareillement, n'avait pas à bord tout ce que demandent les lois de marine. M. Robe dit qu'il y avait 181 passagers à bord de l'"Islander", y compris les hommes de l'équipage, tandis qu'il n'y avait que 113 ceintures de sauvetage.

John L. Wilcox, de San Francisco, ajoute que le pilote était sous l'influence des liqueurs enivrantes, et que le capitaine avait bu durant la soirée. Il y avait amplement de temps, durant l'intervalle qui marqua le premier choc et l'enfoncement du navire, pour permettre au capitaine de diriger l'"Islander" sur la côte.

Le pilote Leblanc et tous les officiers nient cette assertion de Wilcox en disant qu'aucun d'entre eux avait l'esprit dérangé par les vapeurs alcooliques.

Victoria C. A. 21. — Les derniers rapports sur le désastre de l'"Islander", ajoutent un nouveau nom à la liste de ceux qui ont échappé au naufrage ; c'est celui du quartier-maître Hintz.

Suivant la version de plusieurs survivants d'ici, la catastrophe a été le résultat d'un accident inévitable. Cependant, on critique la rapidité avec laquelle le steamer filait à travers les nombreuses banquises. Ils contredisent les rapports de certains passagers qui ont insinué que le capitaine Feate était sous l'influence des spiritueux. A la première alerte le capitaine était sur pied, volait sur le pont.

Les autres officiers qui l'accompagnaient en ce moment, s'accordent à dire qu'il donna des ordres, clairs et précis. Il croyait sans doute agir avec prudence en voulant diriger plus loin son vaisseau, pour le mettre à l'abri.

Lorsqu'il réalisa tout le danger, ordre fut donné de mettre les chaloupes à la mer et tous les hommes de l'équipage restèrent sur le navire jusqu'à la fin. On ne peut en dire autant des passagers qui se ruèrent dans les embarcations pour s'élougner au plus vite du théâtre du naufrage.

Banquet au Windsor

L'Association de médicaments brevetés chome sa convention annuelle

Brillante cloture de cette convention. Discours du président Miles. Autres discours

La quatrième banquet annuel de l'Association des Médicaments Brevetés du Canada a eu lieu hier soir, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Henry Miles. A la droite de ce dernier, à la table d'honneur, étaient MM. J. H. McKinnon, de la société Northrup, Lyman & Co., Toronto ; et Charles Lyman, de Lyman, Knox & Co., Montréal. Les autres personnes présentes étaient : MM. Arthur Lyman, James A. Wright, Alex. B. J. Moore, R. G. Mathews, J. J. Gibbons, S. E. Archibald, A. C. McPhee, F. N. Finlay, F. L. Benedict, E. L. McArthur, Chs C. Norris, S. M. Lowrie, L. E. Beauchesne, M. J. Edmanson, Thos. Reid, J. A. McKie, C. S. Underhill, J. H. Taner, F. Baylis, A. P. Reid, représentant The Ozone Co., Toronto, D. H. Cochrane, W. A. Grenier, "La Presse," Henry Willis, Wm. H. Chapman, G. E. Gibbard, Thos. Paton,, prés. D. C. T. A., C. H. Robillard.

Au dessert, M. Miles a proposé en termes appropriés la santé du roi Edouard VII, qui a été accueillie par le chant de l'hymne national anglais.

Le toast suivant a été bu avec beaucoup d'enthousiasme, en l'honneur du président des Etats-Unis.

Puis, M. Sydney Dugan a fait entendre une chanson qui lui a conquis les sympathies de toutes les personnes présentes.

On a ensuite bu avec beaucoup d'enthousiasme la santé du Canada, proposée avec beaucoup d'à-propos par M. Archibald, avocat. Dans un discours très patriotique, il a fait ressortir tous les avantages réservés aux heureux qui ont la bonne fortune de vivre au Canada. Il a fait allusion à MM. Whitney et Clergue, qui ont fait couler dans l'Est et l'Ouest, le capital anglais qui devra faire, à l'avenir, la prospérité de notre pays.

Les dernières expositions ont prouvé au monde que le Canada est l'égal des nations qui se disputent la suprématie commerciale de la terre. Les Canadiens appartiennent au plus puissant empire qui ait jamais existé.

A l'invitation du président, M. Thomas L. Paton a répondu à ce toast, faisant valoir le succès qui, en ce moment, couronne les efforts de ceux qui ont placé leur capital dans les ressources du Canada.

Même l'Association des marchands de produits pharmaceutiques a augmenté le nombre de ses membres et le total de ses ventes. Dans le monde du sport, le Senneville a prouvé que nous ne sommes pas les derniers dans la gloire de l'empire britannique.

M. Dugan a ensuite chanté une chanson écossaise qui a été vivement applaudie.

Alors, M. L. S. Levee a invitée les hôtes à lever leurs verres à l'Association de Médecine Brevetée.

Il l'a fait avec beaucoup d'esprit. Il a attiré l'attention de son auditoire sur l'union qui doit exister entre les membres de sa profession, en Canada et aux Etats-Unis.

M. J. A. McKee a demandé de boire aux pharmaciens faisant le commerce de gros.

M. Baylis a chanté une chanson patriotique qui a été vivement applaudie.

M. H. H. Lyman a parlé au nom des marchands en détail de médecines brevetées.

M. Alex. J. B. Moore a parlé sur le même sujet. Il a été suivi de M. Henry Willis, Québec.

M. Levee a brisé la monotonie des discours en racontant une petite histoire humoristique qui a égayé tout l'auditoire.

M. Chapman a été l'orateur suivant. Il a insisté sur le fait que les inventeurs sont les seuls responsables de la bonne rémunération du commerce des médecines brevetées.

M. G. E. Gibbard a adressé quelques remarques très appropriées.

Le président a lu deux lettres d'excuse de M. D. H. Moody, de Toronto, et de l'hon. T. Berthiaume, de Montréal, ce dernier invitant les hôtes du banquet à visiter son établissement à 3 heures, cet après-midi.

M. Chas C. Norris a récité une pièce de vers qui a fait rigoler tout l'auditoire.

On a ensuite bu à la santé de la presse, en rendant hommage à la grande influence que les grands journaux exercent sur tous les pays. Le journalisme remplit au Canada une tâche saine et patriotique ; il est moral, élevé et constitue l'un des plus puissants éléments de notre moralité nationale. Il y a une parenté rapprochée entre les journaux et leurs annonceurs. Les uns vivent des autres. Le président a complimenté le journal de Montréal qui a remporté la victoire dans la course autour du monde.

Ont répondu : MM. C. A. Robillard, de "La Patrie" ; E. L. McArthur, A. C. McPhee, W. A. Grenier, G. E. Matthews, D. H. Cochrane, L. E. A. Beauchesne, G. E. Gibbard et F. L. Benedict.

Après une chanson de M. Daglis, M. McKee a demandé de boire à la santé de M. Henry Miles. Le président a fait une réponse qui a été fort applaudie.

Après la santé des dames, les invités se sont dispersés.

LE RUTLAND RY CO

Les actionnaires du chemin de fer Rutland, ont décidé, à une récente assemblée tenue à Rutland Vt, d'amalgamer ses différentes lignes en une seule compagnie dans un but d'économie.

Le dividende que la compagnie déclarera cette année, ne surpassera pas 6 par cent, contre 8 par cent, l'an dernier. Le transport du fret de Montreal, via le Deleware and Hudson, a été une source de grande dépense pour la compagnie.

Les compagnies de chemin de fer Québec Southern et Rutland font un trafic considérable et les deux compagnies sont fort intéressées dans la lutte pour le chemin de fer de la Rive Sud. Les compagnies américaines cherchent une issue pour entrer dans Québec.

LA POLICE A BONNE MEMOIRE

Un soldat déserteur de St-Jean capturé

Après avoir déjoué toutes les recherches des autorités depuis trois ans

On a bien raison de dire que la police a le bras long et surtout bonne la mémoire. George Randall s'en est convaincu à ses dépens, hier après-midi :

Randall est un joli grand garçon, bâti en athlète, qui succomba un jour à l'envie de goûter de la vie militaire. Il s'engagea dans les rangs de l'infanterie régulière à l'école de St-Jean.

C'était en 1898. Au bout de quelque temps, il se dégoûta du métier et il trouva que le moyen le plus expéditif d'obtenir son congé était de jeter l'uniforme aux orties et de déserter. Son signalement fut envoyé à la police des principales villes, mais malgré les recherches les plus actives, il demeura introuvable. Ces jours derniers, le détective Picard acquit la certitude que le déserteur était réfugié à Montréal. Il se mit en campagne et, hier après-midi, reconnut son homme qui arpentait la rue Craig en toute sécurité. L'aborder et lui faire découvrir sa personnalité fut un jeu d'enfant pour l'habile limier qui conduisit aussitôt son prisonnier au poste central. Les autorités de St-Jean, averties de la capture de Randall, envoyèrent une escorte pour le ramener à ses anciennes amours.

Randall sera ramené à St-Jean aujourd'hui, pour répondre à l'accusation d'avoir déserté son poste. Une prime de $10 avait été promise pour sa capture.

LE JUIF MARKOVITZ

Le juif H. Markovitz, qui attenta à sa vie, lundi dernier, reprend rapidement ses forces à l'hôpital Notre-Dame.

Les médecins, cependant, le trouvent encore trop faible pour pratiquer l'extraction de la balle.

TROIS MOUSQUETAIRES

La police de la station No 9 a opéré une bonne capture, hier soir.

Samedi dernier, un juif fut assailli par plusieurs gamins aux environs de la rue Charlevoix. Comme il connaissait trois de ses agresseurs, le fils d'Israël fit émaner des mandats d'arrestation contre eux.

Les trois gamins, âgés de 16 à 17 ans, ont été coffrés hier soir à la station de police No 9 où ils ont donné les noms de Lalonde, Patenaude et Labombarde. Ils comparaîtront ce matin, en cour de police, sous une accusation de voies de fait.

Martinez, Californie, 21. — Jack Winters, l'homme qui avait volé trois cent vingt mille dollars en lingots d'or à la fonderie de Selby, a été condamné à quinze années de détention dans la prison de Folsom.

Conférences Pédagogiques

Conférences données hier par M. l'abbé Dauth, M. Famelart et M. Chavigny

RECITATIONS PAR M. COLONNIER

Hier matin, au Mont Sainte-Marie, le R.P. Strubbe, Rédemptoriste, a dit la messe pour les institutrices, en la faisant suivre d'un court sermon.

A 8.30 heures, M. l'abbé Dauth, de l'archevêché, a donné une conférence sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire.

M. l'abbé Dauth a traité d'abord de l'éducation religieuse dans ses grandes lignes, puis il en a défini les conditions et les limites, exposant les principes qui doivent guider cet enseignement. Voici à peu près les termes de sa conclusion :

"En dépit de tous les moyens employés pour rendre plus attrayantes les leçons de catéchisme, par sa nature même et la forme des manuels employés, dit-il, cette spécialité reste difficile et aride pour le jeune âge.

"C'est une raison de plus pour l'institutrice d'y consacrer toutes ses ressources personnelles et tous les secours que lui offre la science pédagogique ; de s'appliquer avant tout à obtenir du ciel par la prière et la perfection de sa conduite la grâce d'être une bonne catéchiste ; de travailler à gagner l'affection de ses élèves et de leur faire de cette façon aimer ces enseignements."

Mgr Bruchési a ajouté quelques commentaires aux considérations de M. l'abbé Dauth, puis il a lu une page éloquente de Montalembert sur la vocation religieuse.

Après quelques instants de repos accordé aux institutrices, M. Famelart, professeur à l'Académie Commerciale de Montréal, a traité de l'enseignement de la lecture à l'école primaire.

M. Famelart divise son étude en trois points :

Quoi, pourquoi, comment ?

Les deux premiers points, ce qui est la lecture et l'utilité de la lecture, prêtent à peu de développements et sont un peu les hors-d'œuvre du travail.

C'est le comment qui en constitue la partie importante.

Deux modes sont en présence, pour l'enseignement de la lecture : l'analyse ou la synthèse, la décomposition ou la confection.

Les méthodes analytiques comportent d'abord l'enseignement du mot puis celui de ses parties constituantes sont au nombre de deux.

D'abord la méthode par mot "word system" renouvelé et adapté par les Anglais du système de l'abbé Renouville de l'Académie Française qui consiste à meubler l'esprit de l'enfant de mots sans s'occuper de leur construction.

La méthode Jacotot qui va plus loin et qui prétend bourrer de phrases complètes la mémoire de l'élève sans lui en enseigner les parties que plus tard.

M. Famelart rejette ces deux méthodes et passe aux méthodes synthétiques.

Méthode alphabétique.
Méthode de la nouvelle épellation.
Méthode phonique.
Méthode phonétique.

M. Famelart expose le principe de ces différentes méthodes avec force exemples à l'appui. En particulier il lit la fameuse leçon du "Bourgeois Gentilhomme" et Molière ne se trouve pas trop dépaysé en aussi sévère réunion.

Il conclut en déclarant ses préférences pour un composé de la méthode ancienne, appelée "nouvelle épellation" mais qui date de Port Royal des Champs et de la méthode phonique pour les consonnes avant un son marqué et distinct.

Dans l'après-midi, M. Chavigny, ancien professeur à l'Académie Commerciale Catholique, a donné une conférence fort goûtée sur l'enseignement des mathématiques. Après quelques considérations sur l'origine des mathématiques et la nécessité de l'enseignement qui s'y rapporte, il expose l'utilité de cette science gour toutes les classes de la société. Il déclare ensuite que sous ce rapport nos écoles de garçons et de filles n'ont rien à envier aux établissements de même nature des autres pays, quoi qu'on en dise en certains lieux, et il le prouve.

Partant du principe que toute opération de notre esprit se réduit toujours à une comparaison dont le résultat est la perception d'une différence et d'un rapport, il considère que lorsque l'enfant arrive pour la première fois à l'école, il a déjà une certaine notion du nombre, de la grandeur, de la dimension, sans s'en douter, il a appris cela dans la famille. Par exemple, si on donne une pomme à un petit garçon et deux à sa petite sœur, il saura bien faire la comparaison en disant que sa petite sœur a deux pommes, tandis que lui n'en a qu'une. Donc, il a une idée du nombre deux avant de connaître son signe représentatif. De même il saura bien distinguer si sa tartine de confiture est plus grande ou plus petite que celle de ses frères et sœurs.

Le conférencier fait ensuite remarquer que dans le cours élémentaire qui s'adresse à de tout jeunes enfants, on doit surtout éviter les définitions abstraites, et n'opérer autant que possible que sur des chiffres concrets. Il ajoute que lorsque les élèves arrivent au cours modèle ils ont déjà ou du moins ils devraient avoir une connaissance suffisante des règles simples, de la réduction des nombres composés et des tables des poids et mesures.

Il passe ensuite à l'enseignement des différentes sortes de nombre et des différentes méthodes, puis il termine en donnant quelques conseils aux institutrices.

Hier soir, M. Colonnier a donné une conférence sur l'art de dire, et il a récité plusieurs morceaux de son répertoire.

LA GREVE AU PONT DE QUEBEC

Cent cinquante ouvriers, l'ingénieur en chef et le premier contre-maitre quittent l'ouvrage

Ils craignent pour leur vie et ils demandent $3.00 par jour

VERSIONS DES DEUX COTES

(De notre correspondant)

Québec, 21.

Une grève sérieuse vient de se produire parmi les ouvriers travaillant à la conctruction du pont, au Cap Rouge. Une soixantaine d'hommes ont quitté l'ouvrage hier après-midi, à 4 heures, et on s'attend que 75 autres au moins se joindront aux grévistes aujourd'hui.

D'après les ouvriers, l'entrepreneur et ses contremaitres seraient la cause de cette grève.

Au début des travaux, surtout lors du lancement du caisson, l'entrepreneur promit aux ouvriers de leur payer $3, par jour de 8 heures de travail dès que le caisson serait submergé à une profondeur de 35 pieds. Jusque là les ouvriers ne devaient recevoir que $2.30.

Or, le caisson est maintenant enfoncé à une profondeur de 35 pieds; les ouvriers travaillent huit heures par jour, et leur salaire n'est encore que de $2.30. Hier ils ont rappelé à l'entrepreneur l'engagement qu'il avait pris envers eux ; ils ont demandé $3 par jour pour 8 heures de travail ou bien de ne travailler que six heures à raison de $3,30. L'entrepreneur a refusé et les a même congédiés. Du coup 61 hommes ont abandonné le travail.

Le mécanicien en chef et le premier contremaitre se sont aussi joints aux grévistes, mais non pour les mêmes raisons.

Ils ont abandonné le travail, eux, parce qu'ils estiment que le caisson est très dangereux pour les ouvriers qui sont obligés de travailler à l'intérieur. Il paraît que des pièces de la charpente en fer sont brisées. Hier le caisson a été défoncé dans le flanc ; l'ouverture était de la grandeur d'un baril à farine. Ce n'est qu'avec de très grandes difficultés qu'on n'a pu la boucher par l'extérieur.

Heureusement que c'était à la fin de la marée baissante. Si la mer avait été haute il y aurait peut-être eu un terrible accident. Malgré la marée baissante, les ouvriers furent obligés de travailler à l'eau jusque dessous les bras pendant que l'on s'occupait à l'extérieur de fermer l'ouverture.

Les ouvriers s'accordent à dire que leur vie est en danger dans ce caisson, et de plus, ils se plaignent d'être malmenés par les contremaitres, qui, soit dit en passant, sont tous des Irlandais.

Les ouvriers ne demandent pas d'augmentation de salaire ni une diminution des heures de travail ; ils tiennent seulement à ce que l'entrepreneur soit fidèle aux engagements qu'il a pris envers eux au commencement des travaux.

Si cette grève se prolonge elle va beaucoup retarder les travaux.

Québec, 21—Les renseignements que je viens de vous envoyer au sujet de la grève dans les chantiers du pont de Québec ne compreinent que la version des ouvriers ou plutôt des principaux grévistes,

La plupart de ces déclarations sont contredites par M. Stuart, le directeur des travaux et ingénieur en chef. Il affirme qu'on ne s'est jamais engagé à donner $3 par jour de huit heures de travail aux ouvriers lorsque le caisson sera submergé à telle ou telle profondeur.

Les ouvriers reçoivent aujourd'hui $2.50 par jour et ils veulent tout simplement avoir une augmentation de 50 centins.

La grève a commencé hier, à 4 heures, lorsque la première équipe d'ouvriers, travaillant au fond du caisson, a abandonné l'ouvrage. Plus tard, dans la nuit, les deux autres équipes en ont fait autant, de sorte que les grévistes sont aujourd'hui au nombre de 150.

Hier soir, quelques constables de la police provinciale ont été appelés sur les lieux, car l'on craignait des désordres. Tout a été paisible, cependant un bon nombre de grévistes ne demandent qu'à être payés pour le travail de ces jours derniers afin de s'éloigner ensuite.

Les travaux au fond du caisson sont complètement suspendus.

Mais ça ne peut durer longtemps comme ça. Si, demain, la difficulté n'est pas réglée ou plutôt si les grévistes ne reviennent pas à l'ouvrage aux mêmes conditions, l'entrepreneur se propose de faire venir des ouvriers étrangers, soit de Montréal ou des Etats-Unis.

M. Stewart affirme que le caisson n'offre pas le danger qu'on prétend et que les ouvriers ne sont aucunement maltraités. "Ils travaillent, dit-il, dans les meilleures conditions possibles."

DECORATION D'EGLISE

Les décorations de l'église Saint-Barthélémy ont été confiées à MM. H. Chamberland et F.-X. Renaud, de Montréal.

Ces artistes viennent aussi d'obtenir les contrats de la décoration des temples de Saint-Anne des Plaines et de la Pointe à la Gatineau.

Un beau teint fait toujours plaisir.



L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 53 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL." 2a eod

MONDANITES

—M. Edouard McMahon, coroner pour le district de Montréal, recorder à Westmount et maître de chapelle à Notre-Dame, est parti, avec sa famille, pour Ste-Agathe, où il passera ses vacances.

—M. Adélard Paul Forget, employé à la cour de Circuit, doit épouser ce matin à l'archevêché Melle Nathalie Hadd, aussi de cette ville.

M. Forget est un ex-zouave pontifical; il est le frère du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

UN MALCHANCEUX

S'il est vrai que certaines gens naissent sous une mauvaise étoile, ce doit être le cas de l'Italien Santino, qui attend d'être conduit à l'asile de la Longue-Pointe, dans les cellules du poste central.

La pénible odyssée de Santino a commencé à Massena Springs, où il était allé chercher du travail, il y a quelques mois. Au cours d'une querelle avec un compatriote, il joua du couteau, ce qui lui valut la prison; après quelques jours de détention, il fut cependant libéré; car il réussit à prouver que son adversaire avait été l'agresseur. Après cette aventure, il fut atteint de la manie de la persécution, et finalement, il disparut un beau jour sans donner son adresse.

Un peu plus tard, on le trouva dans une masure abandonnée, aux environs de Massena Springs.

Il avait mis le feu à la bicoque, croyant brûler ses persécuteurs; mais il ne réussit qu'à se griller les mains et les pieds.

Ramené à Montréal, il suivit un traitement à l'Hôpital Général, d'où il sortit complètement guéri de ses blessures.

Malheureusement, il continua d'être affligé de la manie de la persécution, et il disparut de nouveau. Malgré toutes les recherches, il demeura introuvable jusqu'à mardi; il fut alors trouvé par la police de Westmount, exténué et presque mourant, il a complètement perdu la boule. M. Alberto Dini s'occupe du malheureux, et on est à prendre des mesures pour le faire interner à la Longue-Pointe.

DANS L'OEIL : Mathias Lauzon, enfant de M. Louis Lauzon, 348 rue Montcalm, jouait dans la cour avec d'autres camarades de son âge et se blessa à l'œil droit. Heureusement, la pupille n'était pas atteinte et le médecin a déclaré que son cas n'était pas grave.



GAZETTE DES DAMES

EN VOYAGE

C'était une très vieille auberge,
Dont le toit, les murs et les bancs,
Se cachaient sous la vigne vierge,
Les jasmins et les rosiers blancs.

On s'attablait sous le feuillage,
On voyait, pendant le repas,
Les bateaux tracer leur sillage,
La rivière étant à deux pas.

Oh! la fameuse matelote,
D'où monte un fumet délicat!
La bonne crème à l'échalote!
Et le bon petit vin muscat!

Le soleil se couchait dans l'île,
Derrière le haut peuplier:
Et la nuit se levait tranquille,
Des astres pleins son tablier.

La petite aubergiste brune,
Allait, venait, d'un pied léger,
Dans l'ombre et dans le clair de lune,
Parmi les pommiers du verger;

Et tandis qu'en l'obscure étable,
Les bêtes mugissaient au loin,
Nous trouvions un lit confortable,
Dans les grandes meules de foin.

Emile BLEMONT.

LE SOMMEIL CHEZ L'ENFANT

Boire et dormir doit être la seule occupation du nouveau-né. Organisme délicat, il a besoin de s'assurer un développement régulier.

Il emmagasine des matériaux pour se bâtir une charpente osseuse, se faire des membres et des organes robustes.

Dès lors, pour que tout aille bien, il faut que la dépense d'énergie soit la plus faible possible.

Or, le sommeil procure ce minimum de dépense, et l'on comprend que l'enfant en ait beaucoup besoin. La nuit ne suffit pas, une grande partie de la journée sera employée à dormir.

Le bébé ne se réveillera que pour téter ou satisfaire ses besoins naturels. Aussitôt après il se rendormira.

Telle est l'existence d'un enfant normal, dépourvu de mauvaises habitudes. Le sommeil lui vient seul après chaque petit repas. Mais, avouons-le, c'est une chose assez rare!

Dès la naissance, nous faisons contracter à l'enfant de véritables manies dont il souffrira. Il semble que nous éprouvions les besoins de changer les règles de la bonne Nature, et cela bien à notre détriment.

Je n'en veux pour preuve que la coutume fâcheuse de bercer les mioches, de les endormir sur les genoux de la mère ou de provoquer le sommeil par des chansons plus ou moins monotones. Tout cela est entouré d'une aimable poésie, je le sais. Les chansonniers ont composé des airs délicieux, charmants à fredonner.

Eh oui! La jeune mère est heureuse d'endormir son enfant sur son sein. C'est une touchante marque d'amour maternel que l'on donne si volontiers qu'on en éprouve un suave plaisir.

Malheureusement cela ne va pas sans bien des mécomptes.

Le bébé est exigeant. Ne l'oublions pas. Si l'on vient à manquer à l'habitude, les cris viendront vite, et les cris au beau milieu de la nuit par exemple, alors qu'un sommeil réparateur devrait reposer la nourrice des fatigues de la journée, voilà certes qui n'est guère réjouissant.

Je signalerai encore une autre coutume, celle de mettre à la bouche de l'enfant, pour le faire dormir, soit le mamelon, soit la tétine d'un biberon.

"Ah! docteur, me disait-on dernièrement, il n'y aurait pas de sommeil sans cela, et puis c'est si peu".

Sans doute, mais c'est parce que, d'une façon inutile, on a créé au bébé un besoin nouveau. Il eût bien dormi sans cela!

Sucer quelque chose est devenu une distraction, et, ma foi, je trouve qu'il ressemble fort à ces fumeurs enragés qui, pour passer le temps, ont toujours besoin d'une pipe ou d'une cigarette à la bouche.

Ainsi donc, l'enfant normal dort absolument seul et d'un sommeil calme et régulier.

L'insomnie est toujours chose pathologique. Disons-nous bien qu'un bébé qui ne dort pas ou dort mal a un organisme détraqué.

De multiples causes produisent l'insomnie. Je n'en citerai que quelques-unes, les plus importantes.

L'alimentation est peut-être défectueuse. Le lait de la mère est-il réellement bon? Est-ce que la nounou ne se nourrit pas trop bien? Elle prend trop de viande ou trop de vin. N'absorbe-t-elle pas du café, des liqueurs en quantité plus grande qu'elle ne le devrait?

Mes lectrices se souviennent sans doute de l'anecdote que je leur contais dans une précédente chronique, l'histoire d'un enfant qui s'agitait et criait toute la nuit du dimanche au lundi parce que, le dimanche, la nourrice sortait et prenait plus que de coutume.

Une autre fois, c'est l'enfant qui digère difficilement. On a mal réglé l'heure de ses petits repas. Or, la régularité dans l'alimentation est une des conditions essentielles d'une bonne digestion. Le nouveau-né aura à téter toutes les deux ou trois heures seulement. Ne le gorgeons pas dès qu'il crie. Sans cela, sa vie se passerait, comme celle des Romains de la décadence, à se donner... des indigestions, ce qui le ferait crier davantage encore.

L'intestin ne fonctionne pas toujours normalement. Il y a de la diarrhée ou de la constipation.

Le froid, dans certains cas, produit de l'insomnie, qu'un peu de feu dans la chambre ou quelques bouillottes chaudes dans le berceau guériront vite.

Le nervosisme héréditaire ou acquis est bien souvent à incriminer. L'enfant déjà nerveux! me dira-t-on. C'est exagéré. Il n'en est rien.

Ce tempérament morbide se transmet si facilement, et puis, le bébé ne jouit pas toujours du calme dont il aurait si grand besoin.

Les bruits de la rue, le potin continuel que l'on fait dans les quartiers populeux sont capables, si l'enfant n'est pas accoutumé ou a des prédispositions nerveuses, de gêner son sommeil.

Il y a de multiples causes d'excitation dans l'entourage. Les petits frères, les petites sœurs heurtent le berceau, réveillent le bébé, le chatouillent, lui font faire une "risette," bref, s'en amusent et le tiennent éveillé.

Les parents souvent le surmènent en l'excitant à sourire, à pousser des cris, à s'agiter. On est fier qu'il soit déjà "si avancé" pour son âge. Le bébé n'aime guère tout cela... qui l'empêche de dormir.

Je passe sur de nombreuses causes d'insomnie. Le cadre de ma chronique ne suffirait pas.

Quand un enfant ne dort pas, il convient d'en chercher la cause. C'est le seul moyen rationnel de guérir l'insomnie, au lieu de produire, comme on le fait si souvent, un sommeil artificiel.

Autant que possible ne droguons pas les bébés.

Un petit bain calme très bien et procure un sommeil tranquille et régulier. Une promenade au grand air, quand le temps le permet, a une action soporifique très nette. L'enfant s'endort vite.

Méfions-nous des préparations opiacées en général. Et je ne saurais trop blâmer l'habitude pernicieuse, coupable de certaines nourrices qui donnent de la décoction des têtes de pavot pour apaiser les cris et provoquer le repos. C'est une grosse faute et un danger pour le nouveau-né.

En conclusion, un enfant qui se porte bien doit bien dormir. Si l'on veut lui assurer un sommeil paisible, le meilleur moyen est de l'élever suivant les règles rigoureuses de l'hygiène, de veiller en particulier à donner, d'une façon rationnelle et bien comprise, une alimentation saine, et de maintenir l'enfant dans une atmosphère de calme et de tranquillité.

Dr LEON MABILLE,
de Reims.

LES MOUCHES D'EAU

Il n'y a qu'un chêne au milieu du pré, et les bœufs occupent toute l'ombre de ses feuilles.

La tête basse, ils font les cornes au soleil.

Ils seraient bien, sans les mouches. Mais aujourd'hui, vraiment, elles dévorent. Acres et nombreuses, les noires se collent par plaques de suie aux yeux, aux narines, aux coins des lèvres même, et les vertes sucent de préférence la dernière écorchure.

Quand un bœuf remue son tablier de cuir, ou frappe du sabot la terre sèche, le nuage des mouches se déplace avec murmure. On dirait qu'elles fermentent.

Il fait si chaud que les vieilles femmes, sur leur porte flairent l'orage, et déjà elles plaisantent de peur.

—Gare au bourdoudou! disent-elles.

Là-bas, un premier coup de lance lumineux perce le ciel, sans bruit. Une goutte de pluie tombe.

Les bœufs, avertis, relèvent la tête, se meuvent jusqu'au bord du chêne et soufflent patiemment.

Ils le savent : voici que les bonnes mouches viennent chasser les mauvaises.

D'abord rares, une par une, puis serrées, toutes ensemble, elles fondent du ciel déchiqueté sur l'ennemi qui cède peu à peu, s'éclaircit, se disperse.

Et bientôt, du nez camus à la queue inusable, les bœufs ruisselants ondulent d'aise sous l'essaim victorieux des mouches d'eau.

JULES RENARD.

Pour ramener les cheveux gris à leur couleur naturelle, servez-vous du "Luby's Hair Renewer." Pour les empêcher de tomber et les faire pousser, servez-vous du... **LUBY'S** et ne vous laissez pas tromper par une chose toute aussi bonne. 50c la bouteille.

AU RECORDER

La liste n'était pas très chargée hier matin à la Cour du recorder. Une dizaine d'ivrognes et de vagabonds ont été condamnés à l'amende traditionnelle où à 8 jours de retraite.

Un cocher, Auguste Brouillette, arrêté pour avoir conduit son cheval à une allure désordonnée et ne pas avoir ostensiblement porté son insigne, a été condamné à $2.00 d'amende et aux frais. Le recorder a déclaré qu'il usait de clémense à son égard.

—Les personnes arrêtées dans une maison de prostitution, rue Fullum, lundi, ont été condamnées à de fortes amendes et à la prison.

Albert Séguin, accusé d'avoir fait du tapage rue Guy, a été honorablement acquitté.

—Léon Jasmin, boulanger, rue Cadieux, pour avoir conduit une voiture sans licence, a été condamné à $2, aux frais ou à 15 jours.

NOYADE

Un jeune homme du nom de Lafrance a été victime de l'onde dimanche après-midi. En compagnie de deux amis il canotait sur la rivière Nicolet, à Victoriaville. Par un faux mouvement la chaloupe chavira, et ses deux compagnons parvinrent à se sauver, mais le pauvre Lafrance alla au fond pour ne plus reparaître. Ce jeune homme demeurait à Victoriaville depuis le mois de mars et n'était âgé que de 21 ans.

Mort de M. Albert Frank

New-York, 21.—M. Albert Frank, directeur de l'agence d'annonces bien connue qui porte son nom, est mort d'une attaque d'apoplexie à l'hôtel Majestic. M. Frank, né en Prusse, était âgé de 70 ans. Sa mort était complètement inattendue ; il était encore à son bureau, samedi dernier, et a fait plusieurs visites dans la journée de dimanche. Comme sa famille était à la campagne, il avait quitté sa maison dans la 82e rue et vivait à l'hôtel Majestic. Il a été pris hier matin d'une indisposition subite et on a vivement appelé un médecin. Quand celui-ci est arrivé, il a trouvé M. Frank sans connaissance. Le malade expirait quelques instants plus tard. Son gendre, qui est associé avec lui dans les affaires, a été aussitôt prévenu et le corps a été transporté à son domicile.

M. Albert Frank, à son arrivée en Amérique, fut d'abord agent de change et était membre du Gold Exchange. Quelques années plus tard, il s'est mis à la tête d'une importante agence d'annonces, connue à cette époque sous la raison d'agence Frank et Flamant. M. Frank s'est élevé au premier rang parmi les agents d'annonces financières ; il s'est aussi occupé spécialement des annonces pour les compagnies de navigation et les diverses sociétés d'assurances. M. Frank était membre de l'American Fire Arts Society et du Hardware Club.

Les moustiques et la fièvre jaune

La Havane, 21.—Le médecin-major Havard vient d'annoncer que les expériences sur la propagation de la fièvre jaune par le moustique vont être abandonnées. Cette décision a été prise parce qu'une des personnes, non inoculée, piquée récemment par un moustique infectieux est morte aujourd'hui de la fièvre jaune. Le malade était Espagnol et voulant se faire inoculer il s'était laissé piquer par un moustique infectieux. Un autre individu, qui a aussi été piqué, est au plus mal. Tous deux avaient été piqués par les moustiques mis à part pour les expériences du docteur Caldas qui disait que son sérum était un remède préventif contre la fièvre jaune.

D'après le major Havard, les cas de fièvre jaune dûs à la piqûre des moustiques, étaient avant ces deux derniers, fort légers ; mais maintenant la question a pris un aspect plus dangereux que ne pouvait le supposer la commission de la fièvre jaune après les premières expériences. Les expériences du docteur Caldas n'ont pas encore commencé.

La Havane, 21. — La seconde personne mordue par les moustiques infectieux vient de mourir de la fièvre jaune.

Funérailles de l'homme gras

New-York, 21.—Erastus Lewis, le président de la Société des hommes gras de Jersey City Heights, est mort samedi dernier.

Il pesait encore 440 livres au moment de son décès ; il en pesait 520 quand il est tombé malade. Son enterrement devait avoir lieu hier, mais il a fallu remettre à aujourd'hui la cérémonie funèbre ; le cercueil n'était pas prêt.

L'entrepreneur de pompes funèbres a dû en commander un de 7 pieds 3 pouces sur 3 pieds de large. C'est un véritable travail de géant que l'on n'a pu exécuter en deux jours.

Au cimetière, il a fallu acheter deux terrains contigus pour déposer cet énorme cercueil; enfin, on a dû demander à New-York un corbillard de dimensions extraordinaires.

Les funérailles de Lewis attireront de nombreux curieux, car tous les hommes gras y assisteront et ceux qui tiendront les cordons du poêle pèseront 300 livres.

Comme la porte de la maison de Lewis est trop étroite pour laisser passer le cercueil on a élargi une fenêtre et de là on descendra le cercueil avec poulie.

Lewis était âgé de 50 ans et, dans sa jeunesse, était d'une corpulence ordinaire. Il n'a commencé à grossir d'une façon anormale qu'après la guerre de Sécession lorsqu'il a obtenu une place dans les chemins de fer.

Il a tellement engraissé qu'il ne pouvait plus se pencher sur son bureau. Il a dû donner sa démission et tenir un cabaret. Sa femme ne pesait que 99 livres.

"LE MONDE"

Au Théâtre National Français

Le succès du drame à grand spectacle, "Le Monde", éclatant dès la première représentation, a été s'accentuant de jour en jour, au Théâtre National Français, comme nous l'avions prévu.

Après chacune des scènes superbement montées et fidèlement exécutées comme la tempête, le naufrage, le radeau en pleine mer et le sauvetage, le public enthousiasmé fait relever le rideau quatre ou cinq fois.

Il est indéniable que l'excursion qu'on leur fait faire dans le théâtre américain plait beaucoup aux spectateurs canadiens-français et a ses avantages: Le Théâtre National sera comble à chaque représentation du "Monde".

Les pittoresques tableaux de la pièce : un quai en Angleterre, le pont du paquebot "Fairplay" sur lequel se passent des scènes tour à tour amusantes et tragiques, le radeau en pleine mer, l'approche du steamer dans le lointain et le sauvetage des naufragés; le jardin de Mme Vinci, en Italie, la cour de l'asile des aliénés en Italie et la chambre d'hôtel à New-York, sont de toute beauté et produisent une excellente impression.

L'intrigue est des plus simples :

Le tuteur de Mlle Ellison, Powers, cherche à épouser celle-ci afin de s'emparer de sa fortune. Le frère de la jeune fille, un marin américain que l'on croyait mort fait sa réapparition. Powers veut se débarrasser de lui et le poursuit d'Angleterre en Italie et d'Italie à New-York. Mais le marin déjoue ses intrigues et finalement sauve sa sœur et sa fortune de ses griffes.

La pièce, très mouvementée, féconde en scènes dramatiques, est d'un intérêt captivant et ses interprètes la jouent avec beaucoup d'entrain et de talent.

Nous devons, à part les machinistes, et les peintres décorateurs, féliciter particulièrement MM. Cazeneuve, Hamel, Palmiéri, PetitJean, Filion, Leurs et Charest, Mlles Rhéa, Verteuil, etc. etc.

Sans concurrence

Depuis la découverte du BAUME RHUMAL on n'a rien trouvé qui pût l'égaler contre la toux, le rhume, la grippe.

A LAPRAIRIE.— Il a été décidé que les Sœurs du couvent de Laprairie, détruit dans un récent incendie, ne reconstruiront pas immédiatement. Elles ouvriront un externat dans l'école des Frères et ces derniers, à l'ouverture des classes, au mois de septembre, donneront leurs cours dans la salle du marché.

Pour être Jolie Femme

IL FAUT UNE BELLE CHEVELURE, UNE BELLE PEAU ET UN BEAU TEINT, choses qui, depuis la découverte de la **Chevlurine** et du **Lait des Dames romaines**, sont très faciles à obtenir pour les femmes comme jeunes filles

LA CHEVLURINE est la seule préparation qui n'ait jamais failli de ramener les cheveux blancs à leur couleur naturelle en six jours. Dès les premières applications elle guérit les Pellicules, les Dartres farineuses, les démangeaisons, arrête la chute des cheveux et les fait repousser d'une manière remarquable sans jamais les empêcher de friser ni salir la tête, ou l'argent est remis.

Le Lait des Dames romaines est assurément la préparation la plus hygiénique et la plus merveilleuse pour embellir le teint et adoucir et velouter la peau. Il enlève infailliblement les Rousseurs, le Masque, les Taches, les Boutons à tête noire, les Rides et tout ce qui peut porter atteinte à la beauté ; l'argent est encore remis si l'on ne donne pas satisfaction. Si votre pharmacien ne l'a pas, envoyez 50c pour la Chevlurine et 25c pour le Lait des Dames romaines à la CHEVLURINE M'f'g CO., 1437 RUE NOTRE-DAME, Montréal, et vous en recevrez franco une bouteille avec les garanties. 210—1a

AU PALAIS DE JUSTICE

GREFFE DES TUTELLES

NOUVELLES RAISONS COMMERCIALES

John Templeton Eodie, de la ville de Lachine, près Montréal, fera affaires seul comme manufacturier de conserves en boites, à Montréal, sous les nom et raison de "Montreal Packing Coy."

F. W. Webb Manufacturing Company, constituée en corporation dans l'Etat de New-York, Etats-Unis, en 1900, dont le bureau principal est à Boston, E.-U., s'est enregistrée pour faire affaires ici, à Montréal et dans la province de Québec.

La Compagnie de machines à coudre Tétrault (limitée), constituée en corporation dans la province de Québec par lettres patentes accordées le 4 juillet 1901, s'est enregistrée ici, à Montréal pour faire affaires dans la province.

The North American Cigar Company, constituée en corporation dans la province de Québec, par lettres patentes accordées le 19 février 1901 s'est enregistrée pour faire affaires dans la province de Québec.

Robert Elsworth Gillespie, de Montréal, et William Christopher Leitch, de Westmount, près Montréal, feront affaires ensemble en société comme contracteurs, à Westmount, sous les nom et raison de "R. E. Gillespie & Coy."

GREFFE DES FAILLITES

A la demande de Joseph O. Lacroix, avocat, Charles Lebrun, épicier, de la cité de St-Henri, a fait cession de ses biens et déposé son bilan.

Actif : effets d'épiceries, fixtures, un cheval, voitures et accessoires, un immeuble portant le numéro 2020 et 2017, du cadastre du comté d'Hochelaga.

Passif : environ $11,000.

Gardien provisoire : M. D. C. Brosseau, marchand de Montréal.

REPAS NUPTIAL INTERROMPU

Un cheval effronté autant qu'épouvanté a jeté le trouble au milieu d'un joyeux repas de noces, l'autre matin.

Le coursier prit le mors aux dents rue Aqueduc près de la voie ferrée. Dans sa course effrénée, il brisa sa voiture et son harnais, et termina sa fuite en entrant par une fenêtre ouverte dans une maison. Les habitants célébraient ce jour-là les noces de leurs enfants, et sur le tapis bien blanc le couvert était mis.

Le cheval pénétra au galop dans la chambre, renversa la table, brisa la vaisselle et les meubles et se réfugia dans la cuisine.

Les joyeux dîneurs revinrent bientôt de leur frayeur et fichèrent l'intrus à la porte. Personne ne fut blessé, mais le repas dut être remis à plus tard.

UN CONVIVE ORIGINAL

Certains vagabonds ont la morale très élastique; ils semblent être fermement convaincus qu'ils jouissent de privilèges auxquels ne peut prétendre le vulgum pécus, sans compter qu'ils ont des notions plus ou moins nettes sur la propriété d'autrui.

Une honnête femme d'ouvrier, rue Iberville, près de la rue Notre-Dame, a eu l'occasion de vérifier la vérité de ce que nous venons de dire, l'autre matin, dans sa propre maison. Vers sept heures, au moment où son mari venait de quitter la maison pour se rendre à son travail, la maîtresse de céans voit entrer un être affamé, qui s'installe sans cérémonie à la table et se met à dévorer gloutonnement le déjeuner qu'elle s'était servie.

La femme crie, tempête, menace; mais le tramp se contente de sourire béatement et d'avaler les morceaux plus gros.

Finalement, exaspérée, la comère va quérir une hache au hangar et elle en menace l'intrus. Le vagabond voyant que la sauce commence à se gâter, avale une dernière bouchée, puis il détale comme il était venu, au pas de course, après avoir salué les commères du quartier attroupées sur son passage et envoyé gracieusement du bout de ses doigts un baiser à son hôtesse improvisée.

LA "MERCHANTS COTTON"

M. A. A. Ayer ayant résigné la présidence de la compagnie "Merchants' Cotton", M. James Crathern a été élu président, et M. W. G. Cheney, vice-président.

"Argenterie plaquée inaltérable".



L'Argenterie Certifiée

est comme un chèque certifié ; on ne peut douter de sa valeur. L'observateur superficiel ne connait pas la différence entre la vraie argenterie et l'imitation. Une marque distinctive, qui est la marque de commerce d'un manufacturier responsable et réellement digne de foi, est la sauvegarde de l'acheteur. De telles marques sont virtuellement des certificats que l'article ainsi marqué est réellement ce qu'il paraît être et vaut le prix qu'on en demande.

Cette marque sur les sets à café, les soupières, etc., et sur couteaux, fourchettes, cuillères, certifie qu'ils sont garantis par la plus grande fabrique d'argenteries du monde.





PURE
LESSIVE Pulvérisée DE GILLETT

La Meilleure,
La plus Pure,
La plus Forte,

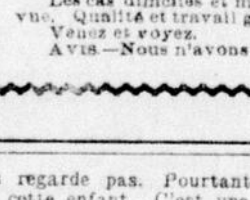
LONDON ENG. E. W. GILLETT.

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe, il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.



LE SPECIALISTE **BEAUMIER**
Médecin et Opticien, gradué aux E.-U. A. 20 ans d'expérience.
Prof. à l'Institut d'Optique Américain.
1854 rue Ste-Catherine, coin Cadieux, 3e porte Est, Montréal.
Est sans contredit le meilleur FABRICANT ET AJUSTEUR DE LUNETTES, LORGNONS, YEUX ARTIFICIELS, etc., de Montréal, pour renforcir les NERS OPTIQUES et bien voir de LOIN comme de PRES, et guérir les yeux.
Les cas difficiles et même déjà abandonnés sont sollicités. Examen gratuit de la vue. Qualité et travail garantis. Ouvert de 8 a.m. à 9 p.m. Le dimanche de 1 à 4 p.m. Venez et voyez.
AVIS.—Nous n'avons pas d'agents allant à domicile. Méfiez-vous des passants.
26-1a

Chantereine

.. Par ..
G. de LABRUYERE

No 61 (Suite)

Et elle l'entraîna dans l'arrière-boutique, tandis que Mme d'Onistal montait au premier étage où étaient les chambres des deux abandonnées.

Chantereine avait suivi la vieille dans cette salle où, au début de cette histoire, nous avons vu Cadoudal haranguer ses officiers et soldats, le soir de l'arrivée du dernier détachement de Londres.

Là, quelqu'un attendait, une femme, dont la tête enveloppée d'une sorte de capeline noire, sous laquelle la fille de Caron devina tout de suite un visage ami.

—Madame Landoire! s'écria-t-elle.

—Moi-même, mon enfant, dit en l'embrassant la femme de l'huissier du portefeuille secret.

—Et pourquoi êtes-vous ici, que se passe-t-il? demanda Chantereine avec une hâte fiévreuse.

—Rassurez-vous, petite Marie, reprit la bonne dame en souriant, rien qui puisse augmenter votre chagrin.

—Mais encore?

—Il s'agit de votre père.

—Pauvre père! je l'ai vu aujourd'hui, il est bien changé!

—Il s'agit de le sauver.

—Le sauver!

—Oui.

—Mais, croyez-vous donc qu'il coure quelque danger? Tout le monde, aujourd'hui, au Tribunal, disait qu'il serait acquitté, que l'Empereur ne voulait frapper que Moreau et les Bretons?

—Sans doute, sans doute, fit Mme Landoire, c'est bien là ce qu'on dit aussi dans l'entourage de Napoléon, ce que mon mari m'a rapporté; mais sait-on jamais, avec les juges?

Une angoisse serra le cœur de la petite Nivôse.

Et elle se jugeait coupable envers ce pauvre père dont peut-être, absorbée par une plus vaste affection, elle n'avait pas pris suffisamment souci.

Elle rougissait de voir que d'autres, à sa place, de simples amis, y avaient songé.

—Vous avez raison, madame, dit-elle d'une voix sourde, la rougeur au front, il faut s'occuper de lui.

—Il faut tout prévoir, reprit la bonne femme.

—Que faire? demanda Chantereine.

—Eh bien, Landoire, ce matin, a songé à vous préparer les voies.

Quelles voies? demanda Marie avec surprise.

—Celles qui peuvent vous conduire jusqu'à celui qui dispose de toutes les grâces.

—Je ne vous comprends pas.

—Comment! vous ne saisissez pas que si votre papa est condamné, il n'y a qu'un être au monde qui puisse le faire libre?

—Et qui donc? demanda la jeune fille dont tout le sang se glaça, dont l'œil jeta des flammes, car elle commençait à comprendre.

—Mais... l'Empereur! répondit madame Landoire qui, elle aussi, s'étonnait de ne pas être mieux devinée.

—L'Empereur!

—Hé! oui, pardine! Que voulez-vous que ce soit?

—L'Empereur! répéta Chantereine d'une voix plus basse où passait un sifflement de colère et de haine.

—Il vous accordera la grâce de votre père si vous allez la lui demander vous-même.

—Moi! exclama la petite Nivôse d'une voix éclatante, moi!

—Oui, vous!

—Moi, voir cet homme, lui parler, l'implorer!

—Certainement...

—Jamais!

—Comment, jamais? Mais vous êtes folle, mon enfant; puisque je vous dis que c'est accordé d'avance.

—Expliquez-vous!

—Eh! il y a longtemps que ce serait fait, si vous m'en aviez laissé le loisir!

—Je vous écoute.

—Eh bien, voici ce qui s'est passé: Ce matin, l'Empereur est entré de bonne humeur dans son cabinet, et, en lui remettant son chapeau, il a pincé l'oreille de Landoire, lui disant:

"—Eh bien, monsieur le drôle, que dit-on de neuf, ce matin, dans Paris?

"—Mais... je ne sais, sire, a répondu mon mari, qui ne savait où l'Empereur voulait en venir.

"—Que dit-on du procès qui s'ouvre aujourd'hui? a repris Napoléon, en prenant place devant son bureau."

Il n'y avait, à ce moment, dans le cabinet, que M. de Méneval, qui, selon sa coutume, écrivait, le nez dans ses paperasses.

"—Eh bien! sire, a répondu mon mari, avec sa franchise habituelle qui plaît à son maître, on dit que si l'Empereur a raison de poursuivre implacablement les chouans, les royalistes, qui voulaient l'assassiner, il a tort de s'acharner contre un général républicain, un grand guerrier, le vainqueur d'Hohenlinden.

"—Oh! oh! interrompit l'Empereur fronçant les sourcils, que me dites-vous là, monsieur le drôle, et de quel droit vous permettez-vous?

L'Empereur hésita un instant, puis, dardant sur Landoire son regard de feu:

"—Sire, c'est votre Majesté qui m'a interrogé..."

"C'est vrai, fit-il, et puisque vous avez commencé, continuez.

"—Eh bien, sire, reprit mon mari, ceux qui vous aiment—et c'est le plus grand nombre—se taisent et baissent tristement la tête; les autres vous blâment nettement et disent que c'est pour écarter un rival que vous...

"—Un rival! s'écria l'Empereur, en frappant son bureau du poing; un beau rival, ma foi, et bien redoutable, en effet, qui se compromet, qui ternit sa gloire en conspirant avec des bandits de grand chemin, des assassins soudoyés par l'argent des ennemis de la France!... Et puis, quel rival pourrais-je craindre, maintenant? Ne suis-je pas le maître, acclamé et couronné, à l'abri de toutes les compétitions? Je suis le souverain que la France s'est librement choisi. Allons, allons! ceux qui parlent ainsi sont des fous! Et, d'ailleurs, qui vous dit que je veuille la perte de Moreau?"

Il se mit à marcher fiévreusement pendant quelques secondes: puis, s'arrêtant brusquement devant Landoire:

"—Si Moreau est condamné, je lui ferai grâce, déclara-t-il, solennellement. Et, si avant le procès, il avait demandé à me voir, j'eusse ordonné déjà sa mise en liberté.

"—Ah! sire! s'écria mon mari, voilà une parole que je voudrais avoir été entendue par vos détracteurs. Je savais bien, moi, que vous ne pouviez avoir de sentiments mauvais contre un de vos anciens compagnons de gloire."

Puis, mettant à profit l'occasion, il a ajouté:

"—Sire, parmi les accusés, il y en a qui, pour être moins illustre que le général Moreau, n'en sont pas moins dignes de votre clémence.

"—Qui donc cela, monsieur le drôle?

"—Des comparses, de pauvres gens qui ne sont guère coupables que du crime d'asile, ou de celui d'avoir gardé, dans le cœur, de l'amitié et de la reconnaissance pour des souverains déchus qui, jadis, furent bons pour eux!

"—Des noms? demanda l'Empereur d'une voix brève.

"—Eh bien! il y a d'abord, et avant tous, un pauvre brave homme que je connais, celui-ci est bien inoffensif, sire, et tout à fait digne.

"Son nom?

"—Caron.

"—Caron, le parfumeur?

"—Oui, sire.

"—Mais vous êtes fou, Landoire. Il a donné asile à toute la conspiration, assisté à tous les conciliabules, prêté sa maison et sa bourse à tous ceux qui avaient juré ma mort!

"—Excusez-le, sire; il a été coiffeur de la reine, il lui doit tout... Et puis...

"—Et puis?

"—Il ne vous connaît pas, sire!"

La flatterie était adroite, elle porta. Pourtant, Napoléon reprit:

"—N'a-t-il pas une fille?

"—Oui, sire.

"Quel âge?

"—Dix-sept ans.

"—Infirme, m'a-t-on dit?

"—Oui, sire, ou du moins elle l'a été.

"—Et qu'on nomme Chantereine?

Landoire s'inclina.

L'Empereur reprit:

"—Une farouche royaliste, elle aussi, malgré son âge et son sexe. Je n'aime pas les femmes qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Pourtant, on m'a parlé de cette enfant. C'est une façon de petite héroïne, assez curieuse et drôlette, paraît-il. Eh bien! qu'elle vienne me demander elle-même la grâce de son père, et nous verrons!"

Et l'Empereur s'est remis au travail.

Tout à l'heure, Landoire m'a raconté la scène et je suis accourue.

Pendant tout ce récit, Chantereine était demeurée muette, les dents serrées, plus pâle encore que de coutume.

Quand ce fut fini:

—Merci, madame Landoire, dit-elle gravement; vous êtes bonne, et votre mari est le meilleur des êtres.

—Que dois-je lui répondre?

—Rien encore. Je vais réfléchir, et, demain, j'irai vous voir.

Elle accompagna la femme de l'huissier jusqu'à la porte de la rue, puis remonta lentement, le front penché sous le poids de sa pensée, retrouver la comtesse qui ne dormait point, l'attendant.

Le lendemain, mardi, qui était le 9 prairial, dès l'ouverture de l'audience, Chantereine et la comtesse d'Onistal étaient à leurs places de la veille, tout au fond du prétoire.

Quelle réponse la fille de Caron allait faire aux ouvertures de Mme Landoire ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

Pour l'instant, il fallait se contenter de suivre les débats du procès et d'en attendre la conclusion.

Celle-ci, d'ailleurs, au moins en ce qui concernait Georges et ses amis, ne pouvait faire doute pour personne.

C'était l'échafaud, c'était la mort!

Pourtant, il fallait attendre: on ne pouvait agir que la sentence rendue.

Pour cette seconde audience et pour les suivantes, l'affluence du public fut plus grande encore.

De ces longs débats, il n'est possible de reproduire ici que de fragmentaires et caractéristiques épisodes.

A la seconde audience, Hémart, interrogeant Cadoudal sur les péripéties de l'arrestation:

—Vous convenez avoir été arrêté sur le lieu désigné par les témoins?

—J'ignore le nom de l'endroit.

—Avez-vous tiré deux coups de pistolet?

—Je ne m'en souviens pas.

—Avez-vous tué un homme?

—Je l'ignore.

—Vous aviez un poignard sur vous?

—C'est possible.

—Et des pistolets?

—Peut-être.

—Avec qui étiez-vous dans le cabriolet?

—Je ne sais qui ce pouvait être.

—Où avez-vous couché, la veille de votre arrestation?

—Je ne me suis pas couché.

—Que faisiez-vous à Paris?

—Je me promenais.

—Quelles personnes y fréquentiez-vous?

—Aucune.

Au ton de ces réponses, on peut juger de la hauteur et du dédain ironique de l'attitude de Cadoudal.

Il dit tout ce qui le regardait personnellement, ne céla rien, fit tous les aveux qu'on voulut; mais, pour tout ce qui concernait les autres, il s'enferma dans un mutisme dédaigneux.

Puis ce fut, deux jours plus tard, l'admirable combat de générosité entre les deux frères Polignac.

—Voyez, Jules! dit Armand aux juges, ce n'est encore qu'un enfant. Sauvez sa vie, car il ne savait ce qu'il faisait. Moi seul suis coupable, car j'avais conscience de mes actes. S'il vous faut une de nos deux têtes, prenez la mienne, je vous l'offre, mais épargnez celle d'un jeune homme qui n'a pas compris la portée de ce qu'il faisait.

Jules, alors se leva, et plein d'exaltation s'écria:

—Non! non! messieurs, ne l'écoutez pas; je suis seul au monde, je n'ai point de femme, moi! point d'enfants!

Armand est père de famille, lui! Quant à moi, j'ai mangé le pain de l'exil dès mon enfance, ma vie est inutile; prenez-la, mais épargnez mon frère!

Des sanglots se firent entendre dans l'assistance à ce duel touchant de dévouement et de renoncement.

Ces jeunes gens, beaux, chevaleresques, inspiraient le plus vif intérêt et la plus grande admiration.

L'auditoire entier était avec eux, formant des vœux pour leur salut.

Eux, insouciants de la mort, dédaignaient de nier, bien plus préoccupés de l'honneur de leur cause que du soin de leur vie.

Des larmes remplirent tous les yeux quand Hémard, s'étant fait remettre par le greffier une des pièces à conviction, demanda au marquis de Rivière:

—Accusé, reconnaissez-vous cette miniature?

Rivière cligna ses yeux de myope et répondit:

—Je ne distingue pas bien d'ici, monsieur le président; voulez-vous me faire passer cet objet?

Quand il l'eut aux mains, il le couvrit de baisers, l'arrosa de ses pleurs et, le serrant sur son cœur, s'écria:

Croyez-vous donc que je ne reconnaissais pas ce portrait saisi sur moi? Mais je voulais l'embrasser encore une fois avant de monter à l'échafaud. Maintenant, messieurs, vous pouvez rendre votre arrêt; je suis heureux!

C'était une miniature représentant le comte d'Artois.

Le procès se traîna ensuite en d'interminables interrogatoires de témoins insignifiants.

Quand les plaidoiries furent terminées, le président demanda à chacun des accusés ce qu'il avait à ajouter pour sa défense.

Cadoudal se leva le premier.

"—Je n'ai, dit-il, que peu de mots à ajouter aux éloquentes paroles de mon défenseur. Le gouvernement ne voulant pas ratifier certaines conventions passées entre le général Brune et moi, j'ai dû croire qu'il ne ratifierait rien, et qu'il me sacrifierait tôt ou tard.

"J'ai donc cru prendre mes sûretés; mais la preuve que je tenais à la paix, c'est que, depuis je n'ai pas fait la guerre. Et cependant, j'aurais pu facilement soulever à nouveau la Vendée!

"Toujours attaché à la France et à la famille de Bourbon, toutes les nouvelles que je recevais du continent m'annonçaient que l'opinion publique était fortement prononcée en leur faveur.

"Au moment de la rupture du traité d'Amiens, je n'ignorais pas qu'il avait été question de proclamer Bonaparte empereur. Ce fut alors que je me déterminai à passer en France, avec quelques amis, pour voir par moi-même si l'esprit public était bien tel qu'on nous le représentait.

"Je ne sais pas si ces démarches ont le caractère qui constitue une conspiration. Je ne suis pas assez familiarisé avec les lois françaises pour en juger; vous les connaissez mieux que moi, messieurs; je laisse à vos consciences le soin de prononcer!"

Cette déclaration, empreinte d'une si admirable simplicité et d'un si parfait dédain de la vie, produisit une sensation extraordinaire.

(A Continuer.)



MONTREAL BROCKTON

6-10

"Mike" Joyce perd sa partie

BASEBALL

NOTRE "INFIELD" RECOMMENCE SES ERREURS COMME DE PLUS BELLE

Montréal a perdu, hier, à Brockton. Mike Joyce officiant pour l'équipe de "Royals". Les balles de notre gros pitcher gaucher furent frappées plus souvent que nos hommes ne réussirent à placer celles de Barnett en lieu sûr. Notre "infield" a semblé regretter la partie brillante jouée, hier, et a recommencé le jeu languissant et stupide dont Johnson nous a donné l'exhibition avant de quitter le terrain local.

Johnson, Quinlan et Sheehan furent les coupables, hier après-midi, et quatre erreurs coûteuses apparaissent à leur avoir.

Nos hommes frappèrent moins souvent mais ils frappèrent plus dûrement, et Joyce fit filer la balle dans la même direction que Dooley lui avait enseignée dans la partie de la veille. Raub et Dooley furent les seuls inhabiles à compter au moins un coup bon dans cette partie.

La huitième inning fut l'inning désastreuse pour l'équipe du capitaine Dooley, les joueurs de Brockton réussissant, avec le secours des erreurs de nos hommes, à compter cinq points dans cette seule reprise.

Brockton joua une grande partie au champ et accorda à Barnett un support brillant.

Score :

BROCKTON

	AB	R	BH	PO	A	E
Bannon, lf.	3	2	1	0	0	0
Blake, cf.	5	3	3	3	0	0
McWanus, c.	4	1	1	5	0	0
Smith, 3b.	5	0	3	0	2	0
Madison, ss.	4	0	2	2	4	0
Woods, rf.	3	1	0	3	0	1
Slater, 1b.	4	1	1	1	1	0
Herne, 2b.	3	1	1	0	3	0
Barnett, p.	4	1	1	0	3	0
Total	35	10	13	27	13	1

MONTREAL

	AB	R	IB	PO	A	E
Raub, c.	5	0	0	3	1	0
Shearon, rf.	4	0	1	2	0	0
Delehanty, lf.	3	0	1	0	0	0
Odwell, cf.	4	1	1	0	0	0
Dooley, 1b.	3	1	0	12	0	0
Sheehan, 3b.	3	1	1	2	6	1
Johnson, 2b.	3	1	2	3	1	1
Quinlan, ss.	3	1	1	2	5	2
Joyce, p.	4	1	1	0	3	0
Total	32	6	8	24	16	4

		R	H	E
Bockton	20200015x —	10	13	1
Montréal	000000303 —	6	8	4

Sommaire : Home run, Joyce. Coups bons pour deux buts, Delehanty, Odwell, Johnson, Quinlan, Blake, McManus. Sacrifice hit, Woods, Quinlan. Buts sur balles, de Barnett, 5 ; de Joyce, Wild pitches, Joyce, 2 ; Barnett, 2. Struck out, par Barnett, 4 ; par Joyce, 1. But volé, Bannon. Doubles jeux, Smith à Madison à Slater ; Quinlan à Johnson à Dooley. Dooley seul. Umpire, Kelley. Durée de la partie, 1.55. Assistance, 250.

Providence, R.I., 21. — Les Providence ont gagné, aujourd'hui, dans une partie qui fut une vrai belle bataille de pitchers entre Conn et Parker. Providence enregistra le seul point compté sur un but sur balles accordé à Friend, qui prit son second sur un wild pitch, avança au troisième sur un coup de Cannon et entra au home pendant que l'on disposait de Henry au premier but.

Score par innings :—

		R	H	E
Providence	00000010x —	1	3	2
Buffalo	000000000 —	0	6	1

Batteries : Conn et McCauley ; Parker et Spear.

Umpire, O'Loughlin.

Worcester, 21. — Worcester a défait Rochester, cet après-midi, dans une partie assez chaudement contestée. Le jeu de Wrigley et O'Hagan au champ fut le point saillant de cette partie. McLean, qui faisait encore dernièrement partie des Boston, de la ligue américaine, a été engagé par le club local et a jouéaujourd'hui même au premier but.

Score par inning :—

		A	H	E
Worcester	00130010x —	5	10	2
Rochester	021000100 —	4	7	3

Batteries : Pappalau et Doran ; Rowen et Dixon.

Umpire, Gaffney.

Hartford, Conn., 21. — Hunt étant indisposé aujourd'hui et confiné dans ses appartements, Toft et Miller furent les arbitres de la partie de cet après-midi. Hartford mit dans la boîte un nouveau pitcher du nom de Moriarity, qui s'acquitta bien de sa tâche. Une discussion s'éleva à la cinquième inning, alors que Miller déclara Schaub mort au home, tandis que Toft, qui était alors juge des balles et des strikes, l'appela "safe." La décision de Miller fut acceptée et la partie fut continuée sous protêt que Barrow a adressé ce soir au président Powers.

Assistance, 800.

Score par innings :

		R	H	E
Hartford	03000000x —	3	7	0
Toronto	000020000 —	2	6	0

Batteries : Moriarity et Urquhart ; Williams et Bemis.

Umpires, Miller et Toft.

POSITION DES CLUBS

	Gagné	Perd.	P.C.
Rochester	64	41	610
Providence	60	47	561
Toronto	54	44	551
Montréal	53	50	515
Hartford	50	48	510
Worcester	48	52	480
Brockton	38	55	409
Buffalo	36	66	353

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati :—

		R	H	E
Chicago	100402020 —	9	10	0
Cincinnati	000000100 —	1	3	3

Batteries — Waddell et Kahoe ; Weyhing et Bergen.

A St-Louis :—

		R	H	E
Pittsburg	000300000000—3	10	1	
St. Louis	200100000001—4	14	2	

Batteries — Tannehill et Zimmer ; Powell et Ryan.

A Boston :—

		R	H	E
New-York	100000001 —	2	12	4
Boston	00000203x —	5	10	1

Batteries — Denzer et Warner ; Dineen et Kittredge.

A Philadelphie :—

		R	H	E
Brooklyn	002000000 —	2	4	2
Philadelphie	10000230x —	6	12	1

Batteries — Kitson et Farrell ; White et Douglas.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Pittsburg	57	37	606
Philadelphie	58	42	580
Brooklyn	56	45	554
St-Louis	57	46	553
Boston	48	51	485
Cincinnati	40	56	417
New-York	39	55	415
Chicago	40	63	388

LIGUE AMERICAINE

A Boston :—

		R	H	E
Milwaukee	020811010 —	5	9	5
Boston	01011410x —	8	10	1

Batteries — Garvin et Donohue ; Lewis et Criger.

A Washington :—

		R	H	E
Chicago	000000000 —	0	8	1
Washington	10040030x —	8	8	3

Batteries — Katoll, Griffith et Sugden ; Mercer et Clark.

A Baltimore :—

		R	H	E
Detroit	104 —	9		
Baltimore	301 —	0		

Batteries — Miller et McAllister ; Foremen, Howell et Robinson. Partie forfaite à Detroit.

A Philadelphie :—

PREMIERE PARTIE

		R	H	E
Cleveland	010110301 —	7	6	4
Philadelphie	002112002 —	8	12	5

Batteries — Bracken, Wood et Conner ; Frazer et Steelman.

SECONDE PARTIE

		R	H	E
Cleveland	010100100 —	3	9	4
Philadelphie	00001501x —	7	8	2

Batteries — Dowling et Connor ; Wiltse et Powers.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perdu.	P.c.
Chicago	61	40	604
Boston	60	40	600
Baltimore	55	47	561
Détroit	54	47	534
Philadelphie	52	49	515
Washington	41	55	427
Cleveland	40	57	412
Milwaukee	35	68	340

DEUX PARTIES POUR LES MASCOTTE

NOTES

Les amateurs de base-ball auront samedi et dimanche l'opportunité de voir les Mascotte à l'œuvre contre deux clubs américains de grand renom.

Samedi notre équipe de la partie Est se rencontera avec leurs vieux adversaires de Malone avec lesquels ils viennent de conclure un engagement.

Les Malone, on se rappelle, battirent les Mascotte, au commencement de juillet par un score de 8 à 10. Ce sera donc la partie de retour et de la revanche.

Dimanche, ce sera au tour des Pastime, de Rochester, qui possèdent une équipe formidable, à tenter fortune contre nos joueurs locaux.

Miron qui, en plus d'une occasion, a étonné les amateurs de l'autre côté des lignes, est en grande condition, et nul doute qu'avec le secours de Buryan, l'habile catcher de Nashua et d'un nouveau joueur de grand renom de Lorence, qui tiendra le second but dimanche prochain, notre équipe de la partie Est comptera encore deux nouvelles victoires.

LE MONTAGNARD A VALLEYFIELD

Dimanche prochain Le Montagnard accompagnera le Club Libéral de la Partie Est dans son excursion à Valleyfield, où il doit rencontrer les Centrals renforcés par les meilleurs joueurs des Jockeys et quelques-uns des anciens Electrics pour la circonstance.

Les nombreux amis du Montagnard auront une excellente occasion de voir leurs favoris aux prises avec un adversaire digne d'eux.

TROT ET AMBLE

AU PARC LEPINE

Si l'on tient compte de l'état de la piste, les courses qui ont leu lieu hier après-midi,au Parc Lépine, ont été marquées par des temps assez rapides.

Dans la classe de 2.40, quatre chevaux franchirent la ligne de départ à la première épreuve, mais à la seconde, la lutte dut se faire entre Nellie Stanton et Brilliant the Great, Montreal

DE RETOUR AU BERCAIL

Les brebis égarées du National

Tout le monde est à l'œuvre

LACROSSE

Les amateurs de crosse peuvent se rassurer. Le National aura une formidable équipe à opposer aux Shamrocks, samedi prochain.

Jos Valois, dont le genou est rétabli s'est remis à la pratique et sera à son poste.

Alphonse, Marcellin et St-Aubin, qui n'ont pas été amenés à Toronto pour la raison que l'on sait, ont reconnu qu'ils avaient été un peu exigeants et se sont remis au travail avec une ardeur qui nous fait espérer que les brillants joueurs d'attaque de l'équipe Shamrock auront du fil à retordre, samedi prochain.

Avec L'Heureux, Jos. Valois, Blanchard, Alphonse Valois, St-Aubin, Marcellin, Lachapelle, Cattarinich, Cousineau, Dupras, Hoerner, Butler, le National a là une équipe capable de faire une lutte corsée à n'importe quel adversaire, et même la chance aidant un peu, d'être très dangereux.

On remarque sans doute l'absence de Brown et Kavanagh. Ces deux excellents joueurs qui ont, de tout temps, été si fidèles à notre club ont vivement ressenti les stupides attaques de la "Presse" contre les joueurs de leur nationalité. Voilà, nous disait hier, un des directeurs du National, la raison qu'ils donnent pour ne pas revenir jouer.

LES MASCOTTES SE REPOSERONT

Après avoir défait tous les clubs avec lesquels, notre équipe invincible des Mascottes s'est rencontré jusqu'ici, nos jeunes joueurs prendront dimanche un repos bien mérité et dormiront pendant huit hjours sur les lauriers cueillis. Cependant notre jeune et populaire équipe ne veut pas laisser les araignées filer leur toile sur leurs armes et ils sont chaque soir au terrain pratiquant ardûment en vue des prochaines luttes d'un avenir qui n'est pas encore bien éloigné.

Girl, étant distancée, et les juges forçant Long Tom de se retirer, parce qu'il avait couru pour se sauver du pavillon.

Little Tim était le grand favori nans le second événement de l'après-midi, et quoique Valentine Boy eût guidé la procession presque tout le temps, au cours de la première épreuve, le cheval de M. Arbour dépassa cependant son rival au dernier détour et arriva bon premier.

Berbooth obtint la seconde position dans cette première épreuve, bien qu'il fut manifeste pour tous les spectateurs que Valencin Boy avait franchi la ligne d'arrivé avant Berbooth. Des huées accueillirent cette décision des juges.

Sommaire :—

CLASSE 2.40 :—

Nellie Stanton, jument baie, Hatch	1	1	1
Brillant the Great, étalon brun, Daoust	2	2	2
Montréal Girl, Auclair, distancée.			
Long-Tom, Trépanier, distancée.			

Temps: 2.31 1-4; 2.28 1-4; 2.31.

CLASSE 2.18—

Little Tim, cheval bai, McPherson	1 1	1	1
Berboloth, cheval brun, Langevin	2	2	2
Valencian Boy, cheval bai, Houde	3	3	3
Fleetwing, jument alezane, Daoust	4	5dist	
Walter Medium, St-Vincent	5	4dist	

Temps: 2.24; 2.19 1-4; 2.21.

Juges: Kennedy et L- A. Roberge. Starter: M McGibbegn.

LES COURSES AU VILLAGE STE-ROSE

Les courses au village de Ste-Rose qui ont eu lieu hier, ont été un succès sous tous les rapports.

Les propriétaires de chevaux ont été très satisfait de la manière dont ils ont été traités.

Dans la classe spéciale, à la 3e épreuve, il ne doit pas y avoir de temps (Record), pour le cheval de M. Galarneau, "Passe Carreau", car Black Smith Girl, la jument de M. Frs Major, est arrivée 1ère et placée 3e, son conducteur ayant nui à ses concurrents. Les décisions des juges ont été bien appréciées par les nombreux spectateurs.

Le club étant satisfait du rapport financier se propose de donner deux jours de grandes courses en septembre.

SOMMAIRE

Classe des novices, Bourse $1.00.

Geo. Moody, John DeKuyper	1	1	1
Paul Major, Mionne Moscou	2	2	2
H. Meunimer, Bicycle	3	3	3

Temps le plus rapide, 2 49 1-2.

Classe spéciale, bourse $25,00.

Frs Major, Black Smith Girl	1	1	3	1
M. Galarneau, Passe Carreau	2	2	1	3
T. Hogue, Bryant Moscou	3	3	2	2

Temps le plus rapide, 3 minutes.

Classe, 2.30, bourse $1.00.00.

F. St-Vincent, Time Breaker	1	1	1
F. Brunet, Brilliantson	2	2	2
Ed. Leclair, Albertia	3	3	3
Ed Moody, John DeKuyper	4	4	4

Temps le plus rapide, 2, 29 1-4.

Chronométeur ; David Lafortune, avocat de Montréal.

Juges ; J. A. Renaud, Starter, A. Matte, Alexandre Lefebvre.

Trot et Amble a Readville, Mass.

Résultat de mardi :

Classe 2.25. Trotteurs. 3 dans 5. Bourse: $1,000.

Alberta D., cheval bai, Shenango-Hollis, par Col. Morrill, (McHenry)	8	4	1	1	1
Marique, étalon alezan, par Expédition	1	6	6	3	1
Bingen Jr., cheval bai par Garth	12	1	2	7	4
Easter	9	2	3	2	3
Lauretta	2	3	7	4	6
John Hooper	4	11	9	8	5
Sonata	6	10	4	5	ro.
Captain Haff	5	7	5	6	ro.
Senator Mills	10	5	8 dis.		
Nabita	3	8 dis.			
Baroness	7	12 dis.			
Lenora	11	9 dis.			

Temps: 2.16 1-2 ; 2.13 3-4, 2.14 1.4 ; 2.16 3-4 ; 2.16 3-4.

Classe 2.10. Trotteurs, 2 dans 3. Bourse: $1,500.

Toggles, cheval brun, Strathway-Flyby, Flaha, Clark	1	1
Little Dick, cheval bai (Pope)	3	2
Temple Wilkes, cheval bai (Golden)	2	4
Sister Alice	4	3
Janice	dis.	

Temps: 2.15 1-2, 2.11 1-4.

Poulains, 1898. Trotteurs, 2 dans 3. Bourse: $2,000.

Admiral Dewey, pouliche baie, Bingen-Nancy Hanks, par Happy Medium (Liter)	1	1
Carrie Bell, poulain bai, (Yhayer)	2	2
Bowellan, cheval bai (Golden)	7	3
Hawthorn	3	7
Nelly Boca	4	5
Melton	5	4
Say Tell	6	6
Boralmas Brother	dis.	

Temps: 2.17 1-4 ; 2.14 1-8.

Classe 2.29, 2 dans 3. Bousre: $1.00. (Non terminée.)

Sallie Simpson, jument baie, J. C. Simpson-Sallie Foster par Prince Williams (Middleton)	1	1	2	5
Leola, jument brune, (Hutchings)	14	2	1	2
Vic. Scheller, cheval brun, V an Bokkelen)	10	13	9	1
Limerick	2	7	12	8
Henrietta	6	4	3	3
Sphynx Lassie	8	3	5	4
L. B.	3	15	4	10
Ben Hal	5	5	7	6
Charles D. Jacob	4	9	8	12
Easter	15	11	6	7
Debut	12	6	11	9
Oneonta	7	10	10	11
Roberta	11	8	14	13
Mary C.	9	12	15	dr.
The Spaniard	13	14	13	dr.

Temps: 2.15 3-4; 2.16; 2.15 1-4;2 .15 3-4.

CLASSE 2.14.— AMBLEURS 3 DANS 5. THE NORFOLK STAKES.— $5,000.

Audubon Boy, cheval alezan, J. J. Audubon - Flaey par Bourbon Hudson	1	5	6	1	1
Shaw Chimes, cheval brun, par Chimes Geers	2	7	1	2	2
Cinch, cheval alezan (Blanchard)	5	9	2	3	5
Dainty Queen	5	2	5	5	6
Louise, G.	3	4	3	6	4
Star Rugh	9	10	8	7	3
Rajah	4	6	4	4	dis
Newrichmond	8	1	9	dis	
Amber Sphinx	11	8	7	dis.	
G. See	11	11	10	dis.	
Holoise	12	12	11	dr.	
Terrace Queen	6	3	br.		

Temps: 2.[illegible] 3-4; 2.11, 2.10 3-4; 2.08 1-2, 2.09 1-4.

Résultat de mercredi :

CLASSE 2.19.— TROTTEURS 3 DANS 5.— BOURSE, $1,000.

Leola, jument brune, C. F. Clay - Lady Pepper par Onward (Hutchings)	14	2	1	2	1	1
Sallie Simpson jument baie (Middleton)	1	1	2	5	3	2
Henrietta, jument baie (Young)	6	4	3	3	2 ro	
Vic Scheller	10	13	9	1	6dis	
L. B.	3	15	4	10	7 ro	
Easter	15	11	6	7	4 ro	
Roberta	11	8	14	13	5 ro	
Bimerick	2	7	12	6	dr.	
Sphinx Lassie	8	3	5	4	dr.	
Charles D. Jacobs	4	9	8	12	dr.	
Ben Halx	5	5	7	8	dr.	
Debut	12	6	11	9	dr.	
Onesonta	7	10	10	11	dr	
Mary C.	9	12	15	dr.		
The Speniard	13	14	13	dr.		

Temps : 2.15 2-4, 2.16; 2.15 1-4 ; 2.15 3-4, 2.15 3-4, 2.17 3-4.

CLASSE 2.05.— AMBLEURS. 3 DANS 5. BOURSE. $1.500.

Royal R. Sheldon, cheval noir. Constantine- Flaxie par Bourbon, Wilkes (O'Neil)	1	1	1
Edith W. b. m. (Turner)	2	2	2
The Maid b. m. (Garth)	3	3	3
Bonnie Direct	dis		

Temps : 2.05; 2.07; 2.06 1-2.

CLASSE 2.12.—TROTTEURS, 3 DANS 5. "The Massachusetts Stake".— BLURSE $10.000

Onward Silver, cheval alezan Onward-Sylvan, Maid par Aberdeen (Geers)	7	3	1	1	1
Eleata, jument baie par Dexter (Marsn)	1	1	2	4	2
Cornelia Belle jument baie (Kirby)	8	4	5	2	3
Alan	6	6	3	3	4
Dan T	4	8	6	6	6
Chainshot	5	5	7	5	5
May Allen	2	2	8	dis.	
Dolley Dillon	8	7	4	dis.	
Belle Kuson	dis.				

Temps :— 2.09 3-4, 2.09; 2.08, 2.10 1-4; 2.11 1-4.

CLASSE 2.14 — TROTTEURS 2 DANS 3 — BOURSE $1,500

Susie J., jument alezane, Jayhawk-Millionnaire, par Norwood (McKee)	8	1	1
Miss Whitney, jument baie (Macdonald)	1	3	13
Alaklone, cheval noir (Doré)	2	4	2
Glory	4	2	3
Eula Mc	3	10	12
Captain Bracken	7	9	4
Coxey	6	5	9
Birdeye	5	7	7
Prince of India	13	12	5
May C	11	8	6
Listerine	9	6	10
Axtelle	10	11	8
Hunter Hill	12	12	11
Lita W	14	14	14
Ebba	dis.		

Temps — 2.12 1-2 ; 2.13 3-4 ; 2.13.

CLASSE 2.25 — AMBLEURS 3 DANS 5 — BOURSE $1,000 (Non terminée)

Frazier, cheval alezan, par Sphinx, McHenry	1	1
Reed Patchen, cheval rouge, (Hyde)	5	2
Tommy Mc., cheval bai (McCarthy)	2	7
Darnette	3	3
The Graxer	4	5
St. Patrick	7	4
Dandy C	6	6
Fred. H	dis.	

Temps — 2.14 ; 2.14.

LA BOXE

AU PARC RIVERSIDE

Demain soir aura lieu, au Parc Riverside, une partie de boxe entre Jimmy Hurst et Jos, Turner.

Hurst est bien connu ici, et quant à Turner, pour l'édification de ceux qui ignorent son record, nous dirons qu'il a à son crédit un "draw" avec Jack McAuliffe, une victoire en 17 rondes sur Jack Burke, un draw avec Martin Flaherty, puis un assaut nuld de 20 reprises avec Danny Needlan, tous fameux boxeurs.

En plus de la rencontre Turner-Hurst, il y aura une bataille de quatre rondes entre cet élégant light-weight montréalais Christie McSann et Craig, puis Miron sera aussi au parc à la disposition du premier de sa classe qui voudra se présenter.

M. CARLOS VICUNA

Mort du ministre du Chili

Washington, 21—M. Eliodoro Infante, premier secrétaire de la légation chilienne, s'est rendu hier au département d'Etat et a annoncé la mort, à Buffalo, de M. Carlos Moria Vicuna, ministre du Chili à Washington. Un message de condoléance va être préparé au département d'Etat et envoyé à la légation chilienne. M. MacKinley sera prévenu de la mort du ministre et enverra aussi un message de condoléance.

M. Vicuna avait été nommé à Washington, il y a trois ans, et avait succédé à M. Gana, qui avait été envoyé à Londres. La famille des Vicuna a joué un rôle prépondérant dans les affaires de l'Amérique du sud. L'ex-ministre était un homme de valeur, affable, et ses rapports avec les autres diplomates avaient été bien vite des plus agréables. La légation chilienne avait été fermée, à Washington, dernièrement. Le ministre, sa famille et les autres membres de la légation étaient partis pour Buffalo, où le Chili est en tête des autres républiques de l'Amérique du sud par l'étendue de son exposition. M. Vicuna était depuis quelque temps atteint de pneumonie ; après avoir résisté à une première attaque de la maladie, il a été emporté par une rechute.

Mme Vicuna et ses enfants, le secrétaire privé et un attaché de la légation chilienne ont assisté aux derniers moments du ministre. Le corps sera embaumé et transporté au Chili. On s'attend à ce que des représentants du gouvernement arrivent de Washington et se mettent à la disposition de la famille.

Aussitôt que le nouvelle de la mort a été connue à l'exposition, le pavillon du Chili a été fermé et son drapeau mis en berne.

M. Vicuna était né au Chili, il avait cinquante-sept ans et était un des hommes les plus remarquables de son pays.

Un ouragan aux Antilles

Fort-de-France (Martinique), 21.— Le temps a été très mauvais depuis hier. On croit qu'un ouragan approche.

Washington, 21.—Le bureau météorologique vient d'être prévenu des Antilles qu'un ouragan des plus terribles se fait sentir au sud-ouest de la Barbade. L'ouragan s'avance vers le nord-ouest.

LES ALLEMANDS

Ne veulent plus s'en aller

Tientsin, 21—Le ministre américain, M. Conger, appelle l'attention du département d'Etat sur l'occupation persistante de l'université de Tientsin par les Allemands. Ces derniers refusent à partir ou à payer le loyer et empêchent ainsi le docteur Tenney de rouvrir les portes de l'université aux étudiants chinois, qui sont désireux de reprendre leurs études.

L'imbroglio de l'Amérique Central

Paris 21—M. Silvas communique ses vues au "Journal des Débats" et considère que les chances d'intervention de la part des Etats-Unis vont en diminuant. Le "Petit Journal" montre de l'anxiété et croit que les impérialistes américains cachent sous leur masque une ambition demesurée et seraient heureux de voir aboutir leur rêve favori, la possession de l'isthme, Panama et la moitié du canal que les Américains finiraient pour leur propre compte et à leur profit.

St-Pétersbourg, 21 — Le "Nouveau Temps", journal russe des mieux informés, consacre un article à l'imbroglio de l'Amérique centrale et dit que M. Castro est évidemment désireux de déclarer la guerre à la Colombie, afin de fortifier ainsi son pouvoir qui décline. Il est fort difficile de savoir ce qui résultera de cette affaire compliquée, il se peut fort bien qu'une guerre survienne entre la Colombie et le Vénézuéla et on peut être certain, qu'alors, les Etats Unis ne manqueront pas d'intervenir dans la querelle entre les deux voisins.

LES BOERS

Doivent avoir leurs bonnes raisons pour résister

Londres, 21.—Il y a quelques temps, d'après les renseignements télégraphiés par lord Kitchener, les Boers ne comptaient que 13,500 hommes sous les armes ; ce nombre serait aujourd'hui réduit à 11,000. On ne s'explique pas leur résistance acharnée.

Théâtre National Français
RUE STE-CATHERINE & BEAUDRY.
Tél. Bell Est 1736 GEO. GAUVREAU, Marchand 520 Propriétaire.
SEMAINE DU 19 AOUT
"LE MONDE"
PAUL CAZENEUVE dans "Jack"
MATINÉE TOUS LES JOURS — Prix : soirées, 10, 20, 30, 40c ; loges, 50 et 75c. Matinées, 10, 15 et 25c ; loges, 50c.
Semaine prochaine : "Marie-Jeanne." 207

MUSEE EDEN
206 rue St-Laurent
Maintenant divisé en deux galeries distinctes, le Musée Historique et le Musée des Crimes.
Nouveaux groupes. L'admission aux deux musées reste la même, 10 cents.
Ouvert tous les jours de 9 heures a.m. à 10 p.m.
Le dimanche de 1 heure à 10 heures p.m. 151-tno.

PARC RIVERSIDE
Grande Fête Champêtre
DIMANCHE et LUNDI, 25 et 26 AOUT
DONNÉE PAR LES
..Forestiers Canadiens...
Jeux, Courses, Tombola, Grande Fête Suisse, Attractions spéciales pour ces jours-là.

COURRIER DU TRAVAIL

CHEZ LES CORDONNIERS-MONTEURS.

L'Union des cordonniers monteurs s'est assemblée hier soir à la salle St-Joseph, sous la présidence de M. Télesphore Beaupré.

Le surcroit d'ouvrage a été cause que la nomination des officiers a été renvoyée à mercredi prochain. On organise une tombola dont le tirage aura lieu le samedi le 31 août, à 3 heures de l'après-midi, à la salle de l'union St-Joseph. Le rapport du pique-nique est des plus satisfaisants.

L'Union continue ses préparatifs pour chômer la Fête du Travail.

On a discuté la question du règlement de certains griefs qu'ont plusieurs membres contre un manufacturier de Montréal. Comme l'affaire n'est pas très grave, et que le différend sera probablement réglé à l'avantage des cordonniers monteurs, les officiers de l'Union ont préféré se taire sur le sujet pour le moment. Il a été décidé définitivement d'aller voir le manufacturier en question, afin d'obtenir une entente amicale.

La distribution des prix, gagnés au pique-nique de samedi dernier, 17 août se fera ce soir, chez M. Beaupré, 390, rue Plessis, de 6 à 8 heures.

BRIQUETIERS ET MAÇONS

Une assemblée spéciale de l'Union des briquetiers et maçons est convoquée pour lundi prochain, 8 membres ont dernièrement fait leur entrée. Le club militaire italien sera présent, ainsi qu'une fanfare.

Un incident au parlement péruvien

Lima, (Pérou), 21 — Le congrès péruvien a eu hier une séance des plus animées, qui s'est terminée par un conflit entre le sénat et la chambre des députés. Le récent vote de la chambre contre le cabinet a été la cause de ce désaccord.

On a discuté si un vote de censure émanant d'une des chambres du congrès était un acte valide et pouvait être mis à exécution. Vingt-trois sénateurs se sont retirés au milieu des applaudissements des spectateurs pour le président Romana, le cabinet, le sénat et le président du sénat, M. Camdano.

Il n'y aura pas de révolution, mais la situation politique est des plus compliquées.

Au parlement argentin

Buenos-Ayres, 21—Le docteur Amancio Alcorta, ministre des affaires étrangères, a annoncé aujourd'hui au sénat que les gouvernements de la république Argentine et du Chili ont fait l'engagement moral de ne plus ajouter un seul fusil à leurs armements actuels. Cette résolution, dit-il, a amené la démission du cabinet chilien. M. Alcorta dit aussi que la paix est maintenant assurée entre les deux républiques. Le ministre des affaires étrangères a fait ces déclarations après que le sénat eut émis un vote de confiance en faveur du gouvernement au sujet du prochain congrès pan-américain à Mexico.

M. Alcorta a aussi répondu à une interpellation en disant que les relations de la république Argentine avec les autres puissances étaient excellentes.

CIE FRANCO-CANADIENNE.
10 jours de Montréal et Québec au Havre direct

DU HAVRE		DE MONTRÉAL
14 août	"GARTH CASTLE"	30 août.
12 sept	"WASSAU"	17 sept.

	1ère	2ème	Entrepont
Havre, Southampton et Londres	$60.00	$45.00	$27.00
Paris	65.50	48.50	29.50

Grand confort, docteur et femme de chambre à bord. Cuisine française, vin de table gratis à toutes les classes.
Marchandises du Havre, 11 jours ; Paris, 14 ; Bordeaux, La Pallice, Nantes, Lorient, 17 jrs.
Connaissements directs souscrits dans tous les ports français et méditerranéens par les agents locaux.
Pour renseignements et instructions d'expéditions s'adresser à H. Genestal et Fils, Havre, à tous les agents des Cies de chemins de fer en Canada ou à 223, rue des Commissaires, Montréal. 208

RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO
PROMENADES IDEALES SUR L'EAU
Les steamers de la ligne "postale" Toronto-Montréal partent tous les jours, excepté les dimanches, à 11.30 a.m.
Les steamers de la ligne Hamilton-Montréal partent les lundis, mercredis et vendredis à 7 p.m.
Les steamers de la ligne de Québec partent tous les jours, excepté les dimanches, à 7 p.m. Les dimanches à 3 p.m.
Les steamers de la ligne du Saguenay laissent Québec tous les jours à 8 a.m.
Excursions à l'exposition pan-americaine, Buffalo, à bas prix.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 182, rue Siant-Jacques.

JEUNES ET VIEUX
Renforcés et Reconstitués
Soulagement immédiat. Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, impotence, faiblesse, débilité, insomnie, abus, excès, etc. 30 années de succès en Europe. Efficacité garantie.
PASTILLES DU DR. JEAN, $1.00 le flacon, par la malle cacheté franco. Adresses : Cie Médicale du Docteur Jean, B. P. Boite 187, Montréal, Qué.—Et toutes pharmacies. Ecrivez pour notre livre "Hommes faibles et fatigués". Demandes notre blanc de consultation. Envoyez gratis sur demande.

PROCTOR'S 10c 25c 50c
THE F. F. PROCTOR BIG STOCK CO.
Lundi, mardi, mercredi :— "A WIDOW HUNT" et "BROWN, THE MARTYR."
Jeudi, vendredi, samedi :— "A TERRIBLE TANGLE" et "BROWN, THE MARTYR."
Otto, Catherine Gray, John Turton, Kalatechnoscope, vues, etc.
Sièges de loges réservés. Tél. Up 2425.
Portes ouvertes à 1.30 heures et 7.30 heures p.m. tous les jours. 286-1

PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSIONS AU BORD de la MER
BILLETS DE RETOUR DE MONTREAL A

St. Andrews by the Sea	$8.50
PORTLAND, Me	$7.50
MONCTON, N. B. / ST. JEAN, N. B.	8.50
SHEDIAC, N. E.	9.00
PARSBORO, N. E.	11.50
HALIFAX, N. E. / PICTOU, N. E.	12.50
MULGRAVE, N. E.	14.00
SYDNEY, C. B. / NORTH SYDNEY, C. B.	15.50
SUMMERSIDE, I. P. E.	10.00
CHARLOTTETOWN, I. P. E.	11.25
ST. JEAN, T. N.	29.50
*BAIE ST. PAUL / *EBOULEMENTS / *MALBAIE / *CAP A L'AIGLE / *RIVIERE DU LOUP	5.50
*TADOUSAC	6.50
CHICOUTIMI	7.50

*Choix du bateau ou du chemin de fer entre Montréal et Québec.
Bons pour aller les 30 et 31 aout et le 1er septembre.
Bons pour revenir quittant le lieu de destination jusqu'au 10 septembre 1901

EXPOSITIONS
Billets d'aller et retour de Montréal
A TORONTO
Le 31 aout et le 2 septembre $7.00
Les 1er, 3, 4 et 5 septembre 10.00
Limite de retour le 9 sept. 1901.
A SHERBROOKE
Le 31 aout et les 1er, 2, 3, 6 et 7 sept. $3.35
Les 4 et 5 septembre 2.50
Limite de retour le 9 sept. 1901.
FETE DU TRAVAIL
Des billets d'aller et retour seront émis entre toutes les stations en Canada, le 31 aout et les 1er et 2 sept. 1901, au Prix d'un passage simple de première classe. Bons pour revenir jusqu'au 3 septembre 1901.

MONTREAL A BUFFALO ET RETOUR
Bon pour aller Bon pour revenir
Tous les jours $10.25 8 jrs. après date de vente
Tous les jours $11.90 15 " jr. de vente compris.
Des trains laissent la gare de la rue Windsor à 8.55 a.m. les jours de semaine et à 10 p.m. tous les jours.

St. Andrews by the SEA
Bons bains de mer.
Les meilleurs "Golf Links" en Amérique
Billets d'excursion à bon marché, de Montréal.
Le rendez-vous d'été idéal des familles.
St. Andrews by the Sea. Service de Chars-Dortoirs.
Les mardis et vendredis un char-dortoir direct laissera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.20 p.m., pour St. Andrews by the Sea. Au retour, quittera St. Andrews, les lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.35 a.m., le jour suivant.
SERVICE DE PORTLAND ET OLD ORCHARD.
Des chars-dortoirs directs partiront de Montréal, rue Windsor, à 8 p.m. tous les jours. Service direct de chars-salons, les jours de semaine, à 9 a.m.
Service direct de première classe et de chars-dortoirs entre Québec, St-Jean, N.B., et Halifax, via Mégantic.
Bureau des billets et du Télégraphe de la ville, 129, RUE ST-JACQUES, voisin du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSION AU BORD DE LA MER.
Montréal à Portland et retour $7.50
Billets bons pour aller les 30 et 31 août et le 1er septembre. Limite pour retour, le 10 sept.
Des trains partent de Montréal à 8.00 a.m. les jours de semaine. 8.30 p.m. tous les jours. Des chars-salons et des chars-dortoirs directs à Portland et Old Orchard Beach.

Route pittoresque Pan-Américaine à BUFFALO
Prix de Retour de Montréal :
Bon pour aller. Prix. Bon pour revenir.
Tous les j. $10.25 Dans les neuf jours.
Tous les j. $11.90 15 jours, date de la vente inclue.
Billets d'excursion aussi vendus, pour retour par les steamers de la R. O. N. Co., à travers les MILLE-ILES et les rapides du St-Laurent.

Exposition de Toronto
Du 26 août au 7 septembre.
Prix des passages aller et retour de Montréal :
Pour aller le 31 août et le 2 septembre $7.00
Pour aller les 1er, 3, 4 et 5 septembre $10.00
Limite pour retour : le 9 septembre.
NOTE—Tous les billets d'aller et retour pour Buffalo, vendus du 27 août au 6 septembre inclusivement, donneront droit de s'arrêter à Toronto dans la limite du billet de Buffalo, mais le départ de Toronto ne devra en aucun cas se faire après le 9 septembre. Pour obtenir ce privilège d'arrêter à Toronto le billet de Buffalo devra être, à l'arrivée, déposé entre les mains de l'agent des billets à la gare Union de Toronto.

Service sans Égal
De Montréal à Toronto et Buffalo

	Int. Lim. quotid.	Expr. de nuit rapide quotid.
Laisse Montréal	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Toronto	4.15 p.m.	7.15 a.m.
Arrive à Buffalo	7.50 p.m.	10.45 a.m.
Laisse Buffalo	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Laisse Toronto	11.30 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Montréal	7.00 p.m.	7.30 a.m.

Chars café-salons sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains la nuit. Voie double.

Exposition de Sherbrooke
De Montréal 4 et 5 septembre $2.50
31 août et 1er, 2, 3, 6 et 7 septembre $3.35
Limite de retour 9 septembre.

FETE DU TRAVAIL
2 septembre.
Le plus bas prix d'un passage de première classe dans une seule direction, pour le voyage aller et retour. Bon pour aller le 31 août, le 1er et 2 septembre avec limite pour retour le 3 septembre.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 Rue St-Jacques. Téléphone Main, 460 Main, 461, ou à la Gare Bonaventure.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Electrique

(LIMITÉE)

PROPRIETAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 "

TÉLÉPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 22 AOUT 1901

IL FAUT SAVOIR COMPTER

Maintenant que nos amis d'Ontario ont un vogue espoir de maintenir à 92 le chiffre de leur représentation en parlement, grâce à un sous-article de la Constitution, il est assez probable qu'ils vont parler du recensement avec un peu plus de calme et de sens commun.

Ce qui les a exaspérés tout d'abord, c'est le recul de leur province durant la dernière décade, recul constaté par des chiffres qu'ils n'ont aucune raison évidente de croire inexacts.

Quelques-uns de leurs journaux ont même dit qu'il était impossible que la population de la province de Québec ait augmenté de neuf pour cent lorsque celle d'Ontario n'accusait que la proportion de 2 1-2 pour cent.

Leur province rétrograder! Allons donc; et ils se sont rués sans rime ni raison sur les fonctionnaires du recensement.

Mais, peuvent-ils oublier que le Commissaire est un M. Blue, qui avait été pendant de longues années chef de la Statistique dans le gouvernement de M. Mowat, et que le gouvernement Laurier est allé pêcher à Toronto pour le mettre à la place de M. Johnston, commissaire du recensement de 1891?

Il y a plusieurs causes qui expliquent le ralentissement marqué du mouvement de la population d'Ontario, les unes qui tiennent à l'action réfléchie de ses hommes politiques et les autres qui dépendent du progrès de certaines idées utilitaires.

La colonisation de Manitoba et des Territoires est principalement l'œuvre de nos voisins.

Voilà trente ans que dure l'émigration d'Ontario vers les prairies de l'Ouest canadien. Elle fut d'abord lente de 1871 à 1895; mais avec l'ouverture du chemin de fer de St-Paul à Winnipeg ses progrès devinrent plus marqués. En 1885, la construction du Pacifique Canadien permit enfin à cette émigration de prendre tout son essor, et on peut affirmer aujourd'hui sans crainte de se tromper que, si Manitoba compte un accroissement de population de 152,506 (1891) à 246,464 (1901), cet accroissement se compose en grande partie d'émigrés d'Ontario.

Les journaux et les hommes politiques de cette province ont de tout temps prêché comme une croisade sainte la colonisation de prairies de l'Ouest par leurs propres gens. Leur parole a été écoutée d'autant mieux que le colon d'Ontario laissait le plus souvent des biens hypothéqués pour toute leur valeur, pour aller s'établir sur de magnifiques terres qui lui étaient données en pur don.

Et alors il est arrivé ce fait que, pendant que l'exode se faisait dans Ontario vers l'Ouest, l'exode de la province de Québec se faisait vers les Etats-Unis.

Certes, nous ne blâmons pas nos voisins de cette croisade et de leur succès; cette croisade aurait dû être aussi la nôtre. Nous serions aujourd'hui en meilleure posture, et notre force serait plus grande.

Mais si Ontario a fourni des milliers et des milliers de familles pour peupler l'Ouest, il nous semble que cette province a tort d'être surprise, d'être désappointée et de montrer les dents si ce mouvement d'émigration a eu pour effet bien naturel de diminuer sa population.

Ensuite, nos voisins ne doivent pas perdre de vue que la natalité est en baisse dans leur province. Leur familles ont cessé d'être nombreuses, et la doctrine utilitaire qui ronge la France et les Yankees de la Nouvelle-Angleterre a fait chez eux des progrès désolants, depuis quelques années.

Si donc cette province envoie chaque année de nombreuses colonies d'émigrants s'établir dans Manitoba et le Nord-Ouest; si d'un autre côté la natalité diminue, si les familles sont en train de se réduire à deux ou trois enfants,—nous ne comprenons pas que nos amis soient choqués du recul qu'a subi leur population pendant la dernière décade.

En vérité, nous avons même le droit de nous étonner que le chiffre de 1891 ne soit pas resté supérieur à celui de 1901.

LA QUESTION OUVRIERE

Le grand problème social du capital et du travail, que le siècle qui vient de finir a posé et qu'il n'a pu résoudre, semble au commencement du XXe siècle, vouloir se compliquer davantage — Jamais peut-être depuis vingt-cinq ans, cette grave question n'a autant passionné les esprits et absorbé l'attention du monde entier. La presse de tous les pays s'en est emparé et la discute; les législateurs cherchent en vain à la définir et à la trancher, elle se complique de jour en jour et se présente sous des aspects toujours nouveaux. — On ne l'appelle plus aujourd'hui la question sociale, mais le péril social.

Les événements qui se sont déroulés dans le monde industriel et financier, ici en Amérique, depuis quelques mois, l'ont pour ainsi dire fait entrer dans une nouvelle phase. L'organisation des monopoles, qui, dans ces derniers temps surtout, a pris un développement considérable aux Etats-Unis, a attiré davantage l'attention du travailleur, et a excité ses convoitises [illegible] agglomération de richesses, que représentent les "trusts" a fait sentir davantage à l'ouvrier l'inégalité de sa condition, a élargi la distance qui le séparait du capitaliste et a multiplié les revendications ouvrières de telle façon, que les économistes sont à se demander, si jamais il sera possible de rapprocher ces deux membres importants du corps social.

L'association ouvrière qui, à l'origine n'avait pour but, que la coalition pacifique, afin d'obtenir le redressement des griefs de l'ouvrier, est devenue la grève arbitraire et violente, et à l'heure où nous écrivons, elle menace de dégénérer chez nos voisins en un conflit universel.

C'est pour l'ouvrier une aspiration bien légitime, que de désirer l'association pour défendre en commun ses justes droits, mais comme le dit Charles Périn, "rien de plus chimérique, de plus "pernicieux et de moins légitime que "les appels à la contrainte qui accompagnent les prétentions ouvrières." Le seul moyen de maintenir les prétentions ouvrières dans de justes limites, c'est d'inspirer au travailleur le respect du bien d'autrui. En un mot, toute association de cette nature doit reposer sur l'esprit de justice et de charité. L'éminent économiste que nous venons de citer l'a dit: "Etant donnée la "faiblesse de la nature humaine, il se"rait peu pratique de s'en remettre "uniquement, pour la solution du pro"blème économique, aux influences, aux "impulsions de la charité. D'un au"tre côté, résoudre le problème par la "justice seule, ce serait tomber dans le "socialisme. L'alliance de la charité "et de la justice donne la vraie solu"tion."

Malheureusement, ce n'est pas là que l'on va chercher la solution de ce problème complexe. L'esprit chrétien ne faisant plus la base de l'association ouvrière, du moins dans la plupart des cas, la justice et la charité en ont été bannies.

L'industriel que n'anime pas cet esprit, oublie vite qu'il doit à l'artisan de sa fortune, un juste salaire qui lui permette de vivre et de faire vivre les siens. — Et le travailleur, tout entier au bien-être matériel, oublie lui aussi qu'il a des devoirs à remplir vis-à-vis de son patron, devoirs de justice et de charité, et refuse d'accepter l'inégalité de condition dans laquelle la Providence l'a placé.

Dans notre catholique province de Québec, où Dieu merci! l'ouvrier garde encore sa foi, la question ouvrière n'offre pas encore autant de difficultés de solution qu'en France, en Belgique, en Allemagne et aux Etats-Unis, mais depuis quelques années, l'influence des sociétés étrangères, comme l'a dit avec tant de raison Mgr Routhier, menace de se faire sentir au détriment de notre travailleur.

Nous croyons pouvoir ajouter que la politique doit aussi en prendre sa part de responsabilité, si depuis quelques années les associations d'ouvriers canadiens sont devenues peut-être un peu moins imbues de l'esprit de justice et de charité qui les animait à l'origine. Certains hommes publics parlent trop souvent aux ouvriers de leurs droits, mais pas assez de leurs devoirs. Les revendications d'abord justes et légitimes sont devenues plus exigeantes—et sûr de l'appui qu'on lui donne en certains quartiers, l'ouvrier s'est quelquefois laissé entraîner par des meneurs — et a cherché par la contrainte à faire valoir ce qu'il croit être ses droits.

Léon XIII dans son immortelle encyclique sur la condition des ouvriers, a élevé la voix pour rappeler au monde chrétien, qu'il n'y avait qu'un seul moyen de régler la question sociale, c'était dans le retour aux idées chrétiennes, dans la pratique de la charité et de la justice.

En effet, on retrouve là tout l'exposé de la doctrine catholique sur cette question. Et le jour où les législateurs, les économistes, le capitaliste et l'ouvrier, le pauvre et le riche, mettront en pratique les principes que Léon XIII énonce, le nœud gordien sera tranché, l'état social reprendra son assiette et le péril sera conjuré.

On se demande naturellement quand a originé la question ouvrière et s'il est bien vrai qu'elle a pris naissance à la fin du siècle dernier. Nous ne le croyons pas et il faut remonter bien au delà pour en retracer l'origine. Cependant, ce n'est que dans la dernière moitié du XIXe siècle qu'elle a revêtu la forme actuelle.

Dès les premiers âges de l'antique Rome, les corps de métier, comprenant toute l'armée des travailleurs et des artisans, avaient senti le besoin de se grouper, par s'entr'aider mutuellement. L'histoire nous donne une longue énumération de compagnies de toutes sortes, organisées sous l'empire de la loi romaine. Ainsi, de même qu'il y avait le collège des Pontifes et celui des Augures, il y avait aussi le collège des forgerons. Avec Rome elles ont semblé disparaître pour renaître quelques siècles après en Italie, puis en France, en Flandre et en Allemagne.

Le moyen-âge [illegible] fleurir et devenir de puissantes associations, protégées par les lois, ayant ses statuts spéciaux, intimement liées à l'organisme social de l'époque et contribuant dans une large mesure au développement du commerce et de l'industrie.

Il est du plus grand intérêt d'étudier la constitution de ces corporations d'arts et métiers du moyen-âge, de ces maîtrises et jurandes, comme on les désignait et de se demander si après tout, notre époque si éclairée ne trouverait pas dans les enseignements de ces âges reculés, des exemples à suivre et la solution de ce grand [illegible]blème social. L'idée chrétienne présidait alors à la formation de ces puissantes corporations, toutes placées sous le patronage d'un saint. Le maître et le patron, imbus de l'esprit de charité et de justice, s'entr'aidaient mutuellement et l'harmonie la plus complète ne cessait de régner entre ces deux membres de la grande famille chrétienne.

Vers le 10e s[illegible]vention de l'Etat dans l'organisation du travail se produisit d'une façon effective, mais sans heurt ni choc.

Nous empruntons à l'excellent travail de M. l'abbé G. Bourassa, professeur à l'Université Laval de Montréal, les quelques lignes suivantes se rapportant à cette intéressante question des corporations ouvrières au moyen-âge: "A "cette époque de foi et de subordina"tion chrétienne, dit-il, le pouvoir de"vait aussi faire observer et respecter, "dans les communautés ouvrières, les "lois de l'Eglise et favoriser sa bien"faisante action sur les associations "comme sur les individus."

C'est à saint Louis que revient l'honneur d'avoir su concilier les droits et les devoirs des uns et des autres.

Etienne Boyleau, prévôt de Paris, fut chargé par saint Louis, du soin de faire ou compléter les statuts des corps de métier et rédigea le registre des métiers, qui a servi de base à la législation jusqu'à 1789.

Tout était prévu par ces règlements ou statuts: la maîtrise, le compagnonnage et l'apprentissage.

Nous empruntons encore à l'abbé Bourassa les lignes suivantes, dans lesquelles il nous dit ce qu'étaient ces corporations, ainsi constituées: "La corpora"tion était une vaste famille d'ouvriers "chrétiens, ou plutôt une association de "plusieurs familles d'ouvriers chrétiens. "Chaque maître se considérait comme "le père de ses ouvriers; son atelier ou "sa boutique était la maison, sa table, "la table de ses apprentis, quelquefois "même de ses plus anciens compa"gnons..... ....

"..... ....

"les forts protégeaient les fai"bles, les riches secouraient "les pauvres, la confrérie, ajoutant "le lien religieux aux nœuds déjà si "forts de la corporation, apportait "aux âmes et aux corps, les remèdes "et les secours de la foi et de la cha"rité."

Inutile d'ajouter que ces corporations ainsi constituées, jouirent pendant longtemps d'une grande influence et contribuèrent au maintien de la paix et de la concorde entre le patron et l'ouvrier et à la prospérité générale du pays.

Cependant, bientôt des abus s'introduisirent dans ces associations, qui naturellement participaient de la fragilité des œuvres humaines, et le législateur sentit le besoin de restreindre leurs privilèges. En 1776 Turgot, cédant aux influences politiques de l'époque, qui se plaignaient que ces corporations d'arts et métiers était devenues oppressives et tyranniques, fit consentir Louis XVI à la dissolution des jurandes.

Pendant cette période de saint Louis à 1776, l'histoire ne nous rapporte que peu de conflits graves de la nature des grèves d'aujourd'hui, entre ces corporations et le seigneur, qui était le capitaliste à cette époque.

Malgré de nombreuses exactions de la part de ce dernier, l'intervention du pouvoir et l'esprit de foi des populations réussissaient généralement à mettre fin aux conflits.

Grâce à l'influence qu'elles avaient acquise pendant leur existence, les associations de métiers réussirent à obtenir la révocation de l'édit de Louis XVI. Mais la grande tourmente de 1789, qui devait emporter avec elle tant d'institutions, même les mieux assises, fit sombrer celles-ci et elles ne devaient renaître de leur cendre que longtemps après, mais avec un autre esprit et une orientation nouvelle que la marche des idées et la poussée démocratique de 1789 devaient nécessairement leur imprimer.

Au commencement du siècle qui vient de s'écouler, naissait dans un grenier, pour nous servir de l'expression de Victor Hugo, un certain Fourier obscur, dont l'avenir devait se rappeler.— Avec lui prenait naissance l'école phalanstérienne, qui allait compromettre sérieusement, en France du moins, la question ouvrière. L'idée socialiste va maintenant germer dans le cerveau de l'ouvrier, en France, en Allemagne et en Belgique surtout.— La haine du capital va maintenant aller en se développant et en grandissant et donner naissance à la grève arbitraire et violente, qui sera erigée en système.

Quoique l'école socialiste qui semble en France, en Allemagne et en Belgique, s'être mise à la tête du mouvement ouvrier, ne se réclame pas de Fourier, on ne peut cependant s'empêcher de faire des rapprochements frappants, entre les idées préconisées par les groupes coopératifs et les phalanstériens.

Jusqu'en 1830, les questions sociales sortirent peu du domaine spéculatif, et c'est la Belgique qui la première, vers cette époque, les fit entrer dans le champ de la politique et dans le domaine des questions pratiques et à l'ordre du jour. De nombreuses associations se formèrent alors dans ce pays et constituèrent des groupements importants d'intérêts communs, qui ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de l'Etat.

En France, l'assemblée législative de 1849 discuta la question de la liberté des ouvriers de se coaliser afin de s'entendre entre eux pour obtenir de meilleurs salaires. C'était l'ouverture de ce grand débat qui devait passionner les esprits pendant la fin du siècle et provoquer ces graves conflits, qui menacent aujourd'hui, dans le monde entier, le commerce et l'industrie.

M. de Vatimesnil, rapporteur de la commission, chargé d'examiner le projet de loi, dont était saisi la Chambre française s'exprimait ainsi:

"Les ouvriers qui se coalisent, se nui"sent à eux-mêmes, la misère est le "seul fruit qu'ils recueillent. Ils nuisent "encore à ceux d'entre eux dont l'ou"vrage est lié au leur et qui voudraient "continuer de travailler. Les coalitions "diminuent le revenu général du pays, "en interrompant la production; elles "font souvent passer à l'étranger des "commandes faites à l'industrie natio"nale; enfin elles menacent gravement "la paix publique, étant sujettes à "dégénérer en violences et même en "émeutes."

Cette peinture de la coalition de 1849, faite par l'homme d'état français, n'est-elle pas la peinture réelle de la grève d'aujourd'hui, avec ses conséquences désastreuses et pour l'ouvrier et pour toute la communauté?

Les prétentions ouvrières n'ayant pas été reconnues en 1849, la Chambre française reprit la discussion du projet de loi en 1864 et reconnut à l'ouvrier la liberté de refuser le travail. Enfin, la loi de 1884 cessa de considérer la coalition comme un délit.

En 1852 on constate qu'il y eut alors quelques grèves en France, mais ce n'est qu'en 1882, qu'elles prirent le caractère de la violence et de la contrainte.

La statistique du travail nous apprend qu'il y eut 182 grèves en 1882, 313 en 1890 avec 119,000 grévistes et enfin en 1900 902 grèves avec 223,000 grévistes. Cette dernière année fut surtout remarquable par la grève de Montceaux les Mines, qui ne fut surpassée en conséquences désastreuses, que par celle de Marseille, qui a porté un coup sérieux au commerce français.

Pendant ce temps, la question sociale passionnait non moins ardemment les esprits, en Allemagne, en Belgique, aux Etats-Unis et en Angleterre. Dans ce dernier pays, si l'on excepte la grande grève qui se termina par l'arbitrage de Mgr Manning, il y a quelques années, nous ne croyons pas qu'elle ait eu des résultats aussi sérieux qu'aux Etats-Unis, en Belgique et en France.

Dans ces deux derniers pays et en Allemagne, la question ouvrière semble être intimement liée avec le socialisme. Les meneurs ouvriers appartiennent pour la plupart au groupe des socialistes.

En France, cependant, il s'est fait un grand mouvement dans ces dernières années, qui a donné naissance aux cercles d'ouvriers et qui tend à conduire et diriger les revendications ouvrières dans le sens de l'encyclique Rerum novarum.

Aux Etats-Unis, la question ne revêt peut-être pas tout à fait la forme qu'elle a prise ailleurs, et jusqu'à ces derniers temps, nous n'aurions pas été loin de croire, que la crise ouvrière ne s'y ferait pas sentir aussi violemment. Malheureusement des conflits fréquents et répétés nous font craindre que l'équilibre entre le capital et le travail ne soit rompu et que la fièvre des "trusts" et "combines" n'ait précipité la solution du problème.

Nous serions heureux dans tous les cas, dans l'intérêt de la paix et du bien-être de ce continent, sur lequel nous sommes appelés à vivre, si comme l'espère M. de Nevers, dans son livre si bien fait, "L'âme Américaine", les Etats-Unis pouvaient résoudre ce grand problème.

Toutefois, il nous semble qu'il faudra qu'il se produise chez nos voisins, une évolution plus accentuée vers l'idée chrétienne et que la conception de l'esprit de justice et de charité croisse beaucoup plus rapidement sur cette terre où le matérialisme, l'amour du bien-être, cet ennemi de la charité et du renoncement, semblent avoir poussé de si fortes racines, pour atteindre ce résultat.

"A PROPOS DE CIRAGE" ET PLUS OBSCUR QUE LE CIRAGE

Voilà notre confrère qui, passant du grave au plaisant, blague maintenant les cireurs de bottes parce que ce sera leur faute si les mauvais trottoirs ne sont pas renouvelés. Ils ne paient pas de taxes, donc pas de trottoirs.

Cet argument rend rêveur.

Car enfin, la taxe imposée aux petits cireurs de bottes ne saurait produire bien des milliers de piastres, et Dieu sait combien il en faudrait (des milliers de piastres) pour construire des trottoirs partout où il en faut.

Mais si on réfléchit que cette taxe ne pourra pas être prélevée cette année, on devient encore plus perplexe, et on se demande ce que notre spirituel confrère a pu vouloir dire en rejetant sur les épaules des cireurs de bottes, grands et petits, avec installation dans une porte-cochère ou sans installation, la responsabilité des trottoirs de Montréal.

Maintenant si on considère que les petits cireurs de bottes ont tout intérêt à ce que les trottoirs restent vieux et délabrés en tout temps, afin d'augmenter leur besogne, nous commençons à apercevoir un bout de l'argument de notre confrère.

Voici ce qu'il a probablement voulu dire:

Les cireurs de bottes doivent payer la taxe comme tout autre industriel pour contribuer à l'entretien des trottoirs. Or, les cireurs de bottes sont intéressés à ce que les trottoirs soient et restent aussi sales que les rues; donc ils seront exemptés cette année de la taxe parce que le règlement à ce sujet est illégal.

Dame, si quelqu'un comprend il sera plus perspicace que nous; mais, bien sûr, ce qui précède n'est qu'une pâle analyse de l'article de notre confrère "A propos de cirage."

Et nous n'avons pas tout dit.

Hier, les commissaires des licences ont permis à Rémi Jolicœur de transporter à Joseph Ferguson, la licence qu'il possède au No 70, rue Bleury.

Le Lac Saint-Jean

On entend souvent parler du Lac St Jean, depuis quelques années. Les gouvernements ont fait de grands efforts pour introduire cette partie de notre province. Même, des subsides assez considérables ont été donnés pour aider à construire un chemin de fer qui met en communication le Lac St-Jean et Québec. Nous croyons que l'aide des gouvernements est justifiable, étant connues les immenses richesses que recèlent les terres fertiles du Lac St-Jean. La région du Lac St-Jean a l'avantage exceptionnelle de posséder au milieu de ses terres le lac St-Jean, et nous pourrions dire que c'est une avantage si précieux, que, sans ce lac, plusieurs paroisses se trouveraient privées de communications faciles. En sorte que cette route navigable rend accessibles toutes les parties de la région.

De plus, pour ce qui est de la température, il n'y a pas à douter qu'elle subit une influence très favorable.

Les terrains de ce pays sont assez accidentés. Vous voyez de nombreuses montagnes dans lesquelles se trouvent encaissés de jolis lacs poissonneux. Aujourd'hui, la pêche est en renommée par toute la région du Lac St-Jean, et les espèces poissonnières sont très appréciées par les amateurs. La chasse n'est pas moins abondante et fournit une variété qui comprend toute la faune canadienne. Aussi, à l'époque de la chasse, y voit-on des voyageurs de toutes les parties de notre pays et même des Etats-Unis, y cherchant la proie si enviée.

Roberval est le centre d'affaires du Lac St-Jean, et c'est un très joli village. Le chemin de fer du Lac St-Jean le traverse dans sa longueur, parallèlement au lac, et y a son terminus. Ce village très coquettement situé sur la partie nord-ouest du Lac St-Jean, a une longueur d'un mille environ et est bien bâti. Parmi les maisons d'éducation, il y a les Dames Ursulines qui ont un grand couvent. Cette maison d'éducation est d'une utilité extraordinaire et comprend un enseignement qui répond aux besoins de ce pays. On y enseigne les matières ordinaires, et en plus on y donne un cours d'économie domestique qui ne se voit nulle part ailleurs dans notre province. Les élèves apprennent à faire les habits qui servent généralement à l'usage de la famille. On leur enseigne l'art culinaire. En un mot, une jeune fille qui a passé quelques années dans ce couvent peut prendre la direction d'une maison et la conduire avec économie. A Roberval, il y a des scieries importantes qui procurent le pain à plusieurs familles. Le commerce de cet endroit s'étend dans toutes les paroisses du lac St-Jean qui sont situées autour du lac Péribonka, St-Félicien, Mistassini, etc. Ces paroisses florissantes sont mises en communication avec Roberval par la navigation du lac.

La Pointe Bleue, qui se trouve à quelques milles de Roberval, est formée d'une population indienne. Il y a un petit village avec une église desservie par les Pères Oblats. Ces indiens sont civilisés et sont pour une grande partie des cultivateurs. Cependant, l'hiver arrivé, ils partent et s'en vont faire la chasse dans le nord de la province. Ils s'enfoncent dans les forêts et ne reviennent qu'à l'époque du printemps. Ils rapportent des fourrures en grandes quantités, et font le commerce d'échange avec les commerçants de Roberval. Il y en a parmi eux qui sont relativement en état de fortune. Leurs moeurs n'ont rien de barbare, et le contact de la civilisation a poli les manières anguleuses que l'on trouve parmi certaines peuplades indiennes. Naturellement, on y retrouve encore chez la plupart les habitudes physiques des indiens, et il ne fait pas s'attendre à voir une population aussi avancée que dans les autres parties de la province. Non, la vieille écorce est conservée, mais le coeur a été façonné par une éducation bien dirigée.

Quant à ce qui regarde les perspectives du commerce, il n'y a pas le moindre doute que le bois fera sa grande part de l'oeuvre d'avancement de cette région. Les pouvoirs d'eau sont nombreux. Des chutes sans nombre existent dans toutes les parties du Lac Saint-Jean. Roberval reçoit sa lumière électrique d'un pouvoir d'eau qui se trouve à quelques milles du village.

A une dizaine de milles de Roberval, il y a la chute Ouatchouan près de laquelle sont à se construire de grands établissements pour la fabrication de la pulpe.

Roberval et le Lac St-Jean ne sont qu'à l'aurore de leur avenir. Nous considérons qu'avant longtemps cette partie de notre province sera la plus riche; et ce qui aidera beaucoup c'est la construction du chemin de fer de la Baie James, qui va favoriser la colonisation sur une grande échelle, de tout le nord jusqu'à la Baie d'Hudson. Nous pouvons dire que c'est une gloire pour un pays que de pouvoir parler de ses espérances avec autant de certitude que celle que nous pouvons entretenir au sujet du Lac St-Jean et de tout le nord jusqu'à la Baie d'Hudson.

D'ailleurs, pour la colonisation, il n'y a pas à en douter, s'il faut comparer la richesse du sol. On a souvent répété que le Lac St-Jean est le grenier de la province de Québec. Il faut avoir visité quelques paroisses pour n'en pas douter. Le blé et les différents grains viennent en grande abondance et en qualité bien supérieure aux grains de même nature dans les autres parties de la province. Les cultivateurs qui sont établis le long du chemin de fer du Lac St-Jean et aux alentours du lac St-Jean, sont tous en bon état d'aisance.

Un jeune homme de cœur, comme les anciens colons de nos bois francs, qui va se prendre une terre au lac St-Jean est assuré d'un avenir prospère. Du bois, il y en a en grande quantité. Les communications sont maintenant faciles. La terre est d'une richesse inépuisable, et nous ne comprenons pas pourquoi nos jeunes canadiens s'en vont épuiser leur forces et leur talent au service des fabricants américains, quand ils peuvent en allant dans cette région se faire un avenir enviable.

Fait certain, le résultat de chaque entreprise devrait être pour chaque homme la cause déterminante de ses actions. Jugeons de la différence entre un jeune homme qui va aux Etats-Unis, et celui qui s'établirait sur une bonne terre. Au bout de dix ans, celui qui est allé travailler dans les manufactures se trouve, la plupart du temps, en face de rien, tandis que celui qui s'est choisi un beau lot de terre est devenu propriétaire et citoyen de sa municipalité.

Au Lac St-Jean, il faut l'avouer, l'avenir est assuré, et nous ne pouvons trop encourager les pères de famille à solliciter leurs enfants d'aller s'y établir.

Il ne faut pas croire que le Lac St-Jean est bien loin de nous. En partant le matin de notre district, on est rendu le soir. L'agence de colonisation du Lac St-Jean, à Québec, fournit tous les documents nécessaires. D'un autre côté, il est facile de se mettre en communication avec quelque personne renseignée que l'on connait pour prendre tous les renseignements nécessaires.

Il y a une très noble considération que, en s'établissant au Lac St-Jean, on reste dans son pays, avec les siens, avec l'espoir de prêter son concours de bon patriote à l'avancement de la province de Québec.

Espérons que les cultivateurs s'occuperont plus de fournir à leurs enfants, l'espérance d'un avenir solide et durable sur nos belles terres du Canda que l'illusion, malheureusement trop répandue, d'un avenir dans les manufactures des Etats-Unis.

Notre province est grande, vaste, étendant ses limites à de très grandes distances. Elle possède des richesses de toutes sortes. Pour exploiter la fortune nationale, il faut des bras vigoureux, des cœurs de bons patriotes.

Nous ne devons pas nier qu'il manque parmi nous de jeunes au courage de fer. Mais, nous devons l'avouer, pour ce courage il y a trop souvent une fausse direction; et voilà pourquoi l'on voit tant de défections dans l'avenir des familles; voilà pourquoi, au lieu de continuer ce qui a été si bien commencé par le père, on voit des fils rétrograder au point de perdre toute idée de se créer un avenir solide. Prêchons partout les beautés et les richesses du Lac St-Jean, et nous pouvons être assurés que nous ne tromperons personne, mais, qu'au contraire, les années futures viendront justifier ce que nous aurons dit de cette terre promise, de ce grenier de la province de Québec.

A. B.

Les femmes et les courses de taureaux

Paris, 21f—Un public venu du nord de la France, de la Belgique et de l'Allemagne a assisté hier, à Roubaix, à des courses de taureaux où les matadors appartenaient au beau sexe.

L'arène se trouvait à moitié chemin de Roubaix à Lille, elle avait été construite pour contenir 12,000 personnes. L'héroïne du jour a été sans contredit la matadore Lolita, dont la réputation de sang-froid et d'agilité est connue en France et dans l'Amérique du sud. Elle a tué trois petits taureaux andalous de deux ans qui avaient de grandes cornes effilées.

La matadore Herreira a tué deux taureaux. Elle était nerveuse, mais les spectateurs n'étaient pas du tout excités car les taureaux étaient trop jeunes pour faire une longue résistance. Quelques-uns d'entre eux étaient de mauvaise humeur parce que le cheval de Lolita n'avait pas été éventré; la vue du sang des taureaux ne leur suffisait pas.

Le voyage de Québec à Roberval et Chicoutimi par voie ferrée, à travers les magnifiques paysages de lacs et montagnes des Adirondacks Canadiennes, descendant la rivière Saguenay et revenant a Québec par bateau à vapeur, touchant à toutes les jolies places d'eau du bas du fleuve, est sans a con doute l'un des plus agréables et des plus variés que l'on puisse faire sur ce continent Le voyage se fait de jour aller et retour Aucun touriste ne devrait le manquer. Tout le confort désirable à l'hotel Roberval. Billets pour ce voyage: seulement Dix Dollars chacun. Un joli guide illustré gratis sur demande faite à ALEX. HARDY, Québec.

154-e o d

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE MONT ST-BERNARD,
SOREL, P. Q.
Dirigé par les Frères de la Charité.

Cours commercial et scientifique. Education soignée. Améliorations modernes. Situation agréable. Communications faciles. Demandez prospectus. La rentrée est fixée au 3 septembre. 204-15.

COLLEGE ST-FRANCOIS-XAVIER
St-Denis du Richelieu

L'entrée des élèves est fixée au 3 septembre.
Cours commercial complet, clavigraphie, sténographie.
C. C. FOREST, C.S.V.
Directeur.
206-15.

Le Collège de l'Assomption

La rentrée des élèves aura lieu mardi, le 3 septembre prochain.
L'Assomption, 17 août 1901. 207 j.n.o

Université Laval
ECOLE POLYTECHNIQUE

La Réouverture des cours de l'Ecole Polytechnique aura lieu, le mardi, 10 SEPTEMBRE, à 9 heures. L'examen des nouveaux élèves se fera, le LUNDI, 9 septembre, à partir de 9 heures.
Pour toute information, s'adresser au Directeur, Avenue du Plateau, 1999, rue Ste-Catherine. 207.

La Lycée Catholique Parc Belmont, sera ouvert de nouveau mardi, le 3 septembre. Pour prospectus et autres renseignements, veuillez vous adresser à
A. J. HALES SANDERS,
208-m-j-s-15f. Principal.

Commission des Ecoles Catholiques DE MONTREAL

La rentrée des classes de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, et celle de toutes les autres écoles relevant de cette Commission, se feront le LUNDI, 2 Septembre.
Pour plus amples informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école. 207.

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, Imitateur, vitrier, Blanchisseur, etc,
TAPISSIER et DECORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal
140-N

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE
BOIS DE SCIAGE,
EN GROS. . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
507 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Places d'Eté

Bolton Sulphur Spring House

La Bolton House est située dans la chaine des montagnes Vertes, dans le comté de Brome, P.Q., à trois heures de Montréal, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien. La rivière Missisquoi est près de l'hôtel, excellents endroits pour la pêche de la truite, paysage magnifiques, de beaux chemins pour promenades en voiture. Jeu de paume—croquet et autres divertissements, un bon pianiste est aussi attaché à la maison. Le lac Memphremagog, long de 30 milles, n'est qu'à 3 milles de distance. Le steamer "Lady of the Lake" fait des excursions tous les jours sur le lac. Les excursionnistes partent le matin et peuvent revenir à l'hôtel le même jour. L'hôtel a été complètement renouvelé et possède toutes les améliorations modernes. Bains sulfureux chauds, chambres de toilette, etc., à l'hôtel. Prix modérés. Pour renseignements complets, s'adresser à D. A. KNOWLTON, Bolton Sulphur Spring House, South Bolton, Que. Ecurie de louage à l'hôtel. 142-3m.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES.
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13
Rue St-Jacques, coin St-Lambert
Téléphone Bell Main 3535 297-n.j

NOTAIRES

Tél. des Marchands 115 Tél. Bell 1570.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . .
58, RUE ST-JACQUES, 116 RUE VISITATION, MONTREAL.
50-1an.

DENTISTES

GENDREAU...
Dentiste
22 Rue St-Laurent, Montréal.
Téléphone Bell, Maine 2815.

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1234. 45-1 an

R. A. BRAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
537 rue St-Denis
TEL. BELL E. 1745
Heures de Bureau: de 9 hrs à 6 hrs
275-109

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN
Munie de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
66 jun

HOTEL RIENDEAU
J. ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL 15

La Merchants Collecting Association
—DU CANADA—
30 Rue St-Jacques Montréal, Qué.
Agence commerciale. Notre système prône. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada. Tél Bell Main 121

D. PARIZEAU
BOIS DE SCIAGE ET BOIS DE CHARPENTE
BUREAU PRINCIPAL ET CLOS: 512, rue Lagauchetière
Bell Tel. Est 1678. Tél. Merch. 733.
Clos, rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End.
Tél. Merch. 1941.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisse et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU et ATELIER
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Telephone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal,

Lumière Electrique et... Force Motrice
Au Meilleur Marché
La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière electrique et la force motrice.
Des contrats seront pris pour n'importe quelle periode, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.
Courant fourni pour:
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonces, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.
Force motrice pour:
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.
Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.
Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.
Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.
LIMITED
88 CARRE VICTORIA

Le "Greater-Montreal"

Les causes de l'augmentation et de la diminution de la population des différents quartiers

Le tableau suivant donne le chiffre de la population de Montréal :

MONTREAL

Quartiers	1891	1901	Augm.	P.C.
St-Antoine. .	44,626	47,651	3,025	7
Ste-Anne. . .	23,003	21,833	x1,170	x5
St Laurent.	17,884	20,651	2,767	15
St-Louis. . .	24,924	28,157	3,233	13
St Jacques.	32,393	40,036	7,643	23
Ste-Marie. ..	34,746	40,432	5,686	16
Est...	3,437	2,890	x 547	x16
Centre...	675	1,094	419	62
Ouest...	1,007	439	x 568	x56
Hochelaga . .	8,540	12,912	4,372	51
St-Denis. . .	3,537	9,019	5,482	252
St Jean-Baptiste. . . .	15,423	25,753	10,330	67
St Gabriel..	9,986	15,959	5,973	60
	220,181	266,826	46,645	21

x Diminution.

Les quartiers St-Denis, St-Jean-Baptiste, St-Gabriel, Hochelaga et Centre sont merveilleusement plus peuplés qu'au dernier recensement. Une augmentation normale s'est fait sentir dans les quartiers St-Laurent, St-Louis, Ste-Marie et St-Jacques. Le quartier St-Antoine n'a pas autant augmenté, et il y a diminution dans les quartiers Ste-Anne, Ouest et Est.

Il est facile de se rendre compte de l'augmentation du quartier St-Denis, (qui, il y a dix ans, n'était que le village de la Côte St-Louis) à cause de son rapprochement du centre de la ville par les lignes de tramways électriques. Les quartiers St-Jean-Baptiste et St-Gabriel ont aussi profité des mêmes avantages et quoique leur percentage soit moins élevé, leur augmentation respective a été plus nombreuse.

La diminution de 5 p.c. du quartier Ste-Anne et la petite augmentation de 7 p. c. de St-Antoine sont facilement explicables par le plus grand nombre d'usines et de gros magasins édifiés dans ces quartiers depuis quelques années. Ces immenses édifices prennent la place des demeures.

L'augmentation de 62 p.c. du quartier éminemment commercial et manufacturier de la partie Centre est aussi étonnante que la diminution de 56 p.c. du quartier Ouest, qui est de même superficie et comme l'autre entièrement commercial.

Le bureau du recensement, à Ottawa, semble vouloir n'inclure, dans Montréal, que les banlieues comprises dans les divisions électorales d'Hochelaga et Maisonneuve. Mais si Westmount et St-Louis font partie de Montréal, pourquoi pas la Côte des Neiges, Outremont et autres municipalités, situées sur les limites de la ville. Il paraît que la division Jacques-Cartier n'est pas montréalaise.

Voici un tableau de la population actuelle du "Greater Montreal" :

Montréal	266,826
St-Henri	20,198
St-Louis	10,933
Ste-Cunégonde	10,866
Westmount	8,856
Maisonneuve	3,958
Notre-Dame de Grâces	2,225
Verdun	1,898
St-Paul	1,496
St-Laurent	1,390
Delorimier	1,279
Côte des Neiges	1,156
Outremont	1,148
Petite Côte	315
	332,544

NOTES MUNICIPALES

A Buffalo

Samedi matin, le maire Préfontaine partira pour Buffalo, en compagnie de son secrétaire, M. René Bauset, et des échevins Faucher et Sadler.

Ces messieurs ont été délégués par le Conseil pour aller discuter les questions municipales qui seront soulevées au cours de la réunion civique de l'exposition pan-américaine.

Les pavages

Le pavage en asphalte sur le côté est de la rue St-Laurent, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, est à peu près terminé et l'on doit continuer immédiatement l'autre section, entre l'avenue des Pins et la rue Roy.

Importante assemblée

Ce soir, à 8 heures p. m., à la salle du club Bernier, 956, rue Beaubien, aura lieu une assemblée des citoyens du quartier St-Denis, pour décider s'il est opportun de faire de l'opposition aux deux échevins sortant de charge, MM. Paul G. Martineau et S. D. Vallières.

Réclamations de dommages

On sait que les réclamations en dommages adressées à la Ville pour cause d'inondation ou autre sont actuellement à l'état épidémique. Ainsi, plus de $50,000 ont été réclamées à la suite des dernières pluies. Les membres de la Commission des finances ont décidé de tenter un effort pour mettre fin à cet abus, et ils sont résolus à contester en Cour les réclamations produites.

Le tableau suivant montre les sommes payés pour les inondations depuis 1890, après entente amicale :

Année.	Payé pour inondations par les égouts et es tuyaux d'aqueduc.
1890	$ 24
1891	4,128
1892	1,810
1893	5,335
1894	12,217
1895	25,874
1896	35,365
1897	31,499
Total	$116,252

Les montants payés en dommages pour les accidents sur les trottoirs se sont accrus dans la même proportion, comme le démontre le tableau suivant :

Année.	Montant payé.
1830	$ 1,334
1891	3,608
1892	4,204
1893	3,213
1894	9,649
1895	6,032
1896	22,972
1897	9,711
Total	$60,723

Ces chiffres ont inspiré aux membres de la Commission des finances l'idée de tenter quelque chose dans le but de diminuer autant que possible les sommes à payer. On s'est aperçu que dans le passé les règlements avaient été par trop amicaux. Quoi qu'il en soit, M. Vanier, épicier, 1,029 rue Saint-Jacques vient d'intenter à la Ville une action de $1,500.31 pour dommages subis par l'inondation qui a suivi les dernières pluies.

Pour rencontrer les taxes

D'après un état préparé par le bureau du trésorier municipal, un grand nombre de propriétés seront vendues le 15 octobre pour subvenir aux taxes municipales. La valeur totale de ces propriétés s'élève à plus de $50,000.

L'inspection des aliments

Pendant le mois de juillet, le service de l'inspection des aliments à fait les opérations suivantes :

Inspections	232
Echantillons examinés	232
Analyses faites	11
Plaintes faites	26
Etables inspectées (en ville)	227
Etables inspectées (campagne)	34
Laiteries inspectées (campagne)	30
Laiteries inspectées (ville)	227
Condamnations	2
Avis envoyés	14
Inspections spéciales	119
Vaches inspectées	697
Nombre d'animaux confisqués	12
Nombre de brasseries inspectées	4
Nombre de boulangeries inspectées	27
Nombre de confiseries inspectées	7
Nombre d'épiceries inspectées	7
Nombre de livres de marchandises inspectées	600
Nombre de magasins de fruits inspectés	14
Nombre de livres de fruits confisqués	150

Animaux confisqués aux Abattoirs de l'Est : Bestiaux, 3 ; veaux, 2 ; moutons, 0 ; cochons, 1 ; foies, 30 ; viande meurtrie, 585 livres

Confiscations aux Abattoirs de l'Ouest : Veaux, 16 ; cochons, 6 ; viande meurtrie, 110 livres.

Confiscations dans les étaux et magasins en gros : Bœuf, 750 livres ; veau 100 livres ; poisson, 120 livres.

Plusieurs visites aux gares du G.T.R. et du C.P.R., pour inspecter les chars et les endroits où on reçoit le lait de la campagne.

Le programme officiel de la visite du duc et de la duchesse de Cornouailles et d'York a été définitivement approuvé par le maire Préfontaine, hier, ainsi que par l'hon. sénateur Dandurand, au nom du comité des citoyens. Ce programme sera bientôt imprimé et donnera un exposé exact de ce que feront le duc et la duchesse d'York pendant leur séjour à Montréal. Il contiendra même une photo-gravure des principaux endroits et édifices de Montréal qui sont dignes d'intérêt.

Ce programme sera relié somptueusement. Le dos sera couleur pourpre royale, portant la croix de Saint-André et les couleurs nationales. Au centre de la croix se trouve un panneau oval dessiné en blanc de manière à former une splendide imitation de satin ; les bouts sont éraillés de manière à accentuer l'illusion. Sur le fond de satin sont posés des médaillons du Roi et de la Reine, ainsi que ceux du duc et de la duchesse, dont chacun est retenu par des nœuds de ruban rouge, blanc et bleu.

Les médaillons du Roi et de la Reine sont surmontés des armes royales et des armes de la ville de Montréal ; celles du duc et de la duchesse sont surmontées de figures mythologiques.

La couverture du programme est somptueuse. On y remarque un bouclier portant les armes du Canada, avec le drapeau canadien accompagné de la feuille d'érable aux teintes automnales. A l'intérieur du programme on remarque les photographies de lord et lady Minto, de lord Strathcona et de la demeure où le prince et la princesse recevront l'hospitalité.

La police pour Leurs Altesses

Le chef Legault a décidé de placer une centaine de constables spéciaux dans les différents services, lors de la visite de Leurs Altesses. Ces constables seront employés à garder les portes des constables réguliers, pendant que ces derniers verront à maintenir l'ordre sur le parcours du cortège royal.

L'affluence des étrangers qui arriveront à Montréal lors de la visite de Leurs Altesses royales promet une bonne aubaine pour les propriétaires et locataires, dont les fenêtres donnant sur les rues où défilera la procession. Combien de riches étrangers désireront se procurer à prix d'or une fenêtre ou un balcon d'où ils pourront voir le défilé. Des plate-formes seront dans ce but élevées à différents endroits de la ville, mais nul doute que les spectateurs ne pourront tous y avoir accès. Déjà aux hôtels arrivent de nombreuses demandes pour obtenir des chambres, lors de l'arrivée du duc et de la duchesse.

POUR LES SAUVAGES

Un sénateur américain donne soixante-douze volumes aux Abénakis

Le "Sorelois" nous informe que les Abénakis ont été gratifiés par un haut personnage de la République Américaine. L'hon. M. S. Quay, sénateur, vient de doter cette pauvre mission d'un ouvrage considérable intitulé : "Relations des Jésuites," soixante-douze volumes, traduction française et anglaise.

L'idée pratique de ce distingué donateur est de réveiller et d'entretenir le patriotisme chez les Abénakis, en leur fournissant l'occasion de lire et de relire à satiété ces belles pages des premiers temps de la Colonie où leurs ancêtres ont joué un si grand rôle, et de savourer les grandeurs, les héroïsmes, les hauts traits de foi, d'obéissance et d'attachement à la Robe-Noire dont l'ancêtre Abénakis fut toujours l'exemple durant les deux siècles de l'existence de cette tribu sur les bords du St-Laurent.

Ce précieux présent qui a coûté près de trois cents dollars grossira abondamment les archives de cette tribu. Il est confié aux soins du missionnaire actuel, qui en fera une bibliothèque permanente pour l'usage des missionnaires d'abord, puis pour l'avantage de tous les Abénakis.

Combien l'Abénakis, qui est si dévoué au bien de sa tribu, surtout depuis les dernières épreuves qui lui sont survenues, apprécie la faveur insigne d'être l'objet d'une si tendre sollicitude de la part d'un sénateur américain ! Les Abénakis ont déjà fait entendre la voix de la reconnaissance à leur haut bienfaiteur.

L'hon. M. S. Juay mérite non seulement les gratitudes cordiales de la tribu, mais aussi les remerciements universels au nom de la Religion qu'il désire par amour défendre et faire connaître. K

EXPOSITION AGRICOLE

L'exposition agricole du comté de Laprairie aura lieu à St-Constant, le 24 septembre prochain.

L'Esprit de Justice

Réside d'abord chez les Juifs et ensuite chez les Anglais

Le sentiment de la justice chez les Hébreux, a été le texte d'un prêche à la synagogue de l'Avenue McGill Collège, par le rabbin Bernard, M. Kapian. "La race hébraïque, dit-il, doit sa situation élevée dans le monde au sentiment prédominant et inné qu'elle a de l'égalité, de l'équité et de la justice selon la loi de Moïse. Toute la foi de l'Hébreu a la justice comme piédestal. Le premier commandement est basé sur la justice. Le grand Jéhovah a délivré Israël de l'oppression et de l'esclavage, il est donc juste qu'Israël ne reconnaisse aucun autre dieu. De la même manière, les autres commandements, les autres lois, ordonnances règlements' préceptes et principes du code de Moïse peuvent être ramenés à la justice, de telle façon que "justice" et "judaïsme" sont synonymes et de même valeur.

"La terre ne devait pas être vendue à perpétuité, de façon à ce que les espérances et les ambitions des enfants d'un père dépensier et imprudent, soient écrasées pour toujours. Les lois les plus judicieuses, décrétées l'année du jubilé, ont donné aux enfants de pères sans conscience un prétexte pour travailler, en tant qu'elle leur a fait entrevoir un moyen de racheter les terres ou les maisons où s'est passée leur enfance, et dont ils gardent si chère souvenance. La loi mosaïque ordonnait le soutien des pauvres, des veuves et des orphelins, non pas comme un acte de charité, mais comme un impérieux devoir de justice.

"Dans les procès, le jugement ne devait pas être rendu à la légère. ...A plusieurs reprises, les livres saints demandent aux juges de ne jamais se présenter sans avoir minutieusement étudié les affaires en litige. La peur ni la faveur ne devait influencer les jugements et aucune différence ne devait être faite entre Juif et Gentil, citoyen ou étranger, ami ou ennemi. "Tu n'auras qu'une seule loi pour tous, la même pour l'étranger que pour tes propres compatriotes."

Le prédicateur déclara aussi qu'en matière de justice et d'équité la conscience anglo-saxonne réflète l'esprit de justice qui caractérise les travaux des Juifs, et, en particulier, la Bible qui est la fontaine aux eaux pures de la justice et de la bonne foi universelle.

RECOMPENSE : Le chef du département de police et du feu de St-Henri, M. J. M. Massy, a reçu un chèque de $50 de M. J. A. Shearer, gérant de l'Alaska Feather and Down Coy, dont les établissements ont été récemment sauvés de la destruction par les pompiers de Saint-Henri.

AU PIED DU MONUMENT NELSON

Le vendeur d'herbes et de pommades fait-il du bien ou du mal ?

Une cause intéressante s'est déroulée en Cour de police, hier matin, devant le juge Choquette. George Woods, marchand de médecines brévetées, comparaissait sous l'accusation de vendre ses marchandises sans licence sur la place publique.

Woods tient son commerce, Place Jacques-Cartier, depuis 14 ans. Tous les mardis et vendredis, jours de marché, il étale ses marchandises près du Monument Nelson et proclame les mérite de ses médecines et de ses herbes. Il dit qu'il ne colporte pas et son négoce selon lui, est aussi légitime que n'importe quel autre. Comme il ne paie pas de licence, les officiers du revenu l'accusent de colportage sans licence.

L'avocat de Woods, Maître J. C. Walsh, prétend le contraire. Woods a expliqué au juge Choquette, qu'il fait ce commerce depuis 40 ans. La place place qu'il occupe depuis 14 ans, à la Place Jacques-Cartier, lui a été concédée par un ancien clerc du marché, et il a l'autorisation du maire pour vendre ses médecines. En retour, il distribue du charbon aux charretiers les plus pauvres et il informe la police de tous les délits qui viennent à sa connaissance dans le voisinage.

Le juge Choquette a pris la cause en délibéré et rendra sa décision mercredi prochain.

AU PROCTOR

Le programme du Proctor sera changé aujourd'hui, et l'on jouera pour le reste de la semaine la nouvelle comédie de Mme C. A. Doremus, "That Terrible Tangle". Le lever de rideau "Browne, The Martyr" sera encore à l'affiche. Le vaudeville restera le même.

La semaine prochaine une nouvelle division de la compagnie visitera Montréal. Lundi, mardi et mercredi, elle jouera une comédie-farce de Dion Boucicault, intitulée "Forbidden Fruit". Le reste de la semaine elle présentera "A night off" un des plus grands succès de théâtre Dayly de New-York. Le lever de rideau sera "The Open Gate" une jolie pièce de C. Haddon Chambers.

M. Proctor a fait des arrangements pour augmenter encore son immense troupe, et le public montréalais peut s'attendre à goûter des douceurs. Une nouvelle division jouera des mélodrames et des pièces sérieuses, comme "Blue Jeans", "A Fair Rebel", "Rosedale", "The Still Alarm" et d'autres dumême genre. La même attention sera accordée à la mise en scène et aux aux accessoires, et les acteurs seront les plus fort possible.

NOUVEL GARE

Le Grand-Tronc va commencer la construction de la nouvelle gare de la Pointe-Saint-Charles.

La nouvelle gare s'élèvera à peu de distance à l'ouest de la rue Wellington, du côté sud de la voie. Le nouvel édifice aura 73 pieds de longueur par 13 pieds de largeur et contiendra une salle d'atente générale, une salle d'attente pour les dames, un bureaude vente de billets, une salle de bagage. L'édifice sera en brique pressée sur fondations en pierre. Le coût en sera d'environ $5,000.

DES FAUX BILLETS

Une contrefaçon de $10 est mise en circulation

Les diverses banques de Montréal ont été averties par M. Clarence Bogert, gérant de la Dominion Bank, qu'une contrefaçon du billet de $10 de la banque est, comme nous le disions hier, en circulation à Toronto. Les billets forgés font partie de la série "A" et celui qui est entre les mains de la banque porte le numéro 003652. Ils sont signés "Garratt G. Cassels."

La lettre de Toronto dit que l'imitation est très défectueuse. C'est évidemment une reproduction photographique des nouvelles séries émises par la banque Dominion en janvier 1900. L'imprimerie est défectueuses et les lettres sont mal formées. Aucune personne habituée au maniement des billets ne s'y méprendrait.

On répétait, hier matin, qu'il y avait beaucoup de ces billets à Montréal, mais M. Bogert n'est pas de cet avis. Aucune banque n'en a encore reçue, car il en serait immédiatement notifié.

Une dépêche nous annonce qu'une qu'une grande quantité de ces faux billets viennent d'être expédiés à Montréal.

CARNET DE LA POLICE

DANGEREUX ATTENTATS : S'il faut en croire les plaintes qui nous arrivent de partout, la voie de la Montréal Park et Island est loin d'être sûre.

Un citoyen de la Côte des Neiges nous assure qu'une parente à lui a été frappée par une pierre en pleine figure, en revenant de Montréal en tramway, dimanche soir. Ce citoyen prétend avoir été lui-même victime d'un attentat du même genre, lundi le 11 août dernier. Plusieurs cas identiques ont été portés à la connaissance des autorités ; l'endroit où se produisent ces scènes disgracieuses se trouve entre la Jonction St-Laurent et la gare de la Côte des Neiges.

PICKPOCKETS A L'EGLISE : Les filous affluent de ce temps-ci et ils sont d'une audace inconcevable. Le dernier tour qu'ils ont inventé pour dévaliser les gens, est de se poster dans les églises et de faire l'offre de cicerone.

Mardi, un de ces tristes sires a essayé sa chance avec un groupe de touristes américains. Heureusement, le sacristain était sur les lieux et a déjoué ses plans. Le pickpocket offrait ses services aux touristes pour faire voir les beautés de Notre-Dame. Ces derniers refusèrent ; mais l'individu s'obstina à les suivre quand même. Le sacristain menaça d'appeler la police, ce qui eut pour effet de faire décamper l'intrus qui est, dit-on, l'un des plus habiles filous du pays.

PAUVRE VIEILLARD : Au poste de police No 6, on a été contraint de faire coucher dans une cellule un pauvre vieillard de 93 ans, l'autre soir, car il n'y a pas d'autre asile pour les malheureux dont le seul crime est d'être pauvres. Le nonagénaire vient de Caughnawaga et il se nomme Laurent Martin.

NOS POLICIERS ATHLETES : Le capitaine Bellefleur, du poste No 8, président de l'Association Athlétique de la police, est allé à Toronto, hier, accompagné des détectives Coleman et Gallagher et des constables Desmarteau et Curley. Nos policiers sont allés prendre part aux concours athlétiques de toute la police du Canada ; nul doute qu'ils soutiendront noblement l'honneur de la police montréalaise.

RENDEZ-LE LUI : Le constable Dunberry, du poste central, a perdu un superbe chien, fox-terrier, samedi soir, dans les environs de la rue St-Ignace. Toute information à ce sujet sera reçue avec plaisir par le constable Dunberry.

POUR S'AMUSER : Archie Morrison, 18 ans, se rendit hier à l'établissement Morgan, et se disant muni d'une autorisation de sa mère, il acheta une lanterne magique, une batterie électrique et différents autres objets se chiffrant à la somme de $16. Mme Morrison n'avait pas autorisé son fils à faire ces emplettes. Le jeune Archie proteste de son innocence et devra subir un procès.

GAUGUET SERA EXTRADE : Le consul français à Montréal est actuellement en correspondance avec le département de la justice, à Ottawa, au sujet de l'extradition du faussaire Gauguet, dont la présence est requise à Nantes.

Il est probable que le prisonnier sera conduit en France par le prochain transatlantique, sous les soins d'un détective canadien.

LE VICE PUNI : Corinne Robillard, trouvée coupable d'avoir tenu une maison de désordres, rue Fullum, a été condamnée, hier matin, par le recorder Poirier à six mois de prison et à $100 d'amende ou à six autres mois. Le garçon et la fille de la délinquante, convaincus d'avoir habité la même maison ont également reçu la même sentence.

ECHOS ET GLANURES

PROMOTION : — M. C. A. Allan, gérant du bureau de la Compagnie du Pacifique à Winnipeg, vient d'être nommé secrétaire de M. White, assistant du président, M. Allan rencontrera à Vancouver son nouveau chef, qui est actuellement en Russie.

LES MORTS VOYAGENT : — Les employés à la gare du Grand-Tronc, déclarent que le nombre de cadavres expédiés pendant juillet, à différents endroits bat tous les records. Pas moins de 53 de ces voyageurs silencieux ont passé entre leurs mains avant de se rendre à leur dernière demeure.

POUR FINIR SES JOURS.— Mme Ulysses H. Grant, veuve de feu le général Grant, ex-président des Etats-Unis, est actuellement propriétaire d'une résidence à Cobourg, Ont.

Mme Grant faisait cet été, une promenade à Cobourg ; elle fut si enchantée de cette ville qu'elle resolut de s'y fixer en permanence.

TARIF D'HIVER.— M. Ussher, agent général des passagers et M. Thos Tait gérant du transport du C. P. R., sont revenus de Boston, où ils ont assisté à l'assemblée annuelle des hauts fonctionnaires préposés au département de transport des passagers des différentes compagnies de chemins de fer de la Nouvelle-Angleterre, des provinces maritimes et de la province de Québec.

La principale question résolue a été l'adoption d'un tarif de transport d'hiver, pour les voyageurs. On dit que le tarif en vigueur l'hiver dernier sera le même pour l'hiver prochain.

POUR REPARER L'OUTRAGE : — La profanation de l'église de L'Epiphanie, où des voleurs ont réussi à s'emparer des vases sacrés et à échapper ensuite à toutes les investigations de la police, a profondément affligé la population catholique du diocèse de Montréal. Les membres de l'Adoration Nocturne de Montréal, justement émus de cet épouvantable sacrilège, ont décidé de faire dimanche prochain un pèlerinage au lieu où a été perpétré l'outrage.

—Un vol en tout semblable à celui de L'Epiphanie a été commis à l'église St. Thomas de Joliette, et les profanateurs ont encore disparu sans laisser la moindre indice sur leur identité.

Grandes Attractions

Allez voir les grandes attractions de cette semaine et les éléphants dressés au Parc Sohmer ; l'après-midi et le soir. 210-3

POUR L'EDUCATION

Le gouvernement provincial souscrit $100 à l'établissement d'une école à la Ferme-Neuve

Notre ancien collaborateur, M. Asselin, vient de recevoir la lettre suivante :

M. OLIVA ASSELIN,

Secrétaire particulier de l'honorable M. Gouin,

Montréal,

Cher Monsieur,

Je suis chargé par le Secrétaire de la province de porter à votre connaissance que, par arrêté en conseil en date du 16 août courant, il a plu à monsieur le lieutenant-gouverneur d'accorder une somme d'argent de cent dollars pour l'établissement d'une école à la Ferme Neuve, dans le comté d'Ottawa. Cette somme est mise à la disposition du Comité des journalistes de Montréal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS BOIVIN,

Sous-secrétaire de la Province.

Le comité des journalistes qui a organisé la souscription pour l'établissement d'une maison d'école dans une de nos indigentes paroisses du Nord, devra des félicitations à M. Asselin qui a réussi à amener à l'œuvre le gouvernement lui-même. Si les amis de l'éducation, qui ont hésité jusqu'à aujourd'hui à souscrire au fonds de l'école de la Ferme Neuve, devront donner en toute confiance pour le succès de cette œuvre à laquelle le gouvernement lui-même à cru sage d'accorder son patronage.

Le comité se réunira ce soir à 5 1-2 hrs, aux bureaux de "La Patrie". Tous les membres sont priés d'être présents Des affaires importantes viendront sur le tapis.

Une jeune fille ne peut être belle si elle est pâle

La beauté chez la femme ne consiste pas seulement dans la régularité des traits; il faut avant tout que le visage ait cet air de santé, ce teint rosé, ces yeux brillants et cet éclat radieux qui vous charment et vous captivent. Pour obtenir ce résultat, on se sert malheureusement trop souvent de poudres et de fards qui sont si nuisibles à la santé et qui gâtent à tout jamais l'épiderme.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant car il n'y a pas d'anémie, pas de pâleur et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang. C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chaud dans les veines, enfin il rajeunit en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

ENQUETE D'INCENDIE

Les commissaires des incendies ont continué hier après-midi leur enquête dans l'affaire Del Vecchio.

MM. Paul Boileau, Joseph Delisle et Mme Vve Antoine Merillo ont été interrogés. Leurs témoignages n'ont rien fait connaître de nouveau. L'enquête se continuera vendredi matin à 10 heures.

LA PROPRIETARY ARTICLES TRADE ASSOCIATION

La convention de la Proprietary Articles Trade Association of Canada s'est ouverte hier à l'hôtel Windsor sous la présidence de M. J. A. McKee, de Toronto.

Etaient présents : M. Henry Mills, vice-président ; M. L. S. Level, de Toronto, secrétaire-trésorier ; M. G. C. Kawkins, M. E. H. Woodley, M. S. G. Detchon, M. E. D. Howe, et plusieurs autres. L'assemblée de l'avant-midi a été employée à des affaires de routine. Un grand nombre de délégués sont arrivés pour le banquet qui a eu lieu hier soir au Windsor et qui a été un succès sur toute la ligne.

EN CONVENTION

Les propriétaires d'articles de commerce du Canada, au Windsor

L'Association des propriétaires d'articles du Canada, a eu hier, au Windsor, son assemblée annuelle. Après l'expédition des affaires de routine, on procéda aux élections, hier après-midi.

M. Henry Miles, président du Board of Trade, qui était l'an dernier, vice-président de l'association, a été élu président. L'assemblée s'est terminée hier soir, par un banquet auquel prirent part, une cinquantaine de convives.

HOPITAL GENERAL

L'assemblée trimestrielle des gouverneurs de l'Hôpital Général a eu lieu sous la présidence de M. Jos. Crathern.

Le rapport du comité montre que dans le dernier trimestre, 783 patients ont été traités, cinquante-six sont morts, dont vingt-cinq, trois jours après leur admission.

Le revenu ordinaire pour le dernier trimestre a été de $19,724.29, et les dépenses, de $20,837.90.

7,983 patients ont été traités au dispensaire.

MM. A. P. Willis, Hugh Vallance, Wm Clark et le Dr McTaggart ont été nommés gouverneurs à vie.

CHRONIQUE DES ACCIDENTS

ACCIDENT... DE TIR : M. Orr, fusilier de l'artillerie de Cobourg, assistant aux exercices de tir à l'Ile d'Orléans, se fractura une jambe avant-hier en tombant. Le membre fut assisté par le médecin-major, et Orr transporté à Québec et de là à Montréal. Il est arrivé hier et ne voulut pas se faire traiter dans un de nos hôpitaux. Il fut transporté de la gare Viger à la gare Windsor et placé dans un train qui le conduira à Cobourg.

DEGRINGOLADE ELECTRIQUE : Un ouvrier, J. P. Dulude, peut se vanter d'avoir une rude chance. Vers dix heures, hier matin, il monta dans un poteau télégraphique pour réparer des fils. A peine eût-il travaillé une minute qu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Les spectateurs de la terrible chute se précipitèrent au secours du blessé. Il était pâle comme un suaire et sans mouvement. On manda immédiatement une ambulance et le prétendu cadavre fut transporté à l'hôpital Général.

Une demi-heure après, il avait repris ses sens, et sain et sauf, sans aucune blessure, regagnait à pied son domicile 140 rue St-Laurent.

SOUS UN TRAMWAY : John Gates, domicilié rue St-Charles Borromée, a été renversé, hier matin, par un tramway rue McCord. Il a été blessé à l'œil et à l'épaule et transporté à l'hôpital Général.

L'IMMIGRATION

Les autorités américaines découvrent un truc qui éludent des formalités

New-York, 21.—Les autorités du port ont commencé à prendre des mesures, pour supprimer les fraudes consistant à introduire aux Etats-Unis des immigrants sans leur faire remplir les formalités exigées par la loi. On a découvert que les immigrants débarquaient à New-York, sans passer par Ellis Island, c'est-à-dire par le bureau d'immigration, grâce à une connivence entre les employés de ce bureau et des employés des paquebots. Ernesto Sapelli, maître d'hôtel à bord de la "Gascogne", a été le premier arrêté sous l'accusation d'avoir essayé de corrompre un inspecteur des immigrants pour laisser passer de nouveaux arrivés en fraude. Sapelli a été traduit devant le commissaire fédéral Alexander. C'est sur la plainte de l'inspecteur Junker que Sapelli a été arrêté. Celui-ci aurait offert $41 à l'inspecteur pour l'engager à laisser entrer des passagers d'entrepont sans les faire passer par Ellis Island. Sapelli a été maintenu en état d'arrestation faute de pouvoir fournir $2,500 de caution jusqu'à son interrogatoire préliminaire qui a lieu aujourd'hui.

Ce genre de tromperie existerait depuis au moins six ans et des immigrants d'un caractère douteux, seraient entrés aux Etats-Unis, comme citoyens américains, moyennant $5 par tête que payaient des personnes intéressées à introduire ainsi en fraude des immigrants sans éprouver de difficulté. La compagnie française ne serait pas la seule à exercer ce genre de trafic; d'autres compagnies se trouveraient dans le même cas.

Le sous-commissaire de l'immigration, à Ellis Island, aurait, paraît-il, ordonné une enquête sur certains faits de ce genre qui lui auraient été signalés. L'inspecteur Junker, en montant à bord de la "Gascogne", aurait été sondé par Sapelli pour laisser passer quelques arrivants, moyennant une gratification de $41. Dénoncé par l'inspecteur, Sapelli a été arrêté.

Le sous-commissaire a dit que tous les rapports publiés sur cette affaire, ont été fort exagérés. Quelques employés du gouvernement sont seuls impliqués dans la fraude et un bien petit nombre d'immigrants sont compromis. Il est à peu près certain que la plupart de ces derniers auraient été autorisés à débarquer. Jusqu'à présent Sapelli est seul soupçonné et les autorités d'Ellis Island cherchent à découvrir jusqu'à quel point il est coupable.

La Chasse Aux Nègres

Pierce City (Missouri), 20 août.— Pendant quinze heures, cette petite ville comptant 3,000 âmes, a été sous la domination d'une bande de blancs armés et décidé à chasser tous les nègres de la localité. La veille, ces vigilants avaient pendu Will Godley, et tué à coups de carabine son grand'père, French Godley. Aujourd'hui, ils ont brûlé vif, dans sa maison, un vieux nègre, Peter Hampton; ont mis le feu à cinq maisons de nègres, et avec les fusils enlevés de la salle d'armes de la milice, ont chassé de la ville une douzaine de nègres. Les autres hommes de couleur ont pris la fuite et se sont cachés dans les environs ou se sont réfugiés dans des localités éloignées. Il ne reste plus dans la ville que quelques employés du chemin de fer, mais ils devront aussi s'en aller. Les blancs de Pierce City sont décidés à ne plus tolérer dans la ville aucun noir, car les gens de couleur y ont commis trop de crimes depuis quelques années. La situation est la même à Movett, localité située à quatre milles de Pierce City. La compagnie de chemin de fer, elle-même, sera obligée de remplacer ses hommes de peine qui étaient tous de couleur.

On ne croit pas que Godley soit le véritable coupable de la mort de Mlle Wild. Un autre nègre, également soupçonné, est actuellement sous les verrous à Springfield. C'est un nommé Carter qui, la corde au cou, l'a dénoncé. Mais on n'ajoute pas de foi à cette dénonciation que Carter a faite pour échapper à la mort. La victime des nègres, Mlle Casselle Wild, a été enterrée aujourd'hui; plus de deux mille personnes assistaient à ses funérailles.

Pierce City, qui se trouve au croisement de quatre lignes de chemins de fer a été envahie, pendant la journée, par des milliers de blancs amenés par les trains venant de toutes les directions. Ces blancs, armés de carabines ont attaqué le quartier des nègres. Ils ont tiré des coups de feu dans toutes les directions, mais n'ont causé que des dégâts matériels.

Cumberland (Maryland), 20. — Le sous-shérif Frank Luckie a tué un nègre, James Hoskin, qu'il était chargé d'arrêter. Le shérif, un blanc, avait un mandat d'arrêt contre Hoskins, accusé d'avoir blessé un congénère. Le shérif a confié le mandat au nègre Luckie qui a relancé Hoskins jusque dans sa cabane sur la montagne. Hoskins a essayé de résister, mais Luckie a été plus prompt que lui et l'a tué net.

Dallas (Texas), 20. — Une dépêche de Whitesboro annonce qu'un nègre, du nom d'Alfred Wilder, accusé d'avoir assassiné la femme d'un fermier du comté de Grayson, a été saisi par une bande de vigilants et brûlé sur un bûcher près de la ferme où il avait commis son crime. Pour varier, les vigilants ont suspendu Wilder à une branche d'arbre et ont allumé un feu de bois au-dessous de lui. Ils l'ont retiré un moment des flammes afin que sa mort fût plus lente et plus cruelle.

CONVENTION MEDICALE A WINNIPEG

Tous les médecins du Canada commencent à songer à leur grande convention annuelle, qui aura lieu les 28, 29 août courant et le 1er septembre prochain, à Winnipeg. Ce sera la 34e convention annuelle de l'Association des Médecins. Il sera probablement question de la théorie du docteur Koch, au sujet de la transmission des maladies des animaux à l'espèce humaine. Les docteurs de Montréal, dont les noms suivent, feront des conférences : les docteurs T. G. Roddick F. J. Sheppard, A. J. Richer, Gordon Byers, Sir Wm Hingston et A. Lapthorn-Smith.

ECHOS D'OTTAWA

Quelques chiffres du recensement—Le Musée National—Pas de revue militaire à Montréal—L'affaire Sargeant—L'évaluation foncière de Prescott et Russell

—Le comité de décorations et illumination, à une assemblée, hier soir, a accordé plusieurs contrats concernant les préparatifs pour la fête du duc d'York.

L'arche au coin des rues Sparks et Matcalfe sera construit par J. et C. Low, au prix de $1,747 et $187 extra pour poser 800 lumières électriques.

MM. Garioch et Godard demandaient 50 cents par lampe.

La compagnie électrique Ottawa fournira le courant nécessaire à l'alimentation de ces lampes pour $246.

Fothingham et Popham fourniront les pavillons.

Le coton de couleurs pour décorer les postes de pompiers, sera fourni par la Rideau Manufacturing Company, rue Sussex, à 11 1-2 cents la verge. La même compagnie devra founir trente-six pavillons de cachemire à 25 cents chacun.

La compagnie électrique Ottawa paiera pour décorer dix poteaux sur le parcours de la procession à raison de $4 par poteau placé en terre, $5 par poteau placé sur le roc.

Alex. Jacques, qui a acheté le droit de placarder la clôture au coin des rues Sussex et Rideau, dit qu'il a loué cette clôture à différentes personnes, mais il croit qu'il pourrait obtenir la permission de s'en servir pendant la visite du duc d'York. A cette occasion il se propose de couvrir la clôture en question de papier blanc moyennant la somme de $75.

Le président Powell demande que des sièges sur le parcours de la procession soient construits au coin des rues Sussez et Saint-Patrice; vis-à-vis le couvent des Sœurs Grises, rue Sussex; sur les lots vacants de la rue Elgin et au coin des rues Metcalfe et Waverley.

—Un sous-comité composé des échevins Desjardins, Bayly, Dearing, MM. C. B. Powell, W. H. Bowley, W. H. Hay et H. Morrison a été nommé pour choisir les écussons qui seront placés sur la route suivie par le cortège royal.

—Les marchands de bois ont déclaré que le chantier à Rockliffe, où se ront reçus les visiteurs royaux, sera construit par un des contremaîtres de la compagnie Edwards.

—Les décorations de l'Hôtel-de-Ville seront magnifiques et d'un genre nouveau.

—Les plans du gouvernement ne sont pas encore définitivement arrêtés. A MM. Ahearn et Soper a été confiée l'illumination.

Ce seront eux qui dirigeront ces travaux, sur des plans la plupart soumis, mais tous approuvés par le gouvernement. Il y aura des milliers et des milliers de lampes.

L'Electrique d'Ottawa et les Cies de téléphone et de télégraphe sont à peinturer leurs poteaux.

On enlève les piles de bois du voisinage du quai de la reine.

M. Sam Bingham a refusé de faire disparaître sa grande clôture tricolore de la rue Sussex, comme le comité l'en avait requis.

—Quelques chiffres du recensement qui intéressent Ottawa :

	1891.	1901.
Arnprior	3,341	4,152
Renfrew	2,611	2,154
Rockland		1,998
Casselman		707
Chesterville		932
Iroquois		1,097
Morrisburg	1,859	1,692
Winchester		1,101
Maxville		749
L'Orignal		1,026
Hawkesbury	2,042	4,150
Cardinal		1,378
Prescott		3,019
Brockville	8,793	8,940
Merrickville		1,024
Kemptville		1,523
Smith's Falls	3,864	4,567
Gananoque	3,669	3,526
Wallaceburg	2,726	2,763
Perth	3,136	3,601
Lanark Village		979

Les villages qui n'ont pas de chiffre en 1891 n'existaient pas.

—M. Ewart, chef des architectes du ministère des Travaux Publics s'est embarqué le 15 sur le "Tunisian". Il sera à Ottawa le 26. Il y a eu deux mois hier qu'il était parti. Il se mettra à l'œuvre à son retour, pour modifier s'il y a lieu, les plans qu'il a préparés pour le Musée National.

—Le colonel Pinault dit qu'il n'y aura pas de revue militaire proprement dite à Montréal, à l'occasion de la visite royale. Il y aura une démonstration par les régiments locaux et la distribution des médailles. Au sujet des médailles, le ministère de la milice a reçu une dépêche disant que les agraffes (clasps) des médailles, décernés pour services spéciaux seront rendus à temps à Halifax.

—Mme Margaret Sheedy, 66 rue York, a reçu la triste nouvelle de la mort de son fils, noyé au Sault Ste-Marie, il y a une semaine. Cette lettre ne donne aucun détail sur le malheureux accident. John Sheedy avait 25 ans et était parti d'Ottawa il y a trois semaines. Sheedy était bien connu à la basse-ville.

—La cause de Henry Sargeant alias J. W. Brown, se complique toujours de plus en plus. Sargeant il y a un mois, a loué un cheval et une voiture appartenant à un nommé Paquette de Vankleek Hill, pour une journée. Il a gardé cet équipage pendant trois semaines et le propriétaire a été obligé d'aller à la recherche de son équipage qu'il a trouvé à Casselman dans une étable.

Sargeant a produit un faux billet à Saint-Isidore, et a touché de l'argent sur sa valeur nominal d'un nommé Leduc. Il a empoché les $25 et est disparu.

—L'Orignal, 21 — Le tribunal d'arbitrage nommé pour égaliser l'évaluation foncière dans les cantons de Prescott et Russell, vient de rendre sa décision à L'Orignal. Les requérants ont gagné. L'évaluation du canton de Clarence a été diminué de 50c. par acre ou $35,000 ; celle du canton de Russell de $1 par acre ou $30,000 ; celle du village de Rockland, de $30,000. Celle du village de Hawkesbury a été augmentée de $30,000.

FINANCE & COMMERCE

FERME MAIS INACTIF

Le Twin-City et le Montreal Power ont fait tous deux du progrès

LE PACIFIQUE EST SOUTENU

Les opérations sont limitées mais le ton général est bon

Des Bureaux du "Journal"

Mercredi, 21 août.

Le marché local se conduit à sa guise, chaque groupe semblant obéir à des motifs particluiers.

Le Twin City et le Montreal Power ont mérité aujourd'hui l'attention publique, et leurs mouvements respectifs ont jeté une certaine note d'animation dans les opérations générales.

La Compagnie du Twin City Rapid Transit a exposé au public un état des recettes actuelles de la compagnie et a calculé ses succès à venir.

Le résultat obtenu a réalisé les espérances et ,es calculs faits jusqu'ici, aussi est-on en droit d'escompter l'avenir.

Cet incident a rappelé la spéculation à l'oeuvre, et le titre négligé depuis quelque temps, a repris sa marche ascendante, et le cours a fait ici un progrès de un point à 98 1-2. C'est dans l'ordre. Intrinsèquement, cette valeur est de première classe, et la compagnie a un avenir industriel considérable; au point de vue de la spéculation il y a encore de la marge à la hausse, et les cours actuels seront certainement dépassés.

Le Montreal Power a fait un effort ce matin,et le cours s'est élevé vivement d'un point à 95 1-2.

Ce brusque mouvement, qui aurait un instant donné du coeur au public, n'a pu néanmoins se soutenir tout-à-fait, et le cours rétrograda à 95 en clôture, conservant 1-2 de plus value sur hier.

Le Pacifique débuta ferme, mais faiblit en clôtura, et perdit 3-8 sur hier à 111 1-4.

Le Street est ferme à 291 et le Richelieu est soutenu de 116 3-4 à 116.

Le Dom. Steel s'enfonce de plus en plus et décline à 23. Virtue au contraire gagne du terrain et s'inscrit à 15.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L.J. Forget & Cie.

Grand Tronc, 1re pref, 98 3-8, 2e, 83 7-8, 3e 37.

Pacifique Canadien: 114 1-4.

Anaconda, 9 1-4.

Atchison, 78.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS	Demande 21 Août	Offre 21 Août	Demande 20 Août	Offre 20 Août
Pacifique Canadien	111½	111	111¼	111⅛
Tramways U., Detroit	....	....	....	....
Duluth Com	12	10	12	....
Do pref	21	19	21	19
S.R'y. Montréal	292	290½	291½	290
Do Do nouv.	290½	288½	292	288
Do Toronto	110¾	110½	110½	110
Do Halifax	95½	93½	95½	93½
Do St-Jean	....	118	125	118
Twin City Transit	98¾	98½	97½	97½
Do do préf	....	140	....	140
Tram. Elec., Winnipeg	117	110	117	110
Cie Rich. & Ont	116½	115½	117	116½
Cable Commercial	185	182	186	182
Télégraphe Montr'l	173	170	178	170
Téléphone Bell	178½	178	175½	173
Mont. HeatLightPower	95½	94½	95	94½
Coton, Montréal	134	129	132	130
Do Dominion xd.	80	....	81	....
Do Can. Cout	78	62	70	62
Do Marchands	104	....	110	104
Do Montmorency	....	....	....	....
Laurentide Pulp Co	....	....	103	....
National Salt	....	....	44	41
Do do pref	....	....	78	74
Can. Gen. Elec. Co	....	....	....	....
Dom. Iron Steel	23	21	24	20
Do do pref	80	78	81	70
Royale Electrique	....	....	....	....
Gaz, Montréal	....	..	....	....
MINES				
War Eagle	14½	....	....	....
Republic	4	....	4	¾
Payne	20	14½	20	14½
Montreal London	....	....	....	....
Virtue	16	14	14	13
North Star	54	50	54	51
Dominion Coal Com	....	37½	38	37½
Dom. Coal Com. préf.	117	115	....	....
Inter. Coal Com	50	....	50	....
Do do pref.	....	....	....	....
BANQUES.				
Banque de Montréal	260	255	260	255
do Ontario	....	122½	....	122½
do Molsons	210	205½	210	206
do de Toronto	....	....	....	....
do B.N.A.	....	....	....	....
do des Marchands	156	152	155	152
do Royale	180	176	180	175
do de la N.E.	....	....	....	....
do des Cant. de l'Est	....	....	....	....
do Commerce	159	155	159	....
do Hochelaga	140	135	140	135
do Union	....	108½	....	108½
do de Québec	....	....	....	....
do Ottawa	....	....	....	....
do Nationale	....	....	....	....
DEBENTURES.				
Com. Cable Coupon	102	....	102	....
Do do Reg	101	....	101	....
Peoples Heat & Light	....	....	....	....
Halifax Electric Ry	104	101	104	....
Land Grant	....	110	....	110
Can. Col. Cotton Bds	....	....	....	....
Dominion Coal Bds	....	110½	....	110½
Laurentide Pulp	105	....	105	....
Bell Téléphone	....	....	....	....
Dom. Iron Steel	80	....	80½	79½
N.W. Land pfd	59	57	60	56

HUILES HUILES

Chez nous sont les grands magasins des . . . . .

Huiles lubrifiantes, Graisses, Huiles de lin, Térébenthine.

Essayez un baril-échantillon d'huile élastique "CARBON" pour votre toiture.

Ecrivez-nous pour prix et échantillons.

THE ATLANTIC REFINING CO.

TORONTO.

VENTES DE LA MATINEE

Can. Pac. 225-111 3-4; 75-111 1-2; 10-111 7-8; 75-111 1-2; 225-111 1-4.

Twin City; 75-98; 50-98 1-8; 50-98; 50-98 1-8; 100-98 1-4; 50-98 1-2; 25-98 3-8; 75-98 1-4.

Rich, City; 25-116 7-8; 75-116 3-4; 175-116.

Mo. Power; 5-94 1-8; 5-94 1-2; 25-95 1-2; 25-95 1-4; 25-95 1-2; 25-95.

Virtue; 2500-15.

Mo. St. Ry; 50-291 1-2; 2-290 25-291.

New Mo. St. 6-290; 14-289 1-2.

Do Steel Com.; 25-24; 25-23.

Do Steel Pfd.; 50-78.

Com. Cable; 2-181 1-2.

Mchts Cot.; 10-105; 91-104; 25-104.

Bk of Mrt ; 1-256.

Mols Bank; 6-208; 5-208.

Do Steel Bks, 1000-79 7-8; 18000-80.

MARCHE MONETAIRE

Les prêts à demande font à Montréal de 4 1-2 à 5 pour cent ; à Londres, 2 1-4 ; à New-York, 2 1-2; Banque d'Angleterre, 3.

ENTRE BANQUES	Ach.	Vend.
N. Y. Funds	1-16	1-32
Stg. 60 jours	8 15-16	9 31-32
Stg. demande....	9 7-16	9 1-2
Stg. Câbles	9 9-16	9 5-8
Stg. traites de com. 60 jours	8 1-2	....
Stg. traite de commerce, 3 jours ...	9	....
Francs, longue éch	5 19 3-8	
Francs, brève éch.	5 17 1-2	5.17 1-16
AU COMPTOIR :—		
N. Y. Funds	1-16	1-8
Stg. 60 jours.	9 1-8	9 1-4
Stg. demande	9 5-8	9 3-4
Stg. Câbles	9 7-8	
Francs brève éch....	5.15 5-8	....

BOURSE DE LONDRES

Londres, 21 —L'abondance du numéraire et manque de demande ont rendu l'argent faciles aujourd'hui. Les escomptes ont cependant été assez bien tenus.

A la Bourse les affaires ont été maigres et l'assistance pauvre. Le ton était bon, mais sans activité. Les consolidés ont été fermes, par suite de la facilité de l'argent. Les chemins de fer domestiques ont été calmes et irréguliers. Les valeurs étrangères ont été négligées, à l'exception des valeurs Italiennes.

Le Rio Tinto a été plus facile.

Les valeurs américaines ont été soutenues. La clôture a été ferme.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 21.—Le marché a donné aujourd'hui une nouvelle édition de ses opérations d'hier, sauf que la réaction, qui eut lieu à la fin, réalisation, a été plus marquée, de sorte que les écarts de la cote sont plus sensibles, les pertes et les gains se touchant de plus près qu'hier.

Le ton dominant a été ferme, jusqu'à l'irrégularité qui s'est développée en clôture, sur réaction. Les achats des professionnels ont été évidents.

Le marché du change sterling s'est remis à la baisse et la facilité persistante du marché monétaire anglais a fait croire que la Banque d'Angleterre réduira son taux d'escompte demain.

Les cours ont ouvert fermes, comme suit :

Amalgamated Copper, 115 3-4 ; Atchison, 76 1-4 ; Brooklyn Transit, 75 1-8 ; Erie, 39 ; do, 1re pref., 66 1-4 ; Louisville, 104 ; Manhattan, 118 ; Norfolk and Western, 56 1-2 ; Pennsylvania, 145 1-2 ; St. Paul, 165 3-4 ; Southern, 32 3-4 ; do, pref., 87 1-2 ; Southern Pacific, 57 3-4 ; Texas Pacific, 12 3-4 ; Union Pacific, 99 1-2 ; U. S. Steel, 42 1-2 ; do, pref., 92 1-2.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant:

VALEURS	Ouver. 21 Août	Clôture 21 Août	Ouver. 20 Août	Clôture 20 Août
Amalgamated Copper	115½	115¼	115½	115¼
Amer. Tobacco Co	134½	134½	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Am. Sugar Refin. Co	133½	133½	133	133½
Do do pfd	125	125	....	....
Am. Smelting & Ref Co	52½	52½	52½	52
Anaconda Mining Co.	46½	45	46½	45½
A. Top & St. Fe. all pd	76½	76½	76	76
Do do pfd	97	96½	95½	96½
Baltimore & Ohio	98½	100	97½	98½
Do do pfd	....	....	....	....
Brooklyn Rapid Trans.	75½	74½	74½	74½
Chic. & Alton Com.	39	39	37½	38½
Canadian Pacific	111½	111½	112	111½
Canada Southern	70½	70½	69½	70½
Ches. & Ohio	47	46½	47½	46½
Chic. Burl & Quincy	....	....	....	....
Chic. & North-West	....	....	....	....
Chic. R. I. & Pac. com.	142	142	142	143
Chic. Mil. & St. Paul	165½	165½	165½	166½
Continental Tob. com	67½	67½	67½	67½
Do do Pfd	....	....	....	....
Consolidated Gas N. Y.	223½	222	223	223½
Colorado Fuel & Iron	....	97½	....	....
Cleveland C. C. & St. L.	90½	90½	90½	90½
Delaware Lack. & W	....	....	....	....
Delaware & Hudson	168½	166½	163	168½
Denver & Rio G., pfd	....	....	....	96½
Duluth S. Shore & Atl.	11	11	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Great Northern Ry, pf.	183	184½	181	181½
General Electric	....	....	....	....
Jersey Central	....	....	....	....
Kansas & Texas com	....	....	26½	27
Do do pfd.	....	55	55	55
Lake Erie & Western	....	....	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Louisville & Nashville	104	105½	105½	104½
Manhattan Elevated	118½	118½	117½	118½
Misouri Pacific	102½	102½	101½	102
Metropolitan Traction	167	166½	166½	167
Nor Pacific, com. new	....	....	....	....
Do do do pfd	....	....	....	....
N.Y. Central & Hud	154½	154½	155½	154
N.Y. Lake Erie & West	39	38½	38½	39
" " II pfd	51½	52	....	51½
" " I pfd.	66½	66½	66	66
N.Y. Ontario & West	34½	33½	34½	34½
Omaha, com	....	....	....	....
Pacific Mail	41½	41	40½	41½
Pressed Steel, com	....	....	....	41½
Do do pfd	....	....	....	....
Peoples Gas	112½	112½	112½	112½
Phila. & Reading	42½	42½	42½	42½
Do do I pfd	78½	78½	78½	78½
Do do II pfd	....	....	51½	51½
Pullman	....	....	....	....
Southern Ry. com	32½	32½	31½	32½
Do do pfd	87½	87½	86½	87
Southern Pacific	57½	58	56½	57½
Tenn. Coal & Iron	64½	64	62½	63
Texas Pacific	42½	42½	42½	42½
Twin City	98	98½	97½	97½
U. S. Leather, com	13½	13½	13½	13½
Do do pfd	81½	81½	81½	81
U. S. Steel, com	42½	42½	42½	41½
Do do pfd.	92½	92½	92	92
U. S. Rubber, com.	....	....	....	....
Do do pfd.	....	....	....	....
Union Pacific, com	99½	99	98½	99½
Do do pfd	90½	90½	90	90½
Wabash	21½	22½	21½	21½
Do pref.	39½	40½	39½	39½
Western Union Tel	93½	93½	93½	93½
Wheeling & Lake Erie.	....	....	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Wis. Cen., com.	....	....	....	....
do pfd	....	20½	20½	20½

Actualites Financieres

Londres, 21.—Consolidés au comptant, et à terme, 94 3-4.

Anaconda, 9 1-4 ; Atchison, 78 3-8 ; Atchison pref., 98 1-2; B. & O., 101 ; C.P.R., 114 ; Chesapeake and Ohio, 48 1-8 ; Chicago Great Western, 22 1-2 ; St. Paul, 170 1-2 ; Denver and Rio Grande, 43 7-8 ; do, pref., 94 1-4 ; Erie, 40 1-8 ; do, 1re pref., 67 7-8 ; do, 2e pref., 51 1-2 ; Illinois Central, 148 ; Louisville, and Nashville, 107 1-4 ; Mo. Kans. & Tex., 27 1-2 ; do, pref., 54 1-2 ; N.Y.C., 158 ; Norfolk and Western, 57 3-4,; do, pref., 90 1-2 ; Nor. Pac., pref., 98 1-2 ; Ontario and Western 35 5-8 ; Pennsylvania, 74 1-2 ; Reading, 21 3-4 ; do, 1re pref., 40 ; do, 2e pref., 27 1-4 ; Southern Railway, 33 3-4 ; do, pref., 89 1-4 ; Southern Pacific, 59 1-4 ; Union Pacific, 102 1-4 ; do, pref., 92 1-2 ; U. S. Steel, 43 1-4 ; do, pref., 94 3-8 ; Wabash, 22 ; do, pref., 41, Quatre Espagnol, 70 3-8 ; Rand mines, 48.

Londres, 21.—Argent lingot, soutenu, à 27 1-8 d. de l'once.

Monnaie, 1 1-2 pour cent.

Les taux d'escompte sur les billets à courte échéance, est de 2 1-4 et sur les billets à trois mois, 2 1 4 pour cent.

Madrid, 21— La Banque d'Espagne a augmenté son taux d'escompte de 3 1-2 à 4 pour cent.

Paris, 21— Le trois pour cent de rentes françaises est coté à 101 frs 70 centimes à terme. Le change sur Londres fait 25 francs 23 centimes sur lettres de change.

Le Quatre Espagnol, 71.50.

Berlin, 21— Le change sur Londres, fait 20 marcs 43 pfennings sur lettres de change. Les taux d'escompte ont été de 1 3-4 pour cent sur les billets à courte échéance et de 2 3-8 sur les billets à trois mois.

New-York, 21— Argent à demande, 2 à 2 3-4 pour cent ; dernier prêt, 2 1-4 pour cent.

Premier papier de commerce, 4 1-2 à 5 pour cent.

Change sterling, faible à 4.86 3-3 à 78 à demande et 4.84 1-2 à 1-2 à soixante jours.

Taux affichés, 4.85 1-2 à 4.88.

Billets de commerce, 4.83 3-4 à 4.84 1-4.

Argent lingot, 58 3-4.

Piastres mexicaines, 45 1-2.

Garanties du gouvernement, soutenues.

MARCHES AUX GRAINS

Le marché de Liverpool continue de faiblir et le blé a perdu aujourd'hui 5-8d. à 5s 6 7-8d, sur septembre et 8-4 d. à 5s 8 3-8d. sur décembre. Le maïs a clôturé soutenu à 4s 10 7-8d, sur Septembre et 4s 11 1-4d sur octobre. Nov. 4s 11 5-8d.

A Paris le blé est beaucoup plus faible et clôture en baisse de 30c. à 21 frs. 95c. sur août, et 20c. à 22 frs. 30 cts sur novembre et février. La farine perd 50 p. c. à 27 frs 40 c. pour le mois courant.

Londres cote le blé No 1, du printemps, de passage, 28s, payé; le No 1 Standard Cala. Septembre et octobre, 22s 9d.

A New-York, le blé à ouvert facile mais il se rétablit plus tard et clôra ferme à 3-8 à 5-8c., en hausse. Sept 76 3-8, oct. 76 3-8, déc. 78 1-4. Le maïs a cloturé soutenu en hausse de 1-8c. sept. 61 3-4; oct. 62 3-8; déc. 63 1-8.

Chicago a opéré en sympathie avec les grands marchés de spéculation, et après un début faible par suite l'incident diplomatique Franco-Turc, les grains se rallièrent et clôturèrent fermes. Le blé gagna 1-2c. le maïs de Sept, perdit environ 1-8dc.

A Montréal le marché est calme, mais les prix sont soutenus. Le blé du printemps est coté de 77 à 78c. à flot ; l'avoine se vend de 35 1-2 à 40c. en magasin, le sarrasin est coté à 55 1-2c. à flot, le seigle 59c.; les pois sont nominaux à 79 1-2c. à flot. Les farines sont en bonne demande et les prix sont soutenus :

On cote : patentes du Manitoba, de $4.10 à $4.20 ; forte de boulangers, $3.80 à $3.90 ; straight rollers, $3.30 à $3.35 ; en sacs, $1.60 à $1.65 ; patentes d'Ontario, $3.50 à $3.85.

La farine d'avoine se vend de $3.90 à $4.10 au baril et $1.87 à $2.00 en sac.

LA CLOTURE A CHICAGO

Les valeurs ont clôturé comme suit :

Blé—No 2, sept., 70 1-2 ; déc., 73 ; mai, 76 5-8.

Maïs—No 2, sept., 57 1-8 ; déc., 59 3-8 ; mai, 61 3-8.

Avoine—No 2, sept., 35 1-8 ; déc.; 36 5-8 ; mai, 38 3-4.

Lard—Sept., 14.42 1-2 ; oct., 14.47 1-2 ; janvier, 15.55.

Saindoux—Sept., 8.90 ; oct., 8.97 1-2; janvier, 8.85.

Côtes—Sept., 8.25 ; oct., 8.35 ; janvier, 8.00.

LE FOIN

Le marché local est modérément actif et les prix sont fermes pour le vieux foin.

Nous cotons: No 1, $10.50 à $11.00 No 2, $9.50 à $10.50; mêlé de trèfle, $8.50 à $9.50 par lots de chars.

Le foin nouveau est coté de $9 à $10 pour le No 1 et de $8 à 9 pour le No 2.

BEURRE ET FROMAGE

Il est arrivé aujourd'hui 11,677 boîtes de fromage. Le marché local est stagnant, mais les prix sont soutenus. Le fromage de la Province est coté à 9c. et celui d'Ontario de 9 1-2 à 9 3-4c. Liverpool est soutenu à la hausse d'hier et cote 47s et 47s 6d.

Il est arrivé 3024 colis de beurre. Le marché au beurre est calme, mais les prix sont fermes et les produits de choix obtiennent facilement 20 1-2c avec une fraction en plus pour les marques fines.

PRODUITS DE LA FERME

Il est arrivé aujourd'hui 1537 caisses d'œufs.

Le marché local est calme et les prix sont fermes. Les œufs mirés se vendent 12 à 12 1-2c.; la qualité secondaire fait 10 1-2 à 11c.

Le miel est soutenu. Les prix varient de 8 à 9c.

Les patates sont plus faciles et les arrivages sont beaucoup plus forts. On les vend $1.75 le quart et elles valent de 50c à $1.00 la poche.

Les fèves sont en grande demande et à la hausse. On cote $2 à $2.10 le boisseau.

SUCRE

Londres, 21.—Sucre de betterave, août, 26s 4 1-2d.

New-York, 21.—Sucre brut, tranquille, sucre raffiné, tranquille.

En sympathie avec la baisse sur les sucres raffinés sur le marché de New-York, et la faiblesse des marchés étrangers pour le sucre brut, les raffineurs ont réduit ici les prix de toutes les qualités de sucre de 10c par cent livres. Le sucre granulé se vend $4.40, et les cassonades de $3.70 à $4.30.

COTON

New-York, 21.—Les cotons futurs ont ouvert tranquilles et fermes.

Août, 7.35; oct. 7.45, oct. 7.47; nov. 7.50, déc. 7.54; janv. $7.56, fév. 7.56 ; mars, 7.44; avril, 7.60.

Ils ont clôturé soutenus:

Août 7.37; sept. 7.38; oct. 7.48; nov. 7.52; déc. 7.54; jan. 7.57; fév. 7.57 ; mars 7.61, avril 7.62.

Le coton sur place a clôturé soutenu, en hausse de 1-8; middling up's 8 3-16; do. golf, 8 7-8.

Ventes 3,765 balles.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS.	Dem. 21 Août 12.30 a.m.	Offre 21 Août 12.30 a.m.	Dem. 3.00 p.m.	Offre 3.00 p.m.
Payne	19	14½	....	....
War Eagle	14¼	10	....	....
Republic	4	3	....	....
North Star	57	....	....	....
Virtue	17	15½	....	....
Montreal London	....	1½	....	....
Big Three	2	....	....	....
Brandon G. C.	2	....	....	....
California	2	....	....	....
Canada G. Fields	7¼	4	....	....
Cariboo Hyd	6	4	....	....
Evening Star	6	2	....	....
Gold Hills Dev	2¼	....	....	....
Knob Hill	....	....	....	....
Monte Christo	2	1	....	....
Montreal G. F.	2¼	....	....	....
Noble Five	....	....	....	....
Novelty	1	¼	....	....
Old Ironsides	....	....	....	....
Virginia	2¼	....	....	....
Rambler Car	....	....	....	....
Bullion	25	....	....	....
Morrisson	10	....	....	....
Golden Star	5	....	....	....
Slocan Sov	8¼	....	....	....
Winnipeg	....	....	....	....
Deer Trail Cons.	3	2	....	....
Dupont Mg. Co	25	....	....	....
VALEURS NON INSCRITES				
Decca	2	1	....	....
Dominion Con	3	....	....	....
Oregon	8¼	8	....	....
Granby Smelter	....	....	....	....
Majestic	....	....	....	....
Fairview	....	8¼	....	....
Giant	....	....	....	....
White Bear	....	....	....	....
Grey Eagle	....	....	....	....
Certainty	....	....	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Virtue, 1,500 à 14; 500 à 15; 500 à 15.

Granby Smelter, 1000 à 41 1-2.

A TORONTO

Toronto, 21.—Ventes de l'avant-midi: Deer Trail, 3000 à 2 5-8.

Centre Star, 2500 à 33.

War Eagle, 1000 à 12 1-2.

Golden Star, 1000 à 3 ; 1500 à 3.

Total 9000.

PARC SOHMER

Cette semaine (l'après-midi à 3 heures : le soir à 8). Les éléphants dressés et plusieurs grandes attractions. 210-3

DANS NOS EAUX

Cet atelier de réparations—Le mur de revêtement—Le "Lake Simcoe" retardé par les brouillards—Hopitaux flottants—Nouvelles diverses

SONT ARRIVES

Le "Mora" capitaine Nicholson, de Kingman & Cie, venant de Sydney avec cargaison de charbon. Le "De Edegama" capitaine Come, de Elder, Dempster & Cie, venant de Bristol avec cargaison générale.

Le "Bonavista" capitaine Fraser, de Kingman & Cie, venant de Terreneuve, avec cargaison de charbon.

SONT PARTIS

Le "Melbourne", capitaine Lefebvre, parti pour Détroit, Mich, avec cargaison générale.

Le "Monte Videan" capitaine Wallace, de H. et A. Allan, parti pour London, avec cargaison généeale.

L'"Amarynthia", capitaine Abernethy, de R. Reford & Cie parti pour Glasgow, avec cargaison générale.

Le "Mora", capitaine Nicholson, de Kingman & Cie, parti pour Sydney sur lest.

L'"Andoni", capitaine Williams, de Elder, Dempster, parti pour London, avec cargaison générale.

DANS LE PORT

La goélette "Moneghan", capitaine Murphy, en face des bureaux de la douane. William Pétersen, agent.

Le "Frisia", capitaine Schmidt, en face du marché Bonsecours, Furness, Withy et Cie, agents.

Le "Montevidean", capitaine Wallace, à la Place Jacques-Cartier. H. et A. Allan & Cie agents.

Le "Lake Megantic", capitaine Taylor, au pied de la rue Berri, Petersen et Cie, agents.

L'Amarynthia," capitaine Abernethy, en face des élévateurs du Pacifique, R. Reford & Cie, agents.

Le "Lord Iveagh," capitaine Minister, R. Reford & Cie, agents.

Le "Carrigan Head", à Hochelaga, ligne Head.

Le "Manchester City," en face de la Douane, Furness, Withy & Cie, agents.

Le "Degama" capitaine Come, au pied de la rue Berri, Elder, Dempster & Cie agent.

Le "Bonavista", capitaine Fraser, à la Pointe du Moulin à Vent, Kingman & Cie, agents.

RETARDE PAR LES BROUILLARDS

Une dépêche de Liverpool reçue au bureau de la compagnie Elder, Dempster de notre ville, annonce que le "Lake Simcoe" qui est parti de Liverpool hier après-midi, à 5 heures pour Montréal, a laissé la Barre seulement à 3 heures, hier matin, à cause des brouillards et a été retardé de 10 heures.

DANS LE DEUIL

Les bureaux de la commission du port étaient déserts hier après-midi, par suite des funérailles de feu Mlle Grace Montgomery, fille de M. John Nelson, assistant ingénieur du port. La majorité des employés du bureau, se sont fait un devoir d'assister aux funérailles de la jeune fille qui était âgée de 15 ans.

NOUVEAUX STEAMERS

La compagnie Richelieu et Ontatio a l'intention de construire deux nouveaux bateaux pour faire le service entre Québec et Montréal. Ils surpasseront tous les autres bateaux de la compagnie par leur beauté et leur confort.

L'un d'eux sera lancé l'année prochaine et le second en 1903. Avec ces deux acquisitions, la compagnie espère obtenir $1,500,000 de recettes, puisque celles de cette année dépasseront $1,000,000.

En 1895, les recettes brutes furent de $689,000 et de $901,000 pour l'année 1900.

CE CHANTIER FLOTTANT

Comme nous l'annoncions hier, le projet de construire de nouveaux ateliers flottants pour la commission du port, a été soumis aux commissaires, à leur assemblée d'hier, par M. Kennedy, ingénieur du port.

M. Kennedy, en expliquant la situation, a dit que l'atelier actuel est ni plus ni moins que la carcasse d'un ancien dragueur, vieux de 30 ans, et n'offrant aucune sûreté pour les machineries qui y sont installées. On est obligé d'entreprendre beaucoup de travaux de réparations, sous des toits temporaires, à cause de l'exiguité de la boutique actuelle. Le coût d'une nouvelle coque serait très élevé et aucune coque de dimension raisonnable ne serait assez vaste pour permettre des travaux convenables et peu dispendieux.

En conséquence, M. Kennedy recommande la construction de nouveaux ateliers flottants, dont les dimensions seraient de 230 pieds par 48 pieds, pour les ouvrages en fer et un autre de 60 pieds sur 48 pieds pour la menuiserie.

Le coût de ces constructions, avec tout l'outillage nécessaire, serait de $12,000. Il est tout probable que la commission se rendra aux désirs de M. Kennedy.

A LA COMMISSION DU PORT

L'ECLAIRAGE DU CHENAL ENTRE MONTREAL ET SOREL

A la demande de l'honorable M. Tarte, l'ingénieur en chef du port, M. John Kennedy, a soumis aux commissaires, à l'assemblée d'hier avant-midi, un plan concernant la pose de quatre voies ferrées, sur toute l'étendue des quais.

Ce "scheme" recommandé par M. Kennedy, est essentiellement celui du plan de février 1899, c'est-à-dire l'extension du chemin de fer en quatre voies parallèles, depuis Hochelaga jusqu'à la Pointe du Moulin à Vent. La disposition de ce chemin de fer serait de manière à permettre la libre circulation des chars et des camions, et de donner plus de champ au trafic en général. Deux voies ferrées traverseraient l'élévateur que l'on projette en face de la Douane. Les deux voies intérieures serviraient à la circulation tandis que les deux voies extérieures, seraient des voies d'évitement, sur lesquelles pourraient stationner les wagons à charger ou à décharger.

Sur chaque section, la disposition de la voie ferrée permettra de faire directement le transbordement du fret, des vaisseaux aux chars et vice versa. Ces améliorations demanderaient que les quais aient au moins 200 pieds de largeur, et que le lit du fleuve soit creusé depuis la section 27 jusqu'à la section 33, pour permettre aux vaisseaux d'un fort tirant d'y accoster. Tous les quais devront être au même niveau.

Le projet de construire une nouvelle usine flottante pour la commission du port est laissé à l'étude du comité des améliorations.

Le secrétaire a lu une lettre de M. Tarte, annonçant que le chenal, entre Montréal et Sorel, était prêt pour la navigation de nuit, et demandant en même temps aux commissaires de voir à ce qu'il soit bien éclairé, afin de permettre aux vaisseaux de suivre sans danger cette route durant la nuit.

Cette lettre donna lieu à une discussion. On se demanda lequel des départements du gouvernement avait le contrôle de l'éclairage du chenal? Quelques membres veulent que ces travaux soient sous le contrôle du ministre des Travaux Publics, tandis que d'autres prétendent qu'une recommandation à M. Tarte serait trop radicale.

Il a été finalement décidé de laisser la tâche de l'éclairage du chenal au département de la Marine et des Pêcheries.

M. Thibaudeau, l'agent des commissaires du port de Montréal à Québec, est mort dernièrement et hier à l'assemblée de la Commission, le secrétaire a lu une pétition, demandant que le frère du défunt soit nommé agent pour le reste de la saison. Cette requête était signée par 43 pilotes et M. Thibaudeau a été nommé.

LE "BONAVISTA"

Le steamer "Bonavista" sous le commandement du capitaine Fraser, est entré dans notre port vers 4.45 heures hier après-midi. Il a un chargement de charbon et avait à bord quelques passagers venant de Terreneuve. Il a été quelque peu retardé dans son voyage, à cause des brouillards. Le "Bonavista" est amarré à la Pointe au Moulin à Vent. R. Reford et Cie, agents.

LES TRAVAUX DE LA JETEE

Les travaux considérables que la commission du port a entrepris cette année, dans le port, ne seront pas sans grand avantage et utilité pour la ville.

La magnifique jetée qui se dressera probablement tout entière, en octobre prochain, fait l'admiration de tous ceux qui visitent les quais. Une équipe d'ouvriers travaillent continuellement à sa construction.

Les deux extrémités du mur se rejoindront en face de la rue St-Sulpice, ou à peu près.

HOPITAUX FLOTTANTS

Les énormes paquebots du Pacifique seront sous peu pourvus d'infirmeries. On en a commence la construction. L'infirmerie sera placée au-dessous des cabines des officiers et consistera en une chambre spacieuse et bien aérée, pouvant contenir douze malades, six hommes et six femmes.

PETITES NOTES

Pointe au Père, 21 — Le "Pretorian" de la ligne Allan, de Liverpool, signalé à 4.15 heures. Il porte 35 passagers de première et 32 d'entrepont.

Vancouver, C. A., 21 — L' "Empress of Japan" est parti pour le Japon et la Chine à 1 heure p.m., avec 86 passagers de cabine.

INCENDIE

Hier matin, à 6.40 heures, commencement d'incendie dans un hangar de la Dominion Coal Co., à Hochelaga. Peu de dommage.

—A 10.30 heures, deux alarames ont été sonnées à la fois, une pour une explosion d'un poêle à gazoline, chez une juive, 4, rue Ste-Agathe, et l'autre pour un feu dans une garde-robe, chez M. Philippe St-Amour, 984, Avenue de l'Hôtel de Ville.

Dans les deux cas, les dommages ont été insignifiants.

Les Eléphants

Toute la semaine, ainsi que dimanche prochain, les éléphants et plusieurs grandes attractions — l'après-midi et le soir au Parc Sohmer. 210-3

"Island City"

MARQUE DE COMMERCE.

Peintures Préparées en 56 couleurs

Peintures à Plancher qui sèchent en (8) huit heures

P. D. DODS & Co

Propriétaires des Usines Island City Paint & Varnish Works. 193-n

HUILES. HUILES.

EMPLOYEZ LA MARQUE "STERLING" DES

Huiles à Cylindre, Huiles à Engin,

Huiles à Dynamo, Huiles à Machine,

Huiles à Séparateur, Huiles à Harnais,

Graisse à coupe de compression, Savon d'huile de lin pur, Graisse à Essieux, etc.—SPÉCIALITÉ: Huiles Marines.

The Grant-Hamilton Oil Co. Ltd. Bureaux et Magasin : 27 & 29 RUE WELLINGTON.

COUVERTURES DE MICA pour Tuyaux à Vapeur, Tuyaux à Eau chaude et froide ; Réfrigérateurs ; Bouilloires de locomotives, de vaisseaux, de machines stationnaires, de cuisine.

Toute espèce de Fournitures pour les Ingénieurs.

Agents pour le célèbre Composé pour les Bouilloires "BOILERINE" de Strauss.

MICA BOILER COVERING COMPANY, Limited,

Tél. Main 1540. 82 à 92, RUE ANNE, MONTREAL. 208-1a

OBITUAIRE

J. F. A. Morrisson

J. F. A. Morrison, commis-voyageur à l'emploi de la maison "J. Robinson et Cie," est décédé mardi à son domicile, 50e avenue Laval. La dépouille mortelle sera transportée à Napierville, cet après-midi, où les funérailles auront lieu demain.

Chas Donnelly

Chs. Doolly, frère de M. l'abbé J.-E. Donnelly, curé de l'église St-Antoine, est mort mardi à son domicile, numéro 380 rue St-Patrick, Pointe St-Charles. Le défunt, malade depuis nombre d'années, était âgé de 38 ans. Funérailles demain, à l'église St-Gabriel.

L'INCENDIE DU GRAND BOURG

Details de la catastrophe : $200,000 de pertes

Saint-Louis, Ile de Marie-Galante, Antilles françaises, 21.—Le feu qui a presque complètement détruit la ville de Grand Bourg, ville principale de l'île s'est déclaré, à une heure du matin, dans la maison du commissaire de police. On croit que l'incendie est dû à la malveillance. Tous les établissements publics, excepté l'église, la prison et la gendarmerie, ont été détruits. De trois à quatre mille personnes se trouvent sans abri et n'ont rien à manger. M. Joseph François, gouverneur de la Guadeloupe, a affreté le navire "Horten" qui est parti hier soir avec des vivres et de l'argent. Le gouverneur va partir lui-même, aujourd'hui, pour Grand Bourg.

On organise des souscriptions publiques à la Guadeloupe. Les pertes sont estimées à 200,000 dollars. Les communications télégraphiques sont suspendues entre Grand Bourg et Saint-Louis, où se trouve le câble reliant l'île à la France. On a organisé un nouveau service à l'aide de messagers.

Le Vénézuéla et la Colombie

Washington, 21.—Le département d'Etat a été surpris par les commentaires de la presse allemande insinuant que les Etats-Unis ont des raisons cachées en prenant les précautions et mesures nécessitées par ce qui se passe dans l'isthme de Panama. On dit au département d'Etat que les journaux allemands sont complètement dans l'erreur et que les Etats-Unis n'interviendront que si c'est nécessaire pour protéger les intérêts américains ou pour faire exécuter les clauses qu'ils ont avec la Colombie.

Il est curieux de voir que l'Amérique du sud, qui est après tout la plus intéressée, ne s'inquiète pas des Etats-Unis comme le font les journaux européens.

M. Arahill & Co.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS - COMMISSIONNAIRES.

16, St-Sacrement,

Tel. Bell Main 2599 MONTREAL. 152-n.

VIGILANCE ETERNELLE ..ET.. Sureté.

Les voûtes de la MONTREAL TRUST AND DEPOSIT COMPANY au no. 1707, rue Notre Dame, sont les plus grandes, les plus fortes et les mieux gardées qu'il y ait en Canada.

Les VOLEURS toujours à l'œuvre.

Les FEUX fréquents.

Placez votre vaisselle d'argent, vos bijoux, vos documents importants, etc dans les voûtes de cette compagnie et ils seront en Sureté.

Inspection sollicitée. Prix raisonnables.

Accès de 9.30 à 5.30.

Téléphone Main, 1872.

George Hague, esq., président; l'honorable L. J. Forget, vice-président.

A. M. CROMBIE, Gérant.

OU ALLEZ-VOUS ?

Départ des convois de la gare Windsor, pour les principaux endroits de la voie du Pacifique:

Pour New-York, à 8.25 heures a.m.

Pour Toronto et Chicago, à 8.55 heures a. m.

Pour Portland et Boston, à 9 heures a. m.

Pour Valleyfield, à 9.25 heures a.m.

Pour Vancouver, à 9.30 a.m.

Pour Ottawa, à 9.55 a.m. et 4.10 heures p.m.

Pour Newport et Sherbrooke, à 4.30 heures p.m.

Pour Valleyfield, à 5.10 heures p.m.

Pour Ottawa, à 6.15 heures p.m.

Pour New-York, à 7 heures p.m.

Pour Boston, à 8 heures p.m.

Pour Halifax, à 8.20 p.m.

Pour Toronto et Chicago, à 10 heures p. m.

Pour St. Paul, Minn., à 10.05 heures p. m.

Dimanches seulement:

Train pour Valleyfield, à 9.45 heures a. m.

Train pour Plantagenet, à 10 heures a. m.

Les convois quittent la gare Bonaventure, tous les jours, dans l'ordre suivant:

Convoi de l'Intercolonial, pour Québec, à 7.40 heures a.m.

Convoi du Grand-Tronc, pour Toronto, à 7.40 heures a.m.

Convoi du Grand-Tronc, pour Ottawa, à 8 heures a.m.

Convoi du Grand-Tronc, pour Québec et Portland, à 8 heures a.m.

Convoi du Delaware et Hudson, pour New-York, à 7.20 heures a.m., excepté le dimanche.

Convoi du Central Vermont, pour New-York, à 8.40 heures a.m.

Convoi de l'Intercolonial Limited, pour Chicago, à 9 heures a.m.

Convoi du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 9.15 heures a.m.

Les dimanches seulement:

Convoi pour Brockville à 9.30 heures, et pour Sorel, à 9.45 heures.

Express de l'Intercolonial, pour Halifax, à 12.01 heures p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Québec et Sherbrooke, à 4 heures p.m., excepté le dimanche.

Express du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 4.10 heures p.m.

Express de l'Intercolonial, pour Nicolet, à 4.30 heures p.m.

Express du Canada-Atlantique, pour Ottawa, à 5.45 heures p.m.

Express du Central Vermont, pour New-York, à 6.50 heures p.m.

Express du Delaware et Hudson, pour New-York, à 7 heures p.m.

Express de l'Intercolonial, pour Petit-Métis, tous les mardis, vendredis et samedis, à 7.45 heures p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Toronto, à 8 heures p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Québec et Portland, à 8.30 heures p.m.

Express du Central-Vermont, pour Boston et New-York, à 9 heures p.m.

Express du Grand-Tronc, pour Chicago, à 10.30 heures p.m.

Express de l'Intercolonial, pour Québec et Campbelton, à 11.30 heures p.m.

Les trains quittent la gare Viger, tous les jours, dans l'ordre suivant:

Convoi pour Ottawa à 8.20 heures a.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Québec, à 8.30 heures a.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Ste-Agathe, à 4 heures a.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Labelle, tous les mardis et jeudis, à 9 heures a.m.

Convoi pour Joliette, le dimanche seulement, à 9 heures a.m.

Convoi pour Labelle, le samedi seulement à 1.25 heures p.m.

Convoi pour St-Jérôme, le samedi seulement, à 1.45 heures p.m.

Convoi pour Joliette, le samedi seulement, à 1.55 heures p.m.

Convoi pour Québec, à 2.30 heures p.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Québec, à 3.30 heures p.m., le dimanche seulement.

Convoi pour Joliette et Trois-Rivières, à 5 heures p.m., excepté le dimanche.

Convoi pour Québec, à 11 heures p. m, tous les jours.

Convoi pour Ottawa et St-Lin, à 5.45 heures p.m., excepté le dimanche.

Tout marchand en difficulté avec ses créanciers désire un règlement satisfaisant

Consultez WILKS & MICHAUD,

188-n Bâtisse Banque des Marchands.

J.S. BACHE & CIE.

BANQUIERS ET COURTIERS,

16 Rue St-Sacrement, - - Montréal

C. D. MONK, Gerant.

Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.-Y.

Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.

Rapports et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.

FIL TÉLÉGRAPHIQUE PRIVÉ et DIRECT 107-n

A Travers la Province

ECHOS DES BOIS-FRANCS

(Spécial au "Journal")

Dimanche, les officiers de la Cour des Forestiers Catholiques de Waterloo au nombre d'une dizaine se sont rendus à West Shefford pour l'initiation d'une douzaine de nouveaux membres.

—La réouverture des classes au collège de Granby se fera mardi le 3 septembre. Le Révérend Frère Cornelius, dont la réputation comme directeur n'est plus à faire reste à la tête de la maison, et le personnel des professeurs est au complet.

—La maison de M. Angus McLean, de Kingsbury a été totalement détruite par un incendie. C'est la première fois depuis très longtemps qu'on a enregistré une catastrophe de ce genre dans ce joli village. Coïncidence singulière, quelques jours auparavant, Messieurs Williamson et Crombie, les riches marchands de bois et propriétaires de moulins de cette localité, ont fait l'achat d'une pompe à incendie et on est certainement redevable à cette dernière si le village n'a pas été consumé par les flammes.

—Le lac Brompton, situé à 20 milles de Richmond semble être le lieu de rendez-vous par excellence des sports de nos cantons.

Ce lac, poissonneux et profond, est entouré, de hautes collines boisées offrant un spectacle des plus pittoresques. Long de 10 milles et d'une largeur variant de 2 à 4 milles. Sur ses bords enchanteurs sont bâtis de jolis cottages appartenant à différents clubs. La plus récente de ces associations a été fondée par un jeune homme entreprenant de Kingsbury, M. Philippe Vallée, marchand. Trente membres choisis parmi l'élite de Richmond, Kingsbury et quelques-uns de Montréal forment partie de ce club qui ouvrira ses portes la semaine prochaine. Tout ce qu'on peut dire du lac Brompton, c'est qu'avant peu de temps, l'on parlera de lui avec beaucoup d'éloge et que cet endroit deviendra une véritable place de villégiature.

—Dans une lettre reçue par le président de la "Sunclay Mining Co," datée à Field, Colombie Anglaise, le 9 août courant, M. Auguste Hébert, un citoyen bien connu, ci-devant de Waterloo et maintenant à l'emploi de cette Compagnie écrivait: "Les travaux vont vite, et nos hommes sont pleins de confiance. Ils ont frappé une bonne veine hier, dans ce nouveau tunnel. Dans le puits, (shaft), c'est toujours bon comme au départ de M. Lindsay récemment."

—Jeudi dernier, le jour du pique-nique des marchands de Montréal, comme Mademoiselle Angelina Laporte prenait place dans une chaloupe pour traverser la rivière elle fit un faux pas et tomba à l'eau. On se porta immédiatement à son secours et elle en fut quitte pour un bain forcé.

—MM. Frs Desmarais et Hiram Philips ont achevé la visite des fermes et jardins du canton de Shefford y compris Waterloo, pour donner les prix offerts par la société d'agriculture. Ils sont allés chez 47 membres différents. Ils rapportent que le foin est partout en abondance.

Le grain est médiocre; il a complètement manqué dans les endroits bas. Le blé-d'Inde et les légumes sont bons en général. M. E. Temple a fait voir aux juges 19 sortes de patates qui sont toutes belles.

AU PAYS TRIFLUVIEN

M. Joseph Héroux est mort. Des tramways à Shawinigan

Joseph Héroux, le constructeur d'églises bien connu, de la maison Georges et Joseph Héroux, est mort à Yamachiche, à 11 1-2 heures ce matin, à l'âge de 70 ans. Il a succombé à la consomption intestinale.

—Lane, l'entrepreneur de ponts, a rencontré les échevins, cet après-midi; il sera ici au commencement de l'autre semaine avec l'ingénieur du gouvernement pour l'examen des travaux des ponts.

—Les travaux du tramway progressent. On va maintenant commencer les travaux dans la direction de Shawenigan.

(Spécial au "Journal")

—Jeudi de la semaine dernière, Melle Victorine Grenier, fille de M. le Dr P. Grenier, de St-Maurice, ex-député au parlement de Québec, pour le comté de Champlain, disait adieu à sa famille et au monde, pour embrasser la vie contemplative au Monastère du Précieux Sang, à Nicolet. C'est une nouvelle âme d'élite qui va grossir la pieuse phalange des épouses du Christ.

Melle Grenier que les regrets et les bons souhaits de ses nombreuses amies suivent dans le cloître, est la nièce de M. l'abbé Moïse Proulx, procureur du Séminaire de Nicolet, et les R.R.P.P. Edouard et Stephens Proulx, Jésuites.

—Mme Edmond Dupré, de Providence, R. I., Etats-Unis, est depuis une quinzaine de jours à Ttois-Rivières, en visite dans la famille de M. N. Marchand, organiste de la cathédrale.

—M. Charles Bourgeois, étudiant en droit, a pris la semaine dernière son brevet d'études cléricales au bureau de M. l'avocat F. S. Tourigny, C.R., de la société légale "Tourigny et Bureau."

Bonne nouvelle.—Les membres de l'Association Médicale du district des Trois-Rivières, ont eu une réunion, lundi soir, au bureau du Dr Bourgeois, relativement à la question de l'eau.

Le docteur Bernier, attaché au Laboratoire de l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal, était présent à la réunion et fut chargé de faire une analyse bactériologique complète et répétée, chaque mois jusqu'en décembre prochain, sur deux échantillons dont l'un recueilli dans le réservoir actuel de l'acqueduc, et l'autre, aux environs du "fer à cheval"—Cap à la Corneille.

Le docteur Bernier sera ici de nouveau à la fin de cette semaine pour recueillir ses premiers échantillons.

EXPOSITION AGRICOLE DU COMTE DE MASKINONGE

L'exposition agricole du comté de Maskinongé aura lieu à Louiseville, le 26 septembre prochain.

Voici les noms des directeurs de cette exposition:

MM. H. Mayrand, St-Léon, Ed. Martin, Louiseville; Jos. Barrette, St-Barthélemy; Précourt, St-Justin; Odilon Lebrun, Maskinongé.

Deux spécialistes présideront à l'inspection du beurre et du fromage.

Comme les années passées, l'exposition agricole 1901 du beau et riche comté de Maskinongé promet d'être très intéressante. Les directeurs n'épargnent rien pour la rendre complète sous tous rapports, afin d'en obtenir des résultats pratiques et utiles avant tout à la classe agricole.

—Les membres du chœur de la cathédrale apprendront avec peine le départ de la ville de leur président, M. Armand Genest. Cet aimable compagnon toujours rempli de zèle et de dévouement pour ses amis et nos œuvres locales d'amusements et d'utilité publique, doit nous quitter samedi prochain pour occuper une position enviable à Worcester, Mass.

Au risque de commettre une indiscrétion, nous croyons savoir que ses nombreux amis ne le laisseront pas s'éloigner de Trois-Rivières sans lui offrir un gracieux témoignage d'estime et d'affection fraternelle.

—Exposé actuellement dans la vitrine de la pharmacie Williams un magnifique bicycle coursier "Cleveland", offert comme trophée dans les dernières courses, ici, et gagné par le jeune Omer Laprairie.

—Nous apprenons que c'est M. E. D. Boisclair qui est chargé par le gouvernement de faire le recensement de nos établissements manufacturiers de la ville.

—Les pique-niques sont à l'ordre du jour dans notre ville. Après le pique-nique des bouchers et celui des membres du cercle Palamède aujourd'hui, au Mont des Délices, rivière Godfroy, voici que l'on annonce que MM. les marchands-épiciers sont à organiser à leur tour une magnifique fête champêtre devant avoir lieu prochainement. Succès!

—Un pénible accident est arrivé lundi matin à un nommé Harnois qui travaillait au chargement d'un steamer aux quais de la commission du port.

Ce pauvre malheureux s'est fait prendre la main entre des madriers empilés et s'est fait ainsi enlever quatre doigts.

Décès — En cette ville, le 17 courant, Joseph-Louis-Lucien, âgé de 10 mois, enfant de M. Fortunat Fournier. Inhumation hier. Cérémonie funèbre à la cathédrale.

—M. le professeur Vanasse, du "Business College", a le plaisir d'annoncer au public que l'ouverture des classes de la présente année aura lieu lundi prochain, le 26 courant.

—Il est rumeur que de grandes courses de chevaux auront lieu ici le 10 du mois prochain, lesquelles seraient organisées par l'association des bouchers.

De magnifiques programmes seront préparés pour la circonstance.

PIQUE-NIQUE DES BOUCHERS, LUNDI DERNIER

Les juges des courses et autres amusements, au pique-nique des bouchers, lundi dernier, étaient MM. Jacques Bureau, Edmond Dufresne, William Gaboury et Thos. Desaulniers.

Voici la liste des gagnants:

Nos		Prix
1—	Lorenzo Bellefeuille	1
	Michel Lefebvre	2
2—	Joseph Gauthier	1
	Arthur Denoncourt	2
3—	Lorenzo Bellefeuille	1
	Michel Lefebvre	2
4—	Joseph Gauthier	1
	Alf. Charbonneau	2
5—	Bellefeuille-Charbonneau	1
	Alarie-Lefebvre	2
6—	Joseph Bellefeuille	1
7—	H. Bourassa	1
8—	Joseph Girard	1
	Enolite Lambert	2
9—	Napoléon Levasseur	1
10—	Chs. Gauthier	1
	Phi. Béland	2
	Nap. Charbonneau	3
11—	Course à cheval et saut des barrières	
	Alphonse Alarie	1
	Xavier Piché	2
12—	Concours de pots cassés:	
	Arthur Denoncourt	1
	Alphonse Alarie	2
13—	Albert Charbonneau	1
	Joseph Lambert	2
	Alfred Dusseault	3
14—	Philéas Béland	1
	Charles Gauthier	2
	Joseph Girard	3
15—	Philéas Béland	1
16—	Alfred Charbonneau	1
17—	Nap. Charbonneau	1
	Louis Dusseault	2
18—	Course à cheval dans la rivière:	
	Xavier Piché	1

—Un ouvrier du nom d'Abraham Manseau, âgé de 60 ans environ, a fait une mauvaise chute cet avant-midi, vers les dix heures.

Il était à travailler dans une échelle sur la couverture de la maison de M. Aug. Guilbert, voisin de l'hôpital, lorsque les grappins qui maintenaient l'échelle lâchèrent prise. Manseau naturellement roula en bas avec tout le reste. On s'empressa autour de lui. On appela un médecin. Manseau se plaignait de douleurs dans le dos, mais il semble heureusement que l'accident n'aura aucune suite grave.

—Le R.P. Lacombe, O.M.I., le grand apôtre de l'Ouest, est de passage à l'évêché, accompagné du R.P. Thérien.

DE ST-MICHEL

Nous reproduisons la partie suivante de notre lettre de St-Michel publiée samedi dernier dont quelques mots avaient été omis dans la correction des épreuves:

M. L. E. Patenaude, avocat de Montréal, était de passage à St-Michel où il a bien voulu faire l'agréable surprise de sa visite à des amis, à M. le notaire Coupal, à M. le Dr Dubuc et à M. A. Laberge.

Ces messieurs firent remarquer à cet aimable visiteur que cette visite était de trop courte durée et l'invitèrent à revenir bientôt accompagné cette fois de Mme Patenaude.

"Dardanelles"

Le moyen le plus sûr de se former une opinion sur les "Dardanelles," une cigarette égyptienne absolument pure, est d'en essayer un paquet. Une fois essayée, toujours fumée. En vente partout, 15 cts le paquet. 175 e-o-d

ARTHABASKAVILLE

(Spécial au "Journal")

—M. J. E. Perreault, avocat, est revenu dimanche matin de Old Orchard où il a passé quelque temps en villégiature.

—Mademoiselle Gabriel Méthot est partie hier soir pour St-Ferdinand d'Halifax, où elle sera l'hôtesse de son amie mademoiselle Albertine Pelletier.

—La Cour des Magistrats siège aujourd'hui sous la présidence de l'hon. juge Désilets.

Il y a plusieurs causes importantes sur le rôle, entr'autres celle d'un Syrien, dont le "Journal" a déjà parlé. Il s'agit de trois ou quatre vauriens qui, la semaine passée, ont assailli et battu un pauvre Syrien. Après l'avoir blessé gravement et lui avoir enlevé son argent, ils laissèrent la pauvre victime sans connaissance et s'enfuirent. On a pu tout de même les identifier. Sentence cette après-midi. Il y a aussi plusieurs causes du Revenu.

—L'excursion à Trois-Rivières a été un véritable succès sous tous les rapports.

COURRIER DE QUEBEC

M. Chas Morency à l'hopital — Un déraillement sur la ligne du lac Saint-Jean.

(De notre correspondant)

Québec, 21.

—M. Charles Morency, ingénieur civil et inspecteur des arpentages, qui est tombé soudainement malade, lundi dernier, vient d'être transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son état est assez grave.

—M. Stott, agent général du Grand-Tronc, à St-Jean P. Q., a été nommé agent général à Lévis, en remplacement de M. Smallhorn.

—Le maire Parent a fait hier l'inspection des divers travaux municipaux que l'on est à exécuter ici, en vue de la visite royale du mois prochain.

—La Cour de l'Ordre des Forestiers Indépendants de Lévis, a choisi MM. J. C. A. Blouin, Dr Lord, Geo. Denis, E. Demers et P. T. Roy, comme délégués à la convention, qui sera tenue à Hull le 18 septembre prochain.

—Hier après-midi, une petite fille du nom de Léonard, est tombée dans l'escalier de la Côte Lamontagne, qui conduit à la rue Champlain. Dans sa chute, elle a reçue de graves blessures à la figure.

—Les quatre cochers, J. B. Beaulac, E. Trudel, E. Minguay et Nap. Gauvin, arrêtés hier par le détective Patry, de la police provincial, sous l'accusation d'avoir assailli une femme du nom de Michaud à St-Augustin, près Lorette, ont plaidé non-coupables devant la cour de police. Ils ont été admis à caution et ils devront comparaître de nouveau.

—Un déraillement, s'est produit hier soir, sur la ligne du Québec et Lac St-Jean, au lac St-Joseph. Une couple de chars de fret ont été beaucoup endommagés.

COURRIER de JOLIETTE

Encore un vol sacrilège : St-Thomas de Joliette visité par les profanateurs— On recherche les voleurs — Accident pénible à St-Gabriel de Brandon, dans lequel un respectable citoyen perd la vie—Le R. P. Désilets, O.M.I., dans sa famille—Concours de vaches laitières. Détails

(Spécial au "Journal")

Joliette, 20

—Un vol sacrilège, semblable à celui de l'Epiphanie vient d'être commis, la nuit dernière, de lundi à mardi, dans le sanctuaire de l'église de St-Thomas de Joliette, à cinq milles de notre ville. L'épaisseur des ténèbres du minuit favorisait l'épouvantable audace de ces profanateurs et de ces voleurs sacrilèges. Ils se sont introduits par le chemin couvert qui, m'a-t-on dit, n'était pas fermé à clef.

Rendus dans le sanctuaire, ils ont, à l'aide de ciseaux, fait sauter le tabernacle, et en ont enlevé un calice, un ciboire, un ostensoir, une lunette d'ostensoir et un autre article, en tout cinq objets sacrés. Ils ont versé les saints hosties sur l'autel, et il ne paraît pas y avoir été commis de plus horribles profanations.

Quand le sacristain se rendit ce matin pour préparer les ornements devant servir au sacrifice, il trouva un carreau ouvert et fut tristement affligé du spectacle de profanation et du vol dont il était le premier témoin.

Le révérend M. J. O. Chicoine, qui est curé de la paroisse depuis près de 45 ans, fondit en larmes en apprenant la pénible nouvelle. Il s'empressa de constater l'étendue du vol, du sacrilège et de la profanation. En outre de la disparition des cinq objets sacrés, M. le curé acquit bientôt la certitude que deux troncs destinés aux offrandes des fidèles avaient été défoncés et pillés par les vauriens. On ne peut dire quelle somme a pu être enlevée.

M. le curé était de bonne heure à Joliette pour confier à la police la recherche la plus active des coupables.

Ces derniers doivent être les mêmes que les mécréants, qui ont opéré une semblable atrocité à l'église de l'Epiphanie, dernièrement. Le procédé à été le même, le système d'enfoncement a été le même; le vol sacrilège a porté sur des objets semblables; les outils employés ont été de même nature.

A St-Thomas, comme à l'Epiphanie, les hosties ne paraissent pas avoir été enlevées ni soumises à des outrages ultérieurs.

Les voleurs paraissent s'être arrêtés au vol et à l'enlèvement des objets précieux; ce qui du reste, ne peut diminuer la gravité du sacrilège, ni la criminalité des profanateurs.

Les indices que la police peut avoir sont les suivants: Dans la journée d'hier, lundi, on a vu deux hommes étrangers, inconnus dans la paroisse, se promener une partie du temps par les rues du village. Dans l'après-midi, on a vu les deux mêmes personnages, un petit et un gros, couchés dans un champ appartenant à la fabrique et à M. le curé. Le gros portait un habit gris; le petit a le visage mince. Ce ne sont pas des jeunes gens, mais des hommes d'un âge plus avancé. Tous deux sont faciles à identifier et la police ne saurait tarder à les pincer, en attendant que la justice sévisse rigoureusement contre les auteurs d'un tel forfait.

Toute la paroisse est sous le coup de la plus douloureuse impression, en songeant à l'énormité du crime, et partage profondément le navrant chagrin de son dévoué pasteur.

Il faut de toute nécessité que les moyens les plus énergiques soient employés pour venger un sacrilège aussi audacieux.

M. le grand connétable Alfred Lévesque, a commencé, dit-on, d'actives recherches.

—Samedi matin, le 17 courant, une bien pénible nouvelle nous arrivait de St-Gabriel de Brandon, comté de Berthier. M. Octavien Michaud, bien connu à Joliette, marchand de cet important village, était mort la veille, dans l'après-midi, des suites d'une douloureux accident, survenu dans les circonstances suivantes: le jeune garçon de M. Michaud avait attelé le cheval de son père sur une voiture de promenade, et s'était mis en frais de faire marcher la bête qui était connue pour être commode et d'allures tranquilles. Tout-à-coup l'animal prit la peur et partit à la course; M. Michaud voyant venir à un train immodéré sa voiture où était embarqué son enfant, se précipita à la rencontre de l'animal et tenta de l'arrêter, mais il fut projeté par le choc et lancé violemment sur le sol. Il fut promptement relegé et transporté à sa demeure où le Dr Eugène Lafontaine fut immédiatement appelé. Ce dernier ne constata aucune lésion extérieure, mais M. Michaud restait sans parole, M. le curé de la paroisse fut immédiatement appelé et put confesser le mourant, au moyen de signes.

Le mal cependant empirait et l'infortuné M. Michaud succombait dans l'après-midi aux lésions internes qu'il avait reçues.

Le défunt était un des hommes les plus estimés et considérés du village de St-Gabriel, où il faisait un commerce général et des affaires prospères; aussi sa mort a-t-elle causé un deuil dans toutes les familles. Il laisse pour déplorer spécialement sa perte son épouse et 8 enfants dont plusieurs en bas âge.

Feu Octavien Michaud était âgé de 48 ans et natif de Ste-Mélanie de D'Aillebout.

Les obsèques ont eu lieu ce matin à l'église de St-Gabriel et les restes mortels du défunt furent transportés cet après-midi au cimetière de Ste-Mélanie où ils furent déposés dans le terrain de la famille.

Un concours nombreux de parents, d'amis et de connaissances assistait au service et dans le cortège funèbre qui suivait la dépouille de St-Gabrielle à Ste-Mélanie on a compté plus de 100 voitures; ces faits prouvent l'estime et le respect, dont jouissait celui que toute une famille pleure et que toute une paroisse regrette.

—Mme Veuve J. O. Désilets a eu le plaisir de recevoir la visite de son fils le Révérend Père Aldéric Désilets, oblat de Marie Immaculée, et curé de St-Sauveur de Québec. Le R. P. Désilets n'a pas manqué de visiter ses autres parents et plusieurs amis de Joliette. Sa santé chancelante il y a quelques années, nous a paru complètement rétablie.

—M. Camille Ducharme, protonotaire-conjoint, et M. Ildaige St-George, conseiller de ville sont partis ces jours derniers avec quelques amis pour une excursion de pêche et de chasse au VIIième Lac; ces excursionnistes se proposent de passer une huitaine de jours sur les eaux du grand lac et ses bords attrayants.

—Il y a eu dernièrement un concours de vaches laitières, ouvert à cette partie du comté de Joliette comprise, dans la juridiction de la Société d'Agriculture numéro Un. Les concurrents avaient été invités à faire concourir toutes les vaches de leur troupeau, bien qu'une seule dût être primée.

Comme le "Journal" compte plusieurs abonnés parmi les concurrents, je vous envoie le résultat de ce concours que je dois à la gracieuse obligeance de M. Ad. Fontaine, le secrétaire de la Société:

Noms des Concurrents, Résidences,	Livres de lait.
Charles Bonin, Ste-Elizabeth	65
Charles Bonin, Ste-Elizabeth	42 1-4
Jean Louis Basinais, St-Paul	56
Jos. Henri, Ste-Elizabeth	53 1-2
Paphnus Bonin, Ste-Elizabeth	52
Paphnus Bonin, Ste-Elizabeth	39 1-2
Louis Henri, Ste-Elizabeth	50 1-2
Cyprien Lasalle, St-Thomas	50
Edouard Coutu, Ste-Elizabeth	44
Ildaigf Arnois, St-Thomas	47 5-8
Albert Tellier, Ste-Elizabeth	47 3-8
Charles Arpin, Kildare	46 1-2
Henri Arnault, St-Thomas	46
Onès Lafortune, St-Paul	46
Maxime Etu, Ste-Mélanie	45

Les concurrents ci-dessus ont été primés:

Désiré Etu, Ste-Mélanie	44
Urgel Perrault, Kildare	43 3-4
Eugène Pellant, Ste-Elizabeth	43
Henri Rondeau, Ste-Elizabeth	41-3-4
Joseph Payette, St-Paul	41 1-2
Magloire Perrault, St-Paul	39
Sinaï Dessert, Kildare	39
François Arnois, St-Thomas	37 3-4
Louis Coulombe, St-Thomas	37 1-2
Louis Coulombe, St-Thomas	36
Louis Coulombe, St-Thomas	35
Louis Coulombe, St-Thomas	34
Louis Coulombe, St-Thomas	33 1-2

Ces derniers n'ont pas obtenu de prix, le nombre en ayant été limité, à cause de l'état restreint des finances du concours.

Nos félicitations et nos meilleurs encouragements aux heureux concurrents et à leurs dignes rivaux.

COURRIER D'OTTAWA

L'hopital des contagieux—Les préparatifs de la reception à leurs Altesses

Ottawa, 21. (Spéciale).—La question d'un hôpital à Ottawa, grâce au conseil de ville, demeure encore dans le statu quo.

Après une séance de deux heures et demie, il a fallu ajourner sans avoir pris aucune décision excepté que le site Balderson a été rejeté sur le vote du maire.

Les champions des différents sites étaient l'échevin Hopewell, pour le terrain Balderson; les échevins Taggart et Hastey pour l'Ile Porter, et l'échevin McDougall pour agrandir les deux hôpitaux de la rue Rideau pour répondre à tous les besoins actuels.

—Chaque jour les préparatifs pour la réception des visiteurs royaux prennent une forme plus définie. La route que suivra le cortège royal pour se rendre à la joute de crosse au vélodrome "Varsity" est changée. Leurs Altesses passeront en partant de Rideau Hall par l'avenue Stanley, les rues Redpath, King, Somerset et Nicholas. Le retour se fera par les mêmes rues. En premier lieu l'on avait décidé de passer par les rues Rideau et Nicholas, mais une partie de cette dernière rue est dans un état impossible pour une procession de ce genre.

D'après certaines personnes il est décidé que le pont Interprovincial à l'avenir s'appelle pont "Alexandria".

Maintenant quand aura lieu l'inauguration officielle présidée par le duc et la duchesse d'York? La date n'est pas encore fixée, mais à cette occasion le pont sera magnifiquement illuminé et le duc d'York pressera le bouton illuminant la nouvelle construction qui est un des points d'attraction de la Capitale.

Une lettre circulaire signée par le président du comité de décorations et illumination M. C. Berkeley, M.P.P., demande à tous les citoyens qui demeurent sur le parcours où passeront les visiteurs royaux pendant leur séjour à Ottawa, d'illuminer et de décorer leurs maisons du 20 au 23 septembre. Nul doute que cet appel sera favorablement accueilli et mis en pratique non seulement par les personnes qui auront l'avantage de voir passer à leurs résidences le parti royal, mais aussi par tous les citoyens en général.

—Les principaux contribuables espèrent que le projet d'une fête sur la rivière n'est pas abandonné. Cette partie du programme est entièrement laissée au gouvernement.

—Ce soir aura lieu une assemblée du comité de décorations et illumination pour ouvrir les soumissions pour la construction de l'arc principal, au coin des rues Metcalfe et Sparks. On dit dans les cercles intéressés qu'il y a peu d'offres pour ces travaux vu le peu de temps mis à la disposition des entrepreneurs.

—Le maire Morris a envoyé une lettre aux honorables MM. Tarte et Latchford, leur demandant en vue de la visite du duc d'York de construire de nouveaux trottoirs vis-à-vis de l'école Normale et de la salle d'exercices militaires, rues Maria et Elgin.

Il a été décidé de construire des gradins sur les terrains vagues, sur le parcours de la procession royale.

MALBAIE

(Spécial au "Journal")

—Les funérailles de dame C. H. H. Cimon, décédée à Fraserville, ont eu lieu à la Malbaie, samedi dernier.

Un nombre considérable de parents et amis de la famille ont suivi la dépouille mortelle de la regrettée défunte jusqu'à sa dernière demeure.

Madame Cimon laisse deux fils et une fille; M. E. Horace Cimon, avocat, Charles Henri et Mlle Juliette.

M. le juge Cimon, H. G. Carroll, M.V., Chagnon et Lapointe, avocats de Fraserville, Hubert Cimon, avocat, de Québec, M. le curé Cimon, de St-Alphonse et M. l'abbé George Cimon, professeur au Séminaire de Chicoutimi, étaient à la Malbaie samedi, pour les funérailles de Madame Cimon.

—M. l'abbé Cinq-Mars, curé de Portneuf, est en visite à la Malbaie.

—M. J. E. Warren a été élu maire de la Pointe au Pic, en remplacement de M. Charles Forgues, sortant de charge, après avoir occupé la position de maire pendant quatre ans.

—L'honorable L. O. Taillon a passé quelques jours au Manoir Richelieu la semaine dernière.

—L'hon. M. et Mme H. B. Rainville, M. et Mme R. Forget, sont encore au Manoir Richelieu.

—La mort de Melle Juliette Routhier, décédée à St-Irénée samedi après-midi a causé beaucoup de regrets à la Malbaie, où la famille Routhier compte de nombreux amis.

—Mardi prochain, le 27 du courant, commenceront les voyages de jour, des bateaux de la compagnie Richelieu, de la Malbaie à Québec.

—MM. P. D'Auteuil, avocat, et Elie Harvey, marchand, partiront samedi prochain pour Niagara, afin d'assister à la convention de la C.M.B.A. qui s'ouvre mardi le 27 du courant.

M. D'Auteuil est le délégué de la succursale No 310 de la Baie St-Paul, et M. Harvey de celle No 224 de la Malbaie.

Ces deux messieurs se proposent aussi de visiter l'exposition de Buffalo.

A une assemblée des membres de la succursale No 224 de la C.M.B.A., tenue à la Malbaie, dernièrement, il a été décidé d'inviter la société à venir à la Malbaie, pour y tenir la prochaine convention.

L'administration de l'hôtel Manoir Richelieu offre l'usage de leurs grandes salles pour les séances de la convention et un prix spécial pour les délégués à ce magnifique hôtel. La compagnie Richelieu donnera des billets aux délégués à prix réduits, sur tout le parcours de la ligne.

MAISON LABONTÉ

Angle Ste-Catherine et Montcalm

UNE DERNIÈRE CHANCE VOUS EST OFFERTE— DEMAIN SEULEMENT:

SOIES A ROBES ET A MATINEES

d'une finesse et d'une élégance que vous apprécierez. Ce ne sont pas des soies démodées, mais les dessins les plus à la mode.

SOIES à fond bleu avec raies et fleurs blanches, étant des soies fortes et fines; c'est un job sans précédent, des valeurs comme jamais vous en avez obtenues. Prix................ **27c**

PERCE

(Spécial au "Journal".)

Percé, 18 août 1901. — Le moulin de MM. Robertson et McCallum, de Barachois, comté de Gaspé, est brûlé, la semaine dernière, dans la nuit de jeudi à vendredi, ainsi que le magasin, la maison des travaillants, la forge et une autre bâtisse, le tout appartenant à la même compagnie. Une certaine quantité de bois scié est aussi devenue la proie des flammes.

Vers minuit et demi, alors que tout était dans le repos, le cuisinier du moulin a entendu le pétillement du feu. De suite, il sonne l'alarme. Déjà c'était trop tard pour contrôler l'incendie. Quelques travaillants ne se sont sauvés qu'en habits de nuit. La perte qui est totale s'élève à plus de $3,500. Pas d'assurance.

Impossible encore d'expliquer l'origine du feu. C'est sans doute l'œuvre de quelque imprudent fumeur.

Ce moulin employait bon nombre de travaillants et fournissait du bois de construction à plusieurs paroisses voisines. La population de Percé et de Barachois a raison de déplorer cette perte encore plus que leurs voisines et et s'ympathiser de tout cœur avec MM. Robertson et McCallum.

Il est probable que le moulin sera rebâti pour l'été prochain.

Toutes espèces de vieilles hardes

Pourront être remises à neuf, brillamment préparées, par l'emploi des riches et populaires teintures Electriques. Couleurs résistables, que ne peuvent détériorer ni l'intempérie des saisons, ni l'action de la lumière, ni le lavage. Nuances variées, teintes claires, fini parfait. Exigez que votre marchand tienne les Teintures Electriques. Ne faites usage d'aucunes autres sortes.

(20) 8-22-août.

TERRIBLE CHOC

Cinq hommes tués et six autres blessés dans une collision sur le Chicago et Alton

Jackson, Illinois., 21.—Une collision a eu lieu ce matin entre le train rapide "Hummer" du Chaicago and Alton, et un train de fret, à Prentice. Cinq hommes ont été tués et six autres ont été gravement blessés.

Aucun des voyageurs n'a été blessé sérieusement, bien que quelques-uns aient reçu de légères égratignures.

Les morts sont: le mécanicien Sheehan, le chauffeur Adams et trois hommes qui avaient pris passage sur le tender du train de voyageurs.

On ne sait pas au juste comment l'accident est arrivé. Le train de fret avait été placé sur une voie d'évitement, et y attendait que le rapide fût passé.

On suppose qu'il a graduellement avancé sur l'aiguille sans qu'on s'en soit aperçu, et lorsque le "Hummer" est arrivé à grande vitesse, le choc a été terrible.

Aux Hotels

Sont au St. James:

J. W. Graham et dame, Mme C. Ryan, Ottawa; A. M. Blake, Mlle Lizzie L. Hatch, Frank A. Frost, Lewiston, Me.; Jos. Rouleau et dame, St-Albert, O. J. Gongo, Renneford, Falls, Me.; W. S. Stinson et dame, Alonston; M. et Mme A. Piché; R. Gibson, San Francisco, Rév. F. Martin, Scanton, Pa.; Frank A. Winter, Chicago; A. Carrier, Taunton, Mass.; Chs. A. Levitsky, Norwich, Conn.; M. Brock, Belleville; F. Somerville, Toronto; M. et Mme Porter, Massachusetts; M. et Mme J. P. Leach, Bedford, N.-H.; C. Bradford, Covington, N.-Y.; Mme Emma Harmon, New-York; M. et Mme H. M. Munns, Halifax, N.-S.; G. S. Houston, A. W. Paquette, Ottawa; D. Paquette, Lowell, Mass.; M. Allain, Sherbrooke; W. Lynchstaunter, Hamilton; Dr. P. Pelletier, Sherbrooke; René Leduc, Montréal; L. A. Martin, New-Richmond, N.-H.; G. W. Teasdale, Mexico, City, Mexico; A. B. E. Remillard, Mme Remillard, Mlle Remillard, Newburgh, N.-Y.; J. Moore et dame, Kingston; A. C. Poutré, St. Johns; E. Catudal, St. Johns; A. H. Mix et dame, Burlington, Vt.

Sont au Richelieu:

F. A. Moster, Mme Harrison, Mme Kedder et enfant, Terre-Haute, Ind.; René Dupont, Québec; D. Caouette, Lowell; J. Maury, Bordeaux, France; E. M. Wilson, Lenox, N.-E.; R. Hunchon, Laporte, Ind.; T. W. Bramerd, So Hadley Falls; M. A. Gaspar, Chicago, Ils.; R. N. Wilson, Harfisford, Pa.; E. A. Leonhard, L. C. Leonhard, Dayton, Ohio.

AVIS DE BREVET

Sir George Smith de Tuckingmill, dans le comte de Cornwall, Angleterre, propriétaire du brevet No 60,958, protégeant des perfectionnements dans les perforateurs pour la pierre, et du brevet No 86,992, protégeant des perfectionnements dans les valves partiellement tournantes pour les machines à pression fluide, est disposé à accorder des licences pour l'usage de telles inventions brevetées ou autrement les fournir.

Les demandes doivent être faites à Owen N. Evans, solliciteur de brevets et expert, Temple Building, Montréal. 210-3.

ENCAN de 110 chevaux âgés de 2 à 7 ans, le 22 du mois courant, bien sains et domptés, pesant de 8 à 13 cents livres, au C.P.R.S.Y. — Joseph Lemire, prop. 206-5.

A VENDRE.—Un bon bicycle à bien bon marché. — S'adresser à 1020 Berri. 209-1.

AVIS

MM. Louis Bourgeois, Camille Trempe et J. P. Morin, sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces messieurs sont conséquemment autorisés à solliciter des abonnements au "JOURNAL" et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

FOIN A VENDRE.

Foin de l'année pressé ou non pressé. S'adresser à

The Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. (Lt'd),

38, Carré Victoria, Montréal. 196-jno

The Montreal Park & Island Railway Company.

AVIS est présentement donné qu'une assemblée des porteurs des diverses débentures datées le 1er janvier, 1897, émises par la Compagnie dite "The Montreal Park & Island Railway Company", corps politique et incorporé ayant bureau d'affaires en la Cité de Montréal, aura lieu au bureau de la dite Compagnie, dans la bâtisse du Montreal Street Railway, en ladite cité de Montréal, mardi, le vingt-quatre de septembre prochain, à 3 heures p.m., afin d'accepter la résignation des fidéi-commissaires soussignés et de nommer de nouveaux fidéi-commissaires pour les fins mentionnées en un acte d'hypothèque et de fidéi-commis intervenu entre ladite Compagnie et les soussignés:—David Morrice et Alfred A. Thibaudeau, comme fidéi-commissaires, devant N. Pérodeau, notaire le 22 novembre, 1897, et aussi dans un acte de déclaration intervenu entre ladite Compagnie et lesdits fidéi-commissaires devant le même notaire, le 17 juin, 1898, au lieu et place desdits David Morrice et Alfred A. Thibaudeau, recevoir de ces derniers une reddition de compte de leur administration et leur en donner décharge.

Par ordre,

DAVID MORRICE,
ALF. A. THIBAUDEAU,
Fidéi-commissaires.

Montréal, 20 août 1901. 209-9

Vente par Autorité de Justice.

Sera vendu à l'encan public au plus haut et dernier enchérisseur, samedi, le septième jour de septembre prochain 1901, à dix heures de l'avant-midi, au bureau de J. Lonergan, notaire, No 68 rue St-Jacques, à Montréal, les immeubles suivants, comme appartenant, pour une moitié indivise, à William Joseph Rafferty, et pour l'autre moitié indivise à la Substitution créée par le testament de feu John Norton, suivant un jugement rendu le 2 août 1901 par l'Honorable Juge Lavergne dans une cause No 2221 des dossiers de la Cour Supérieure dans le District de Montréal, où William J. Rafferty était Demandeur et Dame Mary Ann Norton et al. étaient Défendeurs.—

1.—Ce lot ayant front sur la rue Vallée, dans le Quartier St-Laurent de la Cité de Montréal, connu et désigné sous le Numéro Quatre cent vingt-cinq (425) sur les Plan et Livre de Renvoi officiels dudit quartier St-Laurent avec les bâtisses et autres constructions sus-érigées, les murs étant mitoyens.

2.—La moitié sud-ouest de ce certain lot ayant front sur la rue Vallée dans le quartier St-Laurent de la Cité de Montréal connu et désigné sous le numéro quatre cent trente-deux (432) sur les plan et livre de Renvoi officiels dudit quartier St-Laurent, avec maison en bois et autres constructions sus-érigées, — contenant treize pieds de large par cinquante-huit pieds et neuf pouces de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins,—borné en front par la rue Vallée, en arrière par le lot Numéro quatre cent quarante-huit (448) desdits plan et livre de renvoi officiels, au Nord-est par le résidu dudit lot Numéro quatre cent trente-deux (432), au sud-ouest, partie par un passage en commun passant entre ledit lot et la propriété voisine et partie par le lot Numéro quatre cent trente-un (481) desdits plan et livre de renvoi officiels, avec droit de passage à pieds et en voiture, en commun, dans et sur ledit passage allant de la rue Vallée, et sujet au droit de passage à pieds et en voiture pour et en faveur des propriétaires de la moitié nord-est dudit lot Numéro quatre cent trente-deux (432) leurs ayants cause et héritiers dans et à travers la Cour ou arrière partie de la moitié sud-ouest dudit lot Numéro quatre cent trente-deux (432), pour communiquer de l'arrière partie de la moitié Nord-est dudit lot Numéro quatre cent trente-deux (432) à et du passage en commun et, de là à et de ladite rue Vallée.

Pour les conditions de vente s'adresser au notaire soussigné.

J. LONERGAN,
Notaire.

Montréal, 22 août 1901. 210-1.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de l'Opéra Comique de Montréal, aura lieu le 5 septembre prochain (1901), au No 15 de la rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, dans le but d'élire un bureau de direction conformément à la loi. Par ordre du bureau de direction provisoire, L. A. Caron, président. 210-1.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit.—No 7695. — W. J. Harrington, demandeur, vs. T. Griffin, défendeur.—Le 31e jour d'août 1901 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur, au No 41 rue Forfar en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc.—Conditions: argent comptant. — J. E. Coutu, H.C.S.—Montréal, 21 août 1901. 210-1

CE N'EST POINT UN STIMULANT MAIS UN TONIQUE QU'IL VOUS FAUT

Des centaines de personnes se font un mal irréparable et abrègent leur vie de plusieurs années par l'emploi de drogues stimulantes pour exciter leur système nerveux épuisé et maintenir le fonctionnement de la machine humaine. D'autres obtiennent un soulagement temporaire aux maux de tête nerveux et douleurs du corps par l'emploi de narcotiques empoisonnés et destructeurs des nerfs. Ces deux traitements signifient la mort du système nerveux et hâtent la venue de la paralysie et de la folie.

Le Dr Chase's Nerve Food est une protestation contre ces vieilles et détestables méthodes de traitement. Contrairement à n'importe quel autre remède que vous ayiez jamais employé, le Dr Chase's Nerve Food forme de nouveaux globules rouges dans le sang et crée de nouveaux tissus nerveux pour remplacer ceux détruits par le surmenage et la maladie. Il est impossible d'obtenir un traitement plus efficace pour les désordres nerveux que le Dr Chase's Nerve Food, parce qu'il reconstruit graduellement et naturellement les cellules nerveuses usées, et refait le système. C'est le remède moderne pour la faiblesse et la maladie résultant de l'épuisement nerveux.

Dr CHASE'S NERVE FOOD

50 cts la boite, 6 boites pour $2.50; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.," Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations. (11)

LES CHEMISES DE TOOKE

Représentent le plus haut degré d'excellence, le plus beau matériel, le plus habile travail, et sont portées par les principaux citoyens du Canada.

R. J. TOOKE, 177, rue St-Jacques
2387, rue Ste-Catherine, ouest
1553, rue Ste-Catherine, est.

POUR LA SCIENCE

Le docteur Knapp se sépare de sa famille, et s'enferme, peut-être pour la vie avec un Chinois lépreux

Dans l'espérance de découvrir le remède de la lèpre

Par amour pour la science, le docteur Louis Knapp, de St-Louis, (Mo) a rompu volontairement hier les liens qui le retenaient à sa famille. Il va s'enfermer en quarantaine dans une petite maison isolée au sud de la ville, seul en tête à tête avec le chinois Dong Gong, lépreux.

Cette quarantaine pourrait bien durer longtemps, puisque le chinois pourrait vivre encore de dix à quinze ans.

Muni d'une bibliothèque inépuisable, d'une collection complète d'instruments de chirurgie et de médecine et d'un "stock" de drogues, le docteur Knapp est bien décidé à rester enfermer avec son lépreux jusqu'à ce qu'il ait trouvé les secrets de cette terrible maladie et ceux de sa guérison.

Hier matin, il fit ses adieux à sa femme et à ses enfants et alla se rapporter au bureau sanitaire, avant de partir pour l'exil qu'il s'impose de son plein gré.

On l'avertit du danger qu'il courait de contracter cette hideuse maladie, de sortir de sa retraite. Il est décidé à partager le sort du chinois et à mourir de sa maladie, si cela doit arriver.

Cependant, comme mesure de précaution, le docteur fera sa cuisine lui-même et interdira au chinois l'entrée de son appartement. Il aura aussi un piano pour passer plus facilement à travers les heures d'ennui.

Le docteur Knapp a répondu à ceux qui l'interrogeait sur ses espérances de réussite :

"Toute maladie est incurable, en tant qu'on n'a pas découvert le remède de la lèpre, le découvreur devra avoir passé des années à étudier un cas, sur le vif. Je ne désespère pas contribuer à cette découverte. Je crois du reste que la lèpre n'est qu'à demi-contagieuse. Elle peut se contracter, si l'on vit dans la même chambre que le patient, ou par un manque coupable de précaution, en touchant à des objets touchés par lui. Je suis bien décidé à éviter ces inconséquences."

LE BROUILLARD

Le bateau de Toronto retardé de plus de deux heures

Le "Montreal", de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, n'est parti pour Québec, qu'à 9.15 heures hier soir. La cause de ce retard, c'est que le bateau de Toronto n'a pu partir en temps à cause du brouillard. Les passagers de Totonto ont été contraints de faire le voyage par convoi spécial, de Cornwall à Montréal.

SUR DES ROULETTES

Un petit Montréalais naît en chemin de fer

M. et Mme Beauséjour ont pris mardi soir un train du Pacifique, en route pour Chicago. A Thamesville, près de Chatam, Ont., Mme Beauséjour se sentit souffrante et requit les services d'un médecin. Le docteur Fraser, de Thamesville, fut mandé et arriva juste, pour recevoir un bébé, qui venait de voir le monde.

Mme Beauséjour a été transportée à l'hôpital de Thamesville.

Si cet enfant là ne ne devient pas président de quelque compagnie de chemin de fer, c'est qu'il aura manqué sa vocation.

PLUS DE PICOTE

L'Italien Gissone qui était atteint de la variole, il y a une couple de mois, et entrait à l'hôpital civique, en est sorti hier, complètement guéri.

Le steamer "Laprairie" a été complètement désinfecté.

Arrête la diarrhée et les crampes de l'estomac

Le véritable Angostura Bitters, importé du Dr Seigert.

Pas de changement

La grève de l'acier se continue sans incident remarquable

New-York, 21.—Au bureau de la U.S. Steel Corporation, on a nié, aujourd'hui, que Samuel Gompers devait avoir une conférence avec J. P. Morgan dans le but de mettre fin à la grève. Un fonctionnaire de la corporation adit que la situation n'était pas changé fit que la situation n'était pas changée.

Pittsburg, 21.—La situation de la grève de l'acier n'a pas changé aujourd hui. Il n'y a eu aucune extension de la grève et les gérants n'ont pas tenté de mettre d'autres aciéries en opération. A une heure avancée de la journée, les feux ont été allumés dans la fabrique de fer-blanc Demmler à Mckeesport, mais on n'a pas fait fonctionner les machines et aucun effort n'a été fait pour mettre les usines en opération. On pense, cependant, qu'on se prépare à reprendre l'ouvrage avec des ouvriers qui ne font pas partie de l'Union.

Les administrateurs de la Compagnie se préparent depuis plusieurs jours à mettre en opération un certain nombre de leurs usines et on pense qu'ils ont décidé d'agir immédiatement.

Leurs usines de Monessen fonctionnent sans interruption avec des équipes complètes et leurs usines "Crescent" à Cleveland, ont la moitié de leurs machines en opération. Le groupe Carnegie et les fabriques qui emploient des ouvriers qui n'appartiennent pas à l'Union ; depuis le commencement de la grève elles fonctionnent sans interruption avec à peu près le même nombre d'hommes. Les chefs des deux côtés ont été occupés toute la journée, mais ce soir ils ont déclaré n'avoir rien à communiquer.

Dans les rues, couraient toutes espèces de rumeurs, disant qu'il y avait un complot pour détruire la manufacture de fer-blanc de Monongahéla, d'autres, que les plus grandes usines de la Corporation de l'acier seraient transportées en Angleterre ; et aussi des rumeurs de règlement de la grève, de plusieurs façons.

Aux quartiers généraux on a nié toutes ces histoires. Ça été un jour de paix dans tous les districts de la grève, bien qu'il y ait encore des probabilités de troubles là où les gens sont très excités.

CHANGEMENT A L'ROPITAL GENERRAL

L'Hôpital Général a subi de nombreuses réparations depuis quelque temps. Toutes les salles et les chambres de bain de la bâtisse centrale ont été peintes à neuf, le laboratoire de chimie a été pavé en mosaïque, un appareil stérilisateur a été installé, et les autorités ont commandé pour le 1er septembre, un nouvel appareil Roentgen du modèle le plus nouveau. M. W. P. Wilson a reçu un mois de congé pour aller étudier l'instrument.

Le 1er septembre, les médecins suivants remplaceront les internes suivants sortant de charge, les docteurs James Bruce, R. H. Kerr, C. P. Howard, L. F. Robertson, P. P. Campbell, J. G. Brown, H. B. Rogers, pour l'anesthétique et les docteurs T. H. White, B. C. Willey, "locum tenens." Les docteurs Turner et Secord, internes actuels, demeureront à l'hôpital pour une autre année.

Encore un naufrage

Trente-cinq personnes au moins ont péri dans le naufrage du "City of Golconda." Il y avait 60 personnes à bord du steamer, dont trente-cinq sont disparues, non compris plusieurs matelots nègres.

La tempête a été si subite, qu'aucun des quinze passagers de première n'ont eu le temps d'échapper au désastre. On compte parmi les victimes, plusieurs familles éminentes du Kentucky. Melle Bennett qui a perdu la vie dans le désastre, valait $200,000.

On dit que le mécanicien est responsable du naufrage, pour ne pas avoir répondu à un signal de clochette du pilote.

Il y aura enquête.

UN FOETUS: — M. John Robertson 537, rue Saint-Dominique, a trouvé hier matin à l'angle de l'Avenue des Pins et Cedar Avenue, un fœtus. Il alla porter sa trouvaille au poste No 10. Les policiers l'envoyèrent ensuite à la morgue.

COUPON DE PRIMES

"La Madone de Siegel"

(EN DIX COULEURS)

...SIX COUPONS POUR UNE IMAGE...

(SÉRIE D'AOUT 1901)

A la demande d'un grand nombre de lecteurs du JOURNAL, nous continuerons jusqu'au 31 août la publication de nos coupons de prime. Toute personne qui se présentera à nos bureaux, à Montréal, avec six coupons du JOURNAL, recevra en prime, une copie de cette magnifique image.

Les personnes résidant en dehors de Montréal et qui nous enverront des coupons pour recevoir leurs images par la malle, devront nous envoyer un timbre de deux sous pour les frais de poste, cette condition est de rigueur.

DÉTACHEZ CE COUPON.

LE PRESIDENT WILSON A CONFIANCE

Le Pacifique devra en venir à l'arbitrage

La circulaire du vice-président Lowe n'est pas tendre pour le comité de conciliation

Le comité général des cantonniers du Pacifique qui sont actuellement en grève ont tenu une séance à huis clos hier; les représentants des autres organisations d'employés de chemin de fer ont également tenu des séances mystérieuses et une activité extraordinaire règne au Grand Union Hôtel, qui sert de quartiers généraux aux grévistes.

On dit que les représentants des autres organisations d'employés de chemins de fer, ont demandé à leurs grands officiers de venir à Montréal, ce qui signifierait beaucoup sous les circonstances. Cela signifierait que le gouvernement d'Ottawa est disposé à intervenir pour faire régler la grève avant la visite du duc et de la duchesse d'York.

On peut s'attendre à quelque mouvement décisif d'ici à quelques jours.

Le président Wilson, est toujours satisfait de la situation; il prétend que les cantonniers sont à la veille de remporter la victoire.

Si on peut amener la compagnie à consentir à l'arbitrage, il considère que ce sera une bonne affaire et pour le capital et pour le travail. Le seul but que poursuivent les grévistes c'est d'obtenir l'arbitrage des difficultés actuelles. Le Pacifique, dit M. Wilson, est peut-être la plus grande compagnie de chemin de fer du monde entier. Si on peut arriver à lui faire déclarer que le travail à voix au chapitre et lui faire accepter l'arbitrage, ce sera le coup de mort porté aux grèves.

Toutes les autres compagnies suivront l'exemple donné par le Pacifique. Il est certain que le Pacifique offrira l'arbitrage ; les événements conduisent à cette solution. M. McNicoll, selon M. Wilson, ne réalise probablement pas la force des grévistes qu'il doit combattre.

Les grévistes ne demandent rien d'exorbitant. Du moment que l'arbitrage aura été décidée, il fera tout en son pouvoir pour que les relations soient plus cordiales que jamais entre la compagnie et ses employés. La grève aurait pu être dirigée de telle sorte qu'en moins de 24 heures, toute la ligne du Pacifique aurait été paralysée ; il n'en a rien été, les grévistes se sont conduits honorablement ; il n'y a rien à leur reprocher.

M. Wilson a déclaré que le comité général et lui-même approuvent la circulaire que vient de lancer M. Lowe, le vice-président de l'Association, blâmant le comité de conciliation d'avoir accepté le règlement proposé par le gérant général, M. McNicoll.

Durant la grève des télégraphistes, en 1896, la compagnie fit des propositions de règlement identiques ; mais le comité de conciliation d'alors les rejeta et refusa même d'en faire part aux officiers de l'Association, ainsi qu'au comité général. M. Lowe, au cours de cette circulaire, blâme fortement la conduite du comité de conciliation à propos de la demande qu'il a faite au président Wilson de quitter le champ de bataille sous le plus bref délai.

DANS UN FOUR A CHAUX

Un malheureux ouvrier se sent enseveli vivant sous des calcaires embrasés

Maurice Taillon, 87 ans, a bien failli hier être rôti vivant et enseveli du même coup.

Il travaillait chez M. Alcide Gervais, propriétaire de fours à chaux, situés en haut de la rue Papineau. Les hommes venaient de commencer l'ouvrage et le moment était venu d'allumer le feu.

On chargea le four de bois et le feu fut allumé. Malheureusement, les grils sans doute bloqués empêchèrent les flammes de monter et en quelques minutes le feu était éteint. Il fallait débloquer les grils. Taillon fût chargé de cet ouvrage.

Il entra, sur les genoux, dans le four et se mit à travailler dans les cendres chaudes. Avec beaucoup de précautions, l'ouvrier parvint à débiayer peu à peu les grils et la cheminée.

Tout-à-coup, on ne sait comment l'énorme four, s'écroula. Les calcaires brûlantes lui roulèrent dessus et, en un instant, le malheureux fut enseveli sous la chaux.

Il tenta de se frayer un passage jusqu'à la gueie du four, mais il ne put avancer d'un pouce. Le poids était trop pesant et la masse était compacte.

Il appela alors au secours. Les sons affaiblis, n'allaient pas loin, mais répétés, ils furent enfin entendus par ses compagnons de travail qui ne s'étaient encore aperçus de rien. Ils s'élancèrent à son secours, et à coup de pics et de pelles, il commencèrent à lui frayer un passage.

Au malheureux, sous la chaux qui lui semblait devenir de plus en plus chaude, les instants étaient des siècles et il croyait sa fin venue. Puis l'air devenait de plus en plus rare et sa respiration sifflait. Enfin, affaibli, il perdit connaissance.

Il fallut quelques minutes aux ouvriers pour enlever la chaux du corps de leur camarade, ils ne pouvaient travailler que deux à la fois dans le four et la chaux était épaisse pardessus le malheureux.

Enfin, ils atteignirent Taillon et purent le sortir du four. Blanchi par la chaux, Taillon semblait mort et ses compagnons le crurent "fini." Mais il reprit peu à peu connaissance et poussa un gémissement. Ses blessures commençaient à le faire souffrir. Ses camarades lui prodiguèrent les soins qu'ils crurent nécessaires et arrosèrent ses brûlures avec de l'eau froide. Taillon était terriblement brûlé au visage et aux bras. Le reste du corps n'était pas trop endommagé.

Le docteur Germain, qu'on était allé quérir, arriva bientôt et constata, à la satisfaction des ouvriers, que les blessures étaient douloureuses, mais qu'elles n'étaient pas mortelles.

Peu après, Taillon fut transporté chez lui, rue Cadieux, près Marie-Anne

L'AFFAIRE J. C. LEVESQUE

Les pièces à conviction sont disparues des archives du greffe

L'enquête préliminaire dans l'affaire de J. Cléophas Levesque, l'ancien caissier de la banque d'Epargne accusé de faux au détriment de cette institution, a été ajournée à mercredi prochain, afin de permettre aux employés du greffe de faire des recherches dans les archives.

Comme on le sait, l'offense qu'on reproche à Lévesque a été commise il y a 10 ans. Or, les chèques qui auraient servi à commettre les faux dont on l'accuse, et qui avaient été déposés dans les archives, dans le temps, sont demeurés introuvables, malgré toutes les recherches.

TERRIBLE EXPLOSION

Cinq hommes tués. On suppose qu'un gaz quelconque s'est enflammé aux étincelles jaillissant du choc des piques sur le roc

DOMMAGES AU BATARDEAU DU LAC ERIE

Cleveland, O., 21.—Une explosion de gaz dans le nouveau tunnel de l'aqueduc sous le lac Erié, hier soir, a causé la mort de cinq hommes.

Le batardeau numéro trois, qui est à cinq milles du rivage et deux milles plus loin que le batardeau numéro deux où près d'une douzaine d'hommes ont perdu la vie il y a une semaine, a été le théâtre de l'accident d'hier soir. Le creusement du puits de prise-d'eau a cet endroit, a été terminé hier, et cinq ouvriers étaient occupés à percer un tunnel dans la direction du batardeau numéro deux, lorsque l'explosion s'est produite.

Une énorme quantité d'eau du lac s'est précipitée sur les malheureux ouvriers. Deux hommes qui travaillaient sur un échafaud au-dessus du puits ont été lancés en l'air et sont retombés sur le batardeau sans blessures graves.

Cet accident est arrivé de bonne heure, hier soir, mais on n'a rien su avant aujourd'hui. Pour certaines raisons inexplicables, on ne garde pas de bateau aux batardeaux. Les trente hommes qui étaient sur le batardeau lorsque l'explosion s'est produite, ont passé la nuit à faire en vain des signeaux pour appeler du secours et ce n'est que longtemps après le lever du soleil qu'un remorqueur s'est rendu à eux.

On suppose que les hommes, en creusant, ont frappé une veine de gaz qui a été allumé par une étincelle produite par un pic.

Des traverses en fer et des machines pesant plus de cent tonnes ont été projetées hors du puits par l'explosion.

Le batardeau a été mis en ruines.

Les morts sont: Ray Tread shaw, James Williams, Daniel Higgins, James Dallincourt et John Bert.

Il faudra probablement plusieurs semaines pour réparer les dommages et retrouver les cadavres des victimes.

James Williams était un de ceux qui sont descendus dans le tunnel à la recherche des victimes de l'accident au batardeau numéro deux, la semaine dernière.

A SAINT-LOUIS

A la dernière séance du conseil municipal de la ville de Saint-Louis, l'échevin Martel a soumis une lettre qu'il a reçue de M. le sénateur L. J. Forget, président de la compagnie des tramways. Ce dernier y déclare qu'il fera tout en son pouvoir pour donner un service de tramways sur l'avenue du Parc au nord de la rue St-Louis.

Tous les échevins ont commenté cette lettre comme étant d'un excellent augure pour la ville de St-Louis.

L'échevin Jubinville demanda au maire Gélinas d'insister auprès de M. Forget, afin que les billets de tramways qui circulent dans la cité et dans les municipalités voisines soient bons au delà de la rue Mont-Royal.

Le maire Gélinas répondit qu'il verrait M. Forget à ce sujet et qu'il en espérait recevoir une réponse favorable.

Le conseil s'ajourna ensuite à jeudi prochain, le 29.

Feu l'hon. Robert Robertson

Halifax, N. E., 21.—L'honorable Robert Robertson est mort aujourd'hui, à Barrington Head, comté de Shelburne. C'était un homme important dans la politique provinciale du temps de l'honorable Joseph Howe.

Il laisse deux fils: Thomas, le député actuel de Shelburne à la législature provinciale et Henry A., avocat, qui réside à Bell Rapids, Dakota Sud, et est maire de cet endroit.

LA SOIREE DES MUSICIENS

Au point de vue de la foule qu'ils ont attirée au Parc Sohmer hier soir, les musiciens n'ont rien à envier aux employés de tramway.

Au point de vue de la sélection, les numéros du programme musical valaient bien ceux de la soirée de gala des employés de tramway, sauf qu'il n'y avait pas de Wagner. Ce qui nous porte à croire que les vingt mille wagneriens (!) de la semaine dernière, ne sont pas d'un chauvinisme si outré qu'il ne puissent digérer d'autre musique, voire du Rossini.

Au point de vue du rendu artistique, nous sommes pour le moins aussi embarrassé d'en parler que la semaine dernière.

J'avouais à un ami mon embarras de faire scrupuleusement mon compte rendu hebdomadaire.

—Pas la peine, me répondit ce dernier; parle autour du sujet et tu verras qu'il est encore assez facile de s'en tirer.

Voilà pourquoi, au lieu de pénétrer de plein pied dans le chateau fort, nous nous contenterons de faire le tour des pelouses, pour cette fois.

D'abord, la quantité de personnes qui n'ont rien vu et rien entendu, est tellement considérable que si on répétait le même programme spécialement à leur intention, le parc ferait encore une jolie recette.

Ces personnes, comme votre humble serviteur du reste, se sont imaginées à certain moment que ce qui se passait là-bas, si loin d'eux, devait être bien beau et elles se sont contentées de cette appréciation bien relative de leur "moi-artiste". Quelques-uns mêmes, les philosophes, ceux-là, ont mieux aimé se trouver ainsi empêchés de voir et d'entendre, à cause de l'impossibilité pour le rêve, de se dissiper au contact de la réalité.

Pour attraper une place convenable, hier soir, il aurait fallu se rendre au parc à six heures et demie, avec une provision de "sandwichs" pour se donner la force de prendre patience.

Cependant, afin de ne pas exagérer, il est bon de mettre les choses au point en affirmant qu'il était tout de même possible de rapprocher la distance et d'entendre quelque chose.

Seulement, pour cela, il aurait fallu faire corps avec l'immense cohue qui ceinturant la rotonde, pénétrer dans l'étuve, se faire écraser les orteils, enfoncer une demi douzaine de côtes, crever les yeux ou obstruer la vue par des petit chefs-d'œuvre de chapeaux féminins qu'on ne songe pas à trouver énormes, ailleurs qu'au théâtre ou dans la foule.

Aussi, que voulez-vous, il s'en trouve même de nos jours, dont les noms ne sont pas prédestinés à figurer dans le martyrologe. Ces derniers aiment mieux sacrifier les auditions les plus artistiques, à l'ennui d'être obligé, — pendant tout le temps que dure la pression de la foule, — de supplier leurs saints patrons de les préserver des "pick-pockets", des écraseurs de cors, de la faute de leur belle humeur, et de leur graisse acquise pendant la vacance.

Tout le monde y était. Ceux et celles qu'on connait ainsi que les autres qu'on ne connait pas. Les absents étaient cependant plus faciles à compter, à cause qu'ils étaient moins nombreux.

La pièce d'ouverture était hier, une marche d'un auteur canadien, M. Alexis Contant, et intitulée "Les Voilà."

Le vent qui portait en sens contraire, le bruit des locomotives sur les quais et l'éloignement, nous ont permis de saisir au vol, certaines phrases, aux endroits fortissimo. On dit pourtant cette œuvre d'un compatriote, d'une réelle valeur artistique. La chose ne nous surprend pas, car nous savons quel travailleur acharné est M. Contant.

L'ouverture de "Guillaume Tell" fut très bien exécutée à une audition précédente, et nous ne voyons pas pourquoi M. Lavigne aurait eu plus de distractions, hier soir. Aussi, les applaudissements ne furent-ils pas ménagés à ces deux pièces d'ouverture.

Les duettistes ainsi que les acrobates nous ont échappé. Chez les premiers, remarqué quelques cris féminins qui prouvent la puissance des poumons de Mme Swickward, tandis que chez les autres, quelques entrechats admirés pendant leur brève durée, et paraissant plus périlleux, vu la distance.

De la "Barcarolle" du "Voyage en Chine", de Bazin, par le chœur du St-Sacrement, nous avons entendu trois "forte", ce qui est peu en somme pour donner une appréciation. Rendons ici justice au chœur de M. J. J. Goulet que nous avons applaudi jadis, en d'autres circonstance.

M. Vandermeschen, directeur de l'orchestre "Jeanne d'Arc", mérite des félicitations. Il possède là, un excellent petit orchestre d'amateurs consciencieux. Nous les avons entendus sur la terrasse, après la représentation.

Nous avons parlé des éléphants la dernière fois, et ceci nous exempte d'y revenir.

La conclusion de tout ce verbiage autour d'une représentation ; c'est que le parc Sohmer s'est élevé à la hauteur d'une institution.

Le peuple en a besoin, il ne peut plus s'en passer et vouloir le lui enlever, serait ni plus ni moins que vouloir lui amputer le bras droit. Tant mieux, parceque le peuple y fait sans s'en apercevoir son éducation artistique. Ceux qui y vont pour les attractions, entendent forcément de la musique et finissent par goûter telle chef-d'œuvre qui les aurait fait bailler, il y a dix ans. Le temps est propice pour fonder un conservatoire national, d'où sortiront nos artistes lyriques canadiens, qui seront les fondateurs de notre opéra canadiens-français.

Le temps est venu pour nos député, de réclamer du gouvernement les subventions nécessaires à l'éclosion d'une nouvelle école artistique canadienne-française. Frappons le grand coup.

GUSTAVE COMTE.

DECES

Les funérailles de feu Timoléon Adrien, fils de M. Napoléon P. Martin, décédé à l'âge de 19 ans et 19 jours, auront lieu vendredi, le 23 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de M. N. P. Martin, 160 rue Grand-Tronc, à 7.30 heures a.m., pour se rendre à l'église Saint-Charles.

CHUTE : — Une petite fille de 3 ans, Annie Hawker, a fait une chute hier matin qui lui coûtera peut-être la vie. Son état est considéré comme très précaire à l'Hôpital Général.

Elle était assise à une fenêtre du troisième étage de la demeure de son père, M. S. G. Hawker. Elle se pencha soudain au dehors et son mouvement fut si rapide qu'elle ne pût se retenir, et elle tomba dans le vide, tête première.

Des passants témoins du malheur, accoururent à son secours et la relevèrent presque sans vie. Les parents avertis, prirent leur pauvre enfant dans leurs bras et la couchèrent dans son lit. Ils voulaient envoyer chercher un médecin, mais la voiture d'ambulance de l'hôpital Général arriva presque immédiatement, et la petite blessée fut transportée à l'hôpital.

Ne gâtez pas le plaisir de posséder un pia..., en achetant un mauvais instrument, ...

LES PIANOS

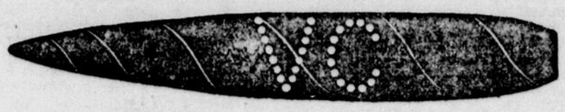
MASON & RISCH

Ne coûtent que très peu plus que les pianos communs ; mais l'exquise qualité chantante de leur son, qui est si charmante lorsque les pianos sont neufs, se conservent durant des années.

Catalogue et liste de prix à tous ceux qui désirent acheter.

The MASON & RISCH PIANO CO. Ltd,
2469, Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

207-eod



CIGARE DE L'UNION 184-jno

AVIS IMPORTANT.

Messieurs Is. Turcot et H. Casavant ne sont plus autorisés à faire de la sollicitation ou de la collection pour "Le Journal."

L'ADMINISTRATION.

COUPS DE TELEPHONE

Du télégraphe

Le premier message télégraphique du gardien du phare de Belle-Isle, viâ Châteay Bay, terminus de la ligne télégraphique que le gouvernement fédéral a fait construire sur la côte nord, a été reçu hier par M. J. U. Gregory, du département de la marine, à Québec.

Ce message annonce, entre autres choses, que tout est bien et que la pêche à la morue est abondante cette année.

Direct du Yukon

On attend, au ministère des Travaux publics, la première dépêche directe du Yukon entre le 15 septembre et le 1er octobre.

La rage

Le professeur C. Baker, vétérinaire de Montréal, est de retour du comté de Welland (canton de Pelham) où il a combattu avec succès l'hydrophobie qui s'était déclarée parmi le bétail. Cinq chiens enragés, une vache et plusieurs chevaux ont été détruits et les écuries ont été désinfectés.

Accordez-vous !

Le commissaire du recensement à St-Jean, N.-B., dit que ses chiffres, à lui, sont de 40,829. M. Blue dit que d'après lui la population de cette ville est de 40,711.

Il voyage

L'hon. M. Tarte est revenu ce matin de Sorel à Montréal. Il sera à Ottawa ce soir. Dimanche, il s'embarquera sur l'"Imperial Limited" pour Mattawa, d'où il descendra en canot jusqu'à Ottawa.

Indignés

Les syndics d'écoles d'Ottawa sont indignés de n'avoir pas été invités à la convention pédagogique.

Ils se distinguent

Les policiers de Montréal, qui sont alliés hier, à Toronto, prendre part aux concours athlétiques de la police du Canada, se sont distingués. Le capitaine de la station de police No 8, a reçu ce matin un télégramme de Toronto, annonçant que les concurrents de Montréal ont remporté trois premiers prix, un second prix et un troisième prix.

AUJOURD'HUI

Parc Riverside—Musique et attractions.

Théâtre National Français — "Le Monde"

Théâtre Royal—"The Limited Mail".

Théâtre Français—"Quo Vadis".

Proctor — "Terrible Tangle" et "Brown, the Martyr" et vaudeville.

Parc Sohmer—Musique et attractions.

DECES

En cette ville, le 20 août, est décédé Jean François Adolphe Morrison, fils de feu Louis George Morrison et commis-voyageur de la maison James Robinson.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 50e Avenue Laval, jeudi, à 3 hrs précises, p. m., pour se rendre à la gare Bonaventure, de là à Napierville, chez sa mère, où le service sera chanté, vendredi à 8 hrs précises.

Parents et amis sont spécialement invités à y assister sans autre invitation.

AVANT DE MOURIR

Un jeune bœuf se paie une excursion dans un magasin de la rue Notre-Dame

Hier matin un troupeau de bœufs fut transporté de Longueuil à Montréal pour être conduit aux abattoirs. En route, rue Notre-Dame, un jeune bœuf laissa les rangs de la procession funèbre et chercha refuge dans un magasin de tabacs et bonbons.

On peut concevoir l'émoi que ce mauvais client créa dans la boutique. La "pratique" enfonça ses cornes dans les boîtes de sucreries et démolit quelques boîtes de cigares. Mais les patrons retrouvèrent bientôt leur courage, le maître, armé d'un bâton, et la maîtresse d'un marteau, attaquèrent l'animal de front. Aidés par le bonvier qui tirait sur la queue de sa charge, ils parvinrent à faire sortir le bœuf, et ce dernier s'en alla tristement rejoindre ses confrères, comprenant que sa dernière chance de salut était envolée.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 21.— 8 P. M.

Il y a eu quelques averses ici et là, aujourd'hui, dans le Manitoba, et dans quelques endroits de la région des lacs. Il a fait beau ailleurs.

Températures minima et maxima:—

Victoria, 50-70; Battleford, 54-74; Qu'Appelle, 48-76; Winnipeg, 60-64; Parry Sound, 62-86; Toronto, 68-78; Ottawa, 64-82; Montréal, 62-80; Québec, 56-78; Halifax, 56-76.

Vallée d'Ottawa et région de Montréal: Vents d'est à sud; beau et décidément chaud aujourd'hui. Pluies locales avec tonnerre vendredi.

Région de Québec et Golfe:—

Vents légers à modérés; beau un peu plus chaud dans la plupart des endroits.

MME BENARD : — Madame Alexandria Bénard, la victime du brutal attentat de son mari, va de mieux en mieux, à l'hôpital Général, et elle sera complètement rétablie dans quelques jours. Elle gardera toujours cependant des traces de ses blessures.

OU ALLEZ-VOUS ?

En sixième page l'heure des trains d'aujourd'hui.

DECES

MORRISON. — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 39 ans, Jean François Adolphe Morrison.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 50e Ave. Laval, à 3 heures jeudi pour se rendre à la Gare Bonaventure, et de là à Napierville. 210-1.

MALO. — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 48 ans, et 8 mois, Madame Arinda de Bussières, épouse de Eugène Malo, bourgeois.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 à 7.45 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 186 rue Berri, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GRENIER. — Le service anniversaire de Dame Marie-Louise Fernet, épouse de Jacques Grenier, écr., ex-maire de Montréal, sera chanté à l'église St-Jacques, vendredi le 23 août à 7.30 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-1.

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres illustrés, Journaux, etc.

Spécialités: Demi-Ton Half-Tone

J. L. Smeaton, 1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible. 50-n-mj

CHAPELETS

Des RR. PP. CROISIERS

Ce célèbre chapelet — bénit par les révérends Pères — est offert à ceux qui enverront

— Dix centins —

pour payer les frais de transport et d'empaquetage. Adressez :

NAPOLEON GIROUX
LIBRAIRE-IMPORTATEUR
1641 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

FRUITS... LEGUMES

M. CONNOLLY
25 et 26 Marché Bonsecours
177 TEL. M. 604

Fils et Filets en Fil de Fer toutes les dimensions en stock.



THE Thos FORRESTER CO
529 rue St-Jacques, Montréal

MALADIES DE LA

Peau, du Cuir Chevelu

et des Organes Génito-Urinaires

Acné, Eczéma, Psoriasis, Pellicules, Chute des Cheveux, POILS FOLETS, MOLES, détruits par Electrolyse. Impuissance, Varicocèle, Pertes séminales, Cystite, Gonorrhée, Gleet, Stricture traités par

Dr H. J. BRODEUR

Spécialiste de Paris—139 RUE BLEURY.
Office: 10 à 12 hs, 1.30 à 5 hs, 7 à 8.30 hs. Dimanche, 1.30 à 3 hs. Bell Tél. 2182 Main. 178-k

$1,500.00 PAR ANNEE

Désirez-vous gagner ce montant ? Avez-vous de l'intelligence, du tact et de l'énergie ? Etes-vous bien connu ? Alors écrivez à

J. HENRY MILLER,
Gérant pour Québec et l'est d'Ontario,
144-jn.o. 108 Temple Building, Montréal.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique, Limitée, propriétaire Milton McDonald, gérant, 76 rue St-Jacques.